LA RIVE GAUCHE
DU
RHIN, LIMITE
DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE.



Les descendans des Gaulois redevenus leurs maitres repreñent leurs ancieñes limites. Leur interêt veut qu'ils les gardent et leur courage saura les garantir.

LA RIVE GAUCHE
DU
RHIN, LIMITE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
OU

Recueil de plusieurs dissertations, jugées dignes des prix proposés par un négociant de la rive gauche du Rhin.

Avec Figure.

PUBLIÉ PAR LE CITOYEN
GEORGES-GUILLAUME BOEHMER;
Ex-député à la Convention nationale Rheno-Germanique.

« Le traité qui feroit rentrer nos phalanges victorieuses,
» sans conserver tout ce qui est en deçà du
» Rhin et des Alpes, seroit un crime de haute
» trahison, qui souleveroit la Représentation
» Nationale, le Peuple et l'Armée. »

DUCHER.

A PARIS,
Chez DESENNE, LOUVET et DEVAUX, Libraires au Palais-Egalité.

An IVme. de la Républ. Franç.

AVANT-PROPOS.

Un négociant de la rive gauche du Rhin, déposa, il y a trois mois, chez le citoyen *Louvet,* alors député à la Convention nationale, la somme de six mille francs, destinée comme prime pour les citoyens qui fourniroient dans deux décades les meilleures discussions sur la question suivante : *Est-il de l'intérêt de la République française, de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin ?*

Des arbitres dont la probité et les lumières sont généralement reconnues, avaient accepté l'invitation d'être les juges dans ce concours.

La somme de 4000 francs était destinée à l'auteur de la dissertation qui par eux serait jugée la meilleure, le reste à celui dont le travail serait par les mêmes déclaré digne du second prix.

Le concours fut si nombreux, que l'auteur des prix se fit un devoir de doubler le premier

prix et de quintupler le second pour être partagés entre ceux qui en seraient jugés les plus dignes.

„ Cinquante-six personnes, dit le Moniteur du premier Vendémiaire passé, ont concouru, et la grande majorité a soutenu *l'affirmative*, avec des raisons qui ne permettent plus de doute „

« Parlez, peuples de la terre ! vous qui, après une année entière accordée aux recherches, êtes souvent, faute de concours, obligés de retirer les prix proposés, ou de les proposer de nouveau ! Parlez, s'il y a un seul entre vous qui, dans deux décades, puisse produire tant de bons ouvrages, et entre eux des chefs-d'œuvres, sur une matière aussi importante qu'elle est, par l'esprit du jour, (avant le 13 vendémiaire) devenue délicate.

« Il est vrai, continue l'auteur de ce rapport, il est vrai que dans ces discours, il en est quelques-uns qui sont au-dessous du médiocre ; mais la plupart sont bien travaillés et dignes de remerciemens de ceux qui, ne pouvant pas adjuger des prix à tous, ont du

moins profité des lumières et même des erreurs de ceux qui ont bien voulu travailler sur un objet qu'on ne peut pas envisager de trop de côtés.

« En rendant justice aux intentions pures de ceux qui ont soutenu le contraire de l'opinion, que la vérité, le salut des peuples, l'intérêt, l'honneur, la gloire de la France, avaient fait adopter à la commission chargée de l'examen, celle-ci a même quelques obligations aux agens subalternes, des projets parricides de *Pitt*, qui par des insinuations perfides arrivées de *** (Basle) en Suisse, sans signature et sans aucune note relative à l'auteur, ont, malgré eux, par le fait même de leurs sophismes, démontré jusqu'à l'évidence la faiblesse extrême de leur parti ».

La commission, après avoir fait l'examen avec toute la sévérité qu'ordonnaient les intérêts de la Patrie, et la confiance des concurrans, jugea les citoyens *Theremin*, et *Tainturier*, dignes du premier prix, et les citoyens *Athenas*, *Derche*, Charles *Desplanques*, *Dubignon*, *Gadolle*, *Lembert*, *Loev*, *J. B. S. Roux*, *Silvy*; enfin, celui

dont le discours était signé *par un jardinier du village de Vissoux près Antony*, dignes du second prix.

Le public trouve dans ce cahier les dissertations des citoyens Theremin, Tainturier, Gadolle, et du soi-disant jardinier, dont le nom n'est pas encore connu à l'éditeur, mais dont le discours fait souhaiter que beaucoup d'hommes de lettres fussent des jardiniers, pour en composer des pareils.

Il dépend de l'accueil que le public fera à ces dissertations, si les autres seront tout de suite imprimées, ou si l'on doit attendre le moment, où l'impression d'une douzaine de feuilles ne surpasse plus la fortune des particuliers, qui l'entreprennent comme un sacrifice déposé sur l'autel d'une patrie qu'ils adorent.

Le nom de l'auteur des prix, comme tous les autres renseignemens qui pourraient encore intéresser le public, sera indiqué dans un des cahiers suivans, ou dans les journaux, en cas que des circonstances fâcheuses retarderaient la publication des ouvrages qui ne pourront que vivement intéresser nos lecteurs.

On passe à l'ordre du jour sur deux reponses dont les auteurs soutiennent la négative de la question proposée. L'auteur de la première (imprimée à Basle, 14 pages *in*-8.° 1795.) est à ce qu'on dit, un attaché à la maison Palatine. Celui de la seconde (Observations sur cette question, etc. A Paris, an IV. 16 pages *in*-8.°). est un bourguemestre de la ville cidevant *libre imperiale* de Cologne, fameuse dépositaire des cadavres miraculeux des trois *Rois!* C'est sans doute à l'égard de cette *liberté* évanouie depuis l'arrivée de nos républicains, que l'auteur se sert d'une épigraphe qui est trop remarquable pour ne pas être communiquée à nos lecteurs.

. . . « Mais *enchaîner* un peuple qui se rend,
« C'est le frapper d'une mort profitable ;
« S'il vit encore sous la main qui *l'accable*,
» Il y subit un *supplice* plus lent «.

Quant à la lettre du citoyen *Hoffman* insérée dans le journal de Paris du 22 Thermidor, et réimprimée dans un ouvrage très-intéressant du même auteur, *sur les nouvelles limites de la République française.* (A Paris, de l'imprimerie de Franklin, an 3, 44 pages,

in-8.°) l'éditeur rend justice au patriotisme qui a inspiré son ci-devant collègue, et il oublie volontiers, qu'un professeur de la rive gauche du Rhin est pour un moment devenu paysan du Danube. Oublions, anéantissons nous nous-mêmes, *vive la République !*

A Paris, ce 12 Brumaire, l'an 4 de la République, une et à jamais indivisible.

GEORGES-GUILLAUME BOEHMER.

ERRATA.

Page 1, ligne 6, simplice, lisez : semplice.

Page 2, ligne 8, ont, lisez : out. --- Ligne 8 d'en bas, virtum, lisez : virium.

Page 3, ligne 8, d'en bas, incorporer, lisez : d'incorporer

Page 5, ligne 10 d'en bas, tous, lisez : tout.

Page 7, ligne 13, des, lisez : de.

Page 8, ligne 6, viennent, lisez : venoient. --- Ligne 13, désintéressent, lisez : désintéressement. --- Ligne 14, chrétienne, lisez : chrétiennes.

Page 9, ligne 11 d'en bas, nous-mêmes, lisez : à nos dépens.

Page 10, ligne 17, l'empêcher, lisez : s'empêcher.

Page 11, ligne 13, plus, lisez : bien plus. --- Ligne 9 d'en bas, formente, lisez : fermente.

Page 12, ligne 11, des, lisez : des gouvernemens.

Page 13, ligne 15, gouvernement, lisez : gouvernement nouveau.

Page 14, ligne 11, a fait, lisez : fait.

Page 15, ligne 17, sources, lisez : ressources. --- Ligne 22, de ceux, lisez : de même de ceux.

Page 16, ligne 2, davantage, lisez : d'avantage, et rayez le reste de cette période.

Page 17, ligne 12, propose, ajoutez : en s'arrondissant. --- Ligne 17, sont, lisez : font.

Page 18, ligne 1, empares, lisez : emparés. --- Ligne 9, la, lisez : de la. --- Ligne 8 d'en bas, les, lisez : le. --- Ligne 11 d'en bas, le, lisez : la.

Page 19, l. 9 d'en bas, perple, lisez : peuple.

Page 20, l. 7, sera, lisez : et la puissance sera. --- Ligne 11 d'en bas, diroit-on, lisez : dira-t-on.

Page 23, l. 10 d'en bas, d'envahissemens, lisez : d'envahissement.

Page 26, l. 5 d'en bas, speciale, lisez : spéciales.

Page 28, l. 8, divisiens, lisez : divisions.

Page 29, l. 9, coufondus, lisez : confondus. --- Ligne 21, reparution, lisez : reparition.

Page 30, l. 10 d'en bas, ses, lisz : les.

Page 39, l. 6 d'en bas, là, lisez : ci.

Page 43, l. 7 d'en bas, gralns, lisez : grains.

Page 46, l. 15, parlies, lisez : parties. --- Ligne 2 d'en bas, nouvele, lisez : nouvelle.

Page 47, ligne 13, vous, lisez : nous. --- Ligne 1 d'en bas, eependant, lisez : cependant. --- de l, lisez : de la.

Page 48, l. 3, eette, lisez : cette. --- Ligne 12, quelle, lisez : qu'elle.

Page 49, l. 12, acquerreroit, lisez : acquerroit.

Page 51, l. 7, distalateur, lisez : distilateur.

Page 52, l. 5 d'en bas, ouvre, lisez : ouvrent.

Page 53, l. 14, out, lisez : tout --- défeuseurs, lisez : défenseurs. --- Ligne 2 d'en bas, ours, lisez : jours. --- Ligne 6, ans, lisez : dans. --- Ligne 9, propriétaire, lisez : propriété.

Page 54, l. 9, d'en bas, uue, lisez : une --- fante, lisez : faute.

Page 55, l. 4, tout, lisez : tous. --- Ligne 9, précédents, lisez : précédentes.

Page 56, l. 8, héâtre, lisez : théâtre. --- Ligne 12, mpossibilité, lisez : impossibilité. --- Ligne 13, ndispensables, lisez : indispensables. --- Ligne 3, d'en bas, de, lisez : des.

Le Discours qui suit est du citoyen THEREMIN, auteur de l'Ouvrage *sur les Intérêts des Puissances continentales, relativement à l'Angleterre.*

DISCOURS

SUR LA QUESTION:

Est-il de l'intérêt de la République Française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin?

> Liberi sensi in simplici parole.
>
> TASSO.

LE citoyen qui a proposé cette question, me semble mériter ce titre, puisque laissant de côté son intérêt particulier, il veut qu'on recherche uniquement celui de la république; et, en agissant ainsi, il se pourroit qu'il eût en même-tems consulté le sien; car désormais la destinée des hommes libres de tous les pays, et sur-tout celle des habitans de la rive gauche du Rhin, est inséparable de la destinée de la république Française.

J'approuve encore cette question sous un rapport plus général, et je pense qu'il seroit à souhaiter que tous les grands objets politiques fussent ainsi soumis à la raison publique: cette mesure, outre qu'elle fourniroit à ceux qui gouvernent une grande masse de lumières et un grand nombre d'idées, entre lesquelles ils auroient à choisir, auroit encore cet avantage qu'elle seroit très-républicaine, puisque les affaires publiques regardent essentiellement le public, et n'appartiennent à d'autre personne, et que les secrets d'état ne sont guère que les secrets des despotes. Il y a long-

tems qu'on se sert de cet expédient en Angleterre qui n'est pas une république ; mais où le public est intéressé aux mesures du gouvernement, parce que le gouvernement joue *p. a. d.* avec l'argent du public. Le ministre ne prend guère une résolution importante sans avoir auparavant fait débattre la question par des pamphlets, et dans le parlement, ce qu'on appelle *in and out of doors;* de cette manière il sonde l'opinion de la nation, et profite de ses lumières. Quand l'opinion publique s'accorde avec celle de l'opposition dans le parlement, il renonce à son projet, comme il a fait en 1791 au sujet de l'armement contre la Russie. Et pourquoi ne ferions-nous pas pour le bien de la chose publique ce que les ministres ne font en Angleterre que pour se maintenir en place?

L'on ne peut se défendre, en entrant dans la question qu'il s'agit de traiter, d'un mouvement d'enthousiasme inspiré par les brillantes victoires des armées de la république, de ces armées, aussi admirables par leur touchante obéissance à la voix de la patrie, que par leur valeur dans les combats. Ce n'étoit qu'après avoir conquis sa liberté, que la France devoit être maîtresse de déterminer ses limites; elle devoit réaliser, après mille ans, un mot prophétique prononcé par Tacite : *Coalita libertate dispecturas Gallias, quem virium suarum terminum velint.* C'est dans cette attitude souveraine qui convient à la France libre, qu'elle recherche impartialement, sans ambition, comme sans crainte, quels sont les peuples qui doivent lui être soumis, et quels sont les fleuves qui doivent lui servir de bornes.

Dans cette recherche, il ne s'agit point de suivre la politique timide et pusillanime qui doit guider les états

qui ne sont grands que par intervalle. Après avoir produit un nouvel ordre de choses, la république ne doit plus agir comme si l'ordre ancien subsistoit encore, mais conserver dans sa marche cette fierté et cette assurance qui ont caractérisé ses premiers pas, et mettre le sceau à sa grandeur nouvelle en reconnoissant elle-même combien elle est grande. Si donc elle examine à quel point il lui convient de conserver ses conquêtes ou de les rendre, cet examen n'est point accompagné de crainte, mais de la conscience de sa force; son choix est déterminé par la considération de sa gloire et du bonheur des peuples qu'elle a soumis, non par le danger qui la menaceroit dans le parti qu'elle pourroit prendre, car il n'y a plus de danger pour elle.

La république peut faire trois choses à l'égard des pays qu'elle a conquis jusqu'au Rhin : elle peut les restituer de manière qu'ils rentrent sous la domination de leurs anciens maîtres; elle peut les conserver en les incorporant à son territoire, et elle peut en former une république indépendante, sur laquelle elle conserveroit le droit de protection.

Mais comme la question, de la manière qu'elle est posée ici, est beaucoup simplifiée, il ne s'agit que d'examiner s'il est de l'intérêt de la France de reculer ses limites jusqu'au Rhin, c'est-à-dire, d'incorporer ces pays à la république, ou s'il lui convient de rester dans ses anciennes limites sur cette frontière. Je commencerai par alléguer les argumens de ceux qui pensent qu'il est avantageux à la France de rester dans ses anciennes limites. Les raisons sont graves et en grand nombre, et soutenues par d'aussi bons patriotes que ceux qui soutiennent le contraire.

Ils disent que non-seulement il est beau, mais utile à la république, de renoncer au systême de conquêtes; qu'elle l'a promis et s'est solemnellement engagée envers l'Europe; qu'elle ne peut violer aujourd'hui les principes qu'elle a posé elle-même, et qu'elle vient de confirmer nouvellement dans son traité avec l'Espagne; qu'elle ne peut tromper les espérances de ses amis qui ont traité avec elle sur cette foi, et dans la conviction qu'elle étoit sincère. Or, suivre ces principes pour l'un, et les enfreindre pour l'autre, c'est les enfreindre tout-à-fait, et renoncer à la gloire qu'ils apportent. La république restituera donc, par cette raison, les pays conquis sur le Rhin, comme ceux qu'elle a conquis dans les Pyrénées.

Secondement, la France ancienne a été assez puissante pour conquérir sa liberté, et repousser les attaques de l'Europe combinée; elle le sera toujours assez pour se maintenir libre et indépendante, sans avoir besoin d'un renfort étranger. Si donc elle renonce aux guerres de conquête, et ne veut en faire que de défensives, elle ne peut se dispenser d'acquérir de nouvelles forces; elle a vu qu'elle en avoit assez. En restituant ces provinces, la France se fait, par sa modération, plus d'amis qu'elle ne gagne de sujets en les retenant; elle se fortifie réellement davantage, et garantit sa liberté en l'asseyant sur la base de l'amitié et de l'admiration universelles; car qui osera encore faire la guerre à un vainqueur aussi généreux, qui sort de ses limites pour triompher de ses ennemis, et puis y rendre sans leur demander de compensation. Dès-lors le systême de l'Angleterre sera abhorré; dès-lors, cette ennemie mortelle et véritablement unique de la France est isolée, et toutes les puissances

reconnoissent leurs véritables intérêts. La France aura triomphé, dans l'opinion publique de l'Europe.

Pour ce qui regarde l'utilité, la république doit considérer, sous un double rapport, l'intérêt qu'elle a à restituer ces provinces, pour la politique intérieure et pour la politique extérieure.

Quant à l'intérieur, il est certain que la république ne peut tout d'un coup aggréger une aussi immense multitude d'hommes à ses anciens concitoyens, sans courir quelque danger; elle mêleroit ainsi un serment nouveau à celui qui existe déjà; de nouveaux mécontens à d'anciens mécontens presqu'appaisés, et qui commencent à oublier les griefs qu'ils ont contre la république. En effet, les nobles de France, les prêtres, et tous ceux qui ont perdu la vie à la révolution, avec leurs parens et leurs amis, ont commencé à devenir citoyens : la terreur, sous l'épouvantable régime de Robespierre, ne leur a pas laissé le tems de regretter leurs titres et leurs privilèges, tandis qu'ils craignoient continuellement pour leur vie : aujourd'hui ils en sont au point à ne plus être surprit de se trouver le égaux du peuple, et s'ils ne sont pas encore bons citoyens, ils sont sur le chemin qui y conduit. Voulez-vous maintenant mêler avec eux de mécontens tous frais, qui n'ont pas encore oublié qu'ils sont gentilshommes, qui rapdelleront en France toutes les idées monarchiques, et souilleront le sol républicain de toutes les barbaries féodales; ou bien, pour empêcher ce mal, voulez-vous renvoyer de ces provinces tous les gentilshommes, recommencer les proscriptions et dépouiller tous les propriétaires? Vous êtes dans l'alternative, ou d'être corrompus par eux, ou de les maltraiter plus qu'il ne convient à votre modération.

De l'autre côté, à quoi bon mêler les vaincus parmi les vainqueurs, mettre sur le même rang les défenseurs de la liberté et ceux qui l'ont combattue. La république qui est si jalouse du droit de cité, et ne l'accorde à des étrangers recommandables par leur amour et leurs sacrifices pour la liberté, qu'après sept ans d'épreuves, ira-t-elle le donner d'emblée à plus d'un million d'hommes, dont aucun ne sauroit être tout de suite bon citoyen. Les Romains n'en usèrent pas ainsi, ils refusèrent le droit de cité aux peuples qu'ils conquirent, et virent tant de danger dans cette concession, qu'ils aimèrent mieux soutenir des guerres pour maintenir leur refus, même contre les Latins, leurs anciens et fidèles alliés.

Je ne dis rien du danger qui vient d'une trop grande extension de l'empire, car on est revenu du préjugé qu'une république doit être petite, et qu'un grand état ne peut subsister qu'avec la monarchie; mais toujours est-il vrai qu'un gouvernement nouveau, non encore consolidé, ne sauroit régir aussi facilement que les provinces anciennes, des provinces nouvelles où le caractère des habitans lui est inconnu.

A ces raisons s'en joint une, tirée de la situation militaire de la république. Nous avons depuis Lille jusqu'à Landau une barrière de forteresses, ouvrages immortels de Vauban, et dont on fait un éloge plus grand encore en disant qu'elles nous ont valu la liberté. Pouvons-nous nous résoudre à démolir ou laisser tomber en ruines ces murs qui nous ont sauvés? Quel Français oseroit le proposer? Avons-nous les moyens de construire sur nos frontières avancées une nouvelle ligne de forteresses aussi formidables, et qui nous seront plus nécessaires aujourd'hui que jamais, sinous

provoquons, en retenant nos conquêtes, l'inimitié de toutes les puissances? Il faut donc encore rester, par cette raison, dans nos anciennes limites, qui sont pour nous, d'après l'expérience la plus récente, des retranchemens inexpugnables.

Quant à la politique extérieure, il semble que la restitution de ces provinces seroit le gage de la paix générale que la France desire, et que leur conservation prolongeroit la guerre à l'infini; car l'Allemagne, quoique lasse de la guerre, n'est pas assez épuisée pour se laisser dépouiller impunément, et elle trouvera dans sa persévérance, dans ses amis, et sur-tout dans l'Angleterre, de puissans moyens pour réconquérir son territoire. Ne tentons plus la fortune qui nous a été trop long-tems favorable, pour ne pas nous menacer d'un revers; soyons généreux par sagesse, et souvenons-nous que c'est au milieu des grandes prospérités que les plus grandes adversités nous attendent souvent.

Ce n'est qu'en restituant ces provinces qu'on peut se menager une paix avantageuse avec le chef de l'Empire, spécialement intéressé à son intégrité. Ce n'est également que par cette restitution qu'on consolide la paix avec le roi de Prusse, puisque, dans le cas contraire, ce prince auroit à rougir non-seulement des négociations pacifiques entamées par les princes de l'Empire, sous ses auspices et sous sa garantie, mais encore de son traité de Bâle, dans lequel il n'aura pas eu le soin, qu'il est obligé d'avoir, des intérêts du corps germanique, et aura permis qu'on en viole l'intégrité : ceci est d'autant plus vrai, qu'aux termes mêmes de ce traité, la paix avec la Prusse, n'est qu'une

stipulation préliminaire et préparatoire, dépendante du traité de la paix générale à faire avec l'Allemagne.

Telles sont les raisons que l'on veut faire valoir pour engager la république à restituer des provinces conquises sur des ennemis qui vouloient l'envahir, qui sont provocation, viennent fondre sur la France pour la morceller et la partager entr'eux, parce qu'ils la croyoient foible et sans défense : pour prix de cette intention charitable, la république leur rendra les conquêtes qu'elle a faites sur eux. Voilà certainement qui est généreux, voilà qui s'appelle rendre le bien pour le mal, jamais les saints les plus dévots de la légende, n'auront pratiqué le désintéressement et l'humilité chrétienne aussi bien que les politiques Français.

Je commencerai par attaquer ce prestige de gloire que l'on affecte toujours de faire valoir, bien qu'il soit un masque usé au travers duquel chacun perce sans peine. L'hypocrisie en religion et l'hypocrisie en politique sont devenues des habitudes si enracinées, qu'on est presqu'étonné, quand un homme se lève qui parle clair, et dit les choses comme elles sont : cette fausseté est cependant devenue superflue ; car en voulant se tromper encore, l'on ne se trompe réellement plus, et chacun est trop au fait des mensonges d'autrui.

Je dirai donc qu'en politique, il n'existe de gloire que la force ; car on respecte en politique, non celui qui a éte généreux à son dam, mais celui qui est assez fort pour pouvoir l'être à l'avenir, non celui qui a fait le bien, mais celui qui s'est procuré les moyens de le faire. Nous renoncerons donc à la gloire de rendre nos conquête, puiqu'on n'a pas voulu nous laisser les maîtres de renoncer à la gloire de les faire; car telle étoit véritablement notre intention au commen-

cement de notre révolution; nous ne demandions qu'à rester tranquilles dans nos frontières; et lorsque nous proclamâmes que la France s'abstiendroit à l'avenir de toute guerre de conquête, c'étoit aux princes coalisés à nous prendre au mot; mais ils crurent alors que notre générosité étoit foiblesse, et ils voulurent nous conquérir, nous qui portions ainsi des paroles de paix à toute la terre. Aujourd'hui qu'ils voient que notre générosité étoit fondée sur notre force, et qu'ils se sont trompés dans leur calcul, ils veulent nous rappeller à cette générosité dont ils ont commencé par se moequer. Mais véritablement, après avoir été été trompés par nos ennemis avant le combat, il ne nous convient plus d'être encore leurs dupes après la victoire.

Quant aux principes que nous avons proclamés, bien que nos ennemis n'en aient pas voulu, nous nous y tenons religieusement, puisque la guerre qu'on nous a obligés de faire étoit réellement entreprise pour notre défense, et non dans l'intention de nous agrandir; mais, puisque la fortune, dans une guerre de défense, nous a agrandis, nous ne pouvons enrichir de notre bien ceux qui, dans une guerre offensive, n'ont pu se défendre, et les indemniser à nos dépens des pertes qu'ils ont justement faites. Cette générosité seroit une foiblesse qui nous feroit mépriser, même de ceux que nous avons vaincus, et porteroit atteinte à la considération dont la république Française doit s'entourer.

La France ancienne, dit-on, est assez puissante pour se défendre à l'avenir comme par le passé, elle n'a pas besoin d'un renfort étranger. Mais parce qu'elle n'a pas besoin de ce renfort de puissance, doit-elle

en faire présent à ses ennemis et les mettre ainsi en état de l'attaquer de nouveau? La prudence et la sûreté de l'état le défendent. Si, après avoir mis l'ennemi hors de combat, nous lui rendons des forces qu'il peut employer contre nous, nous sommes responsables à la république de tout ce qui peut en arriver, ou plutôt nous avons déjà trahi ses intérêts, nous sommes déjà TRAITRES A LA PATRIE. Quant à la bienveillance de l'Europe, il seroit beau et utile de l'acquérir, si les peuples Européens se gouvernoient eux-mêmes, s'ils agissoient avec la générosité et la justice qui sont propres aux nations éclairées sur leurs devoirs, sur leurs droits et sur le dernier but de leur existence. Mais tant que cette bienveillance sera illusoire, tant que les princes auront le pouvoir de faire marcher au combat contre nous des peuples qui nous admirent, tant que ces derniers viendront nous détruire par obéissance quand ils ne peuvent s'empêcher de nous approuver et de nous aimer, je serai d'avis que nous cherchions à mériter non la stérile bienveillance des peuples, mais le respect de leurs souverains.

Machiavel conseille à son prince de se faire plutôt craindre qu'aimer, parce que l'amour qui vient de la reconnoissance est un lien que les hommes rompent aisément pour leur utilité; au lieu que la crainte qui est accompagnée de l'image du châtiment et de la peine, n'abandonne jamais l'homme. Or, si Machiavel conseille à son prince de se conduire ainsi pour des affaires particulières envers des hommes individuels qui peuvent être ou bons ou méchans, à combien plus forte raison, une république (qui est aussi un prince) ne doit-elle pas observer la même conduite, dans des affaires publiques, à l'égard

d'hommes d'État qui ne sauroient, comme les particuliers, avoir le choix d'être bons ou méchans, mais qui sont nécessairement méchans, et guidés, exclusivement à tout autre motif, par leur intérêt.

Outre cela, dit encore Machiavel, *les hommes attaquent plus aisément celui qui se fait aimer que celui qui se fait craindre*, et avant tout il s'agit de ne pas se faire mépriser. L'on peut fort bien être craint sans être haï. Celui qui accorde plus qu'il ne devroit accorder, ou qu'on ose raisonnablement lui demander, se fait mépriser, et si antérieurement il a exercé des violences, il n'en est pas moins haï; car les hommes haïssent bien plus vivement leur ennemi quand il se montre foible, que quand il se montre terrible; dans le dernier cas la crainte absorbe la haine. Au lieu que celui qui retient ce qu'il a acquis de droit se fait d'abord estimer, parce qu'on le juge prudent, et sur-tout parce qu'il est puissant; et ensuite il se fait craindre, parce qu'on voit qu'on ne l'attaque point impunément : il n'est point haï, parce qu'il ne fait rien d'injuste, et celui qui est dépouillé ne se plaint pas tant du conquérant que de lui-même et de sa propre imprudence.

L'on craint en troisième lieu que le levain étranger qu'on apporte en France par l'agrégation de ces provinces, n'y fermente d'une manière dangereuse. Que si l'on veut dire qu'on augmente par-là le nombre des citoyens tièdes ou mal affectionnés, je réponds : Du temps de Constantin, tout le monde étoit-il Chrétien dans son empire? et cependant la religion Chrétienne a triomphé. Dans un gouvernement, la plupart des hommes obéissent, sans réfléchir, au gouvernement existant; procurez-leur la tranquillité et la sûreté, et, quelque soit le gouvernement, ils

obéïront ; car ce n'est point le gouvernement qu'ils aiment, mais leur tranquillité. Croit-on que dans les états de l'Europe, où le monarque règne paisiblement, chaque sujet soit monarchiste par principe? Nullement. Mais le gouvernement est *monarchiste*, et la plupart se contente d'obéîr, sans examiner si la république vaut mieux : il y aura même beaucoup de républicains dans un gouvernement monarchique et cependant la monarchie sera tranquille, à cause de l'habitude que le plus grand nombre a contractée de vivre sous ce régime. Il y a même des gouvernemens fous et enragés, tels que ceux d'Orient, qui subsistent par la force de l'habitude : bien plus, nous avons vu, il n'y a guère plus d'une année, que les effets de la terreur et de l'habitude sont si grands, qu'un peuple, tout composé de républicains, peut vivre sous un Despote. C'est la France qui a donné ce singulier exemple, mais c'est à la nature humaine qu'en est la faute.

Je ne dis donc pas que là est la république où tous les citoyens sont républicains; car de cette manière il n'y auroit de république nulle part; mais que la république se trouve où le gouvernement est républicain, et où ce gouvernement a quelques adhérens, quoiqu'il ait aussi quelques ennemis parmi ceux qui comptent et qui font sensation, et dont le nombre est toujours très-petit; car pour la multitude, elle suit le gouvernement établi par aucune autre raison, si ce n'est que parce qu'il est établi. Ce sont des minorités qui ont fait toutes les grandes choses de ce monde; ce sont des minorités, et dans l'origine de très-méprisables minorités, qui ont fondé les religions Chrétienne et Mahométane, et ce sont encore des minorités qui ont établi tous les gouver nemens qui ont existé, soit chez des peuples esclaves, soit chez des peuples libres. *At mihi, multa cogitanti,*

constabat, paucorum civium eglegiam virtutem cuncta pat ravise. Salust. L'objet principal est donc d'établir le gouvernement républicain, et il se consolide aisément, car tout le monde est intéressé à le maintenir pour l'amour de la tranquillilé. Je sais bien, qu'il y a un grand nombre d'autres et d'excellentes raisons à alléguer pourquoi une république une fois instituée doit se maintenir, même de préférence à toute autre espèce de gouvernement, mais j'allègue avec plaisir celle-ci, parce qu'elle montre qu'il n'est pas si difficile qu'on le croit de maintenir une république une fois fondé, que l'on se trompe en affectant de croire que la tépublique française ne sauroit subsister, et qu'il ne sera pas aussi aisé, que bien des gens se l'imaginent, de mettre un gouvernement à la place du gouvernement établi, et d'opérer la contre-révolution ; car le peuple en masse, s'il n'étoit pas républicain, seroit cependant intéressé à maintenir la république, parce que c'est son gouvernement actuel.

Je remarquerai encore sur ce sujet, qu'il seroit extrêmement difficile, sinon impossible, de fonder une république, si, pour former la cité, il falloit commencer par former individuellement les mœurs de chacun de ceux qui doivent en être membres. On carrige mieux une multitude *collectivement*, qu'on ne la corrige individuellemeni; l'émulation d'un côté, l'imitation de l'autre sont l'office de levier dans une multitude, entraînent de grandes masses à la fois et abrégent infiniment l'ouvrage. C'est ainsi que le sergent n'exerce pas un recrue à la fois, mais plusieurs ensemble, et cela avec d'autant plus de raison, que ce qu'il s'agit de faire doit produire une harmonie, et qu'ils doivent s'exrcer ensemble à ce qu'ils doivent faire ensemble.

On a tiré un grand parti en France de cette propriété de la nature humaine, pour exercer à la fois et en grand la nation Française aux vertus républicaines. Qu'eût-ce été, s'il eût fallu travailler séparément chaque individu, avant que de le faire agir en masse? Il y a encore une autre observation à faire : le gros de la nation a été quelquefois peu préparé, et seulement en état de suivre de loin la marche fière de la convention dans des routes nouvelles, où jamais aucun homme n'avoit mis le pied. Qu'ont fait alors les chefs? ce qu'on fait dans l'exercice militaire. L'homme d'aîle sort de la ligne, et montre le simulacre de l'exercice; le soldat de rang le regarde et fait ce qu'il lui voit faire, sans entendre souvent la voix du capitaine. C'est ainsi que des soldats apprennent à faire l'exercice parfaitement, mieux par les yeux que par l'oreille, et c'est ainsi qu'il faut conduire une multitude. C'est ainsi que la convention a entraîné, par une marche rapide, une nation ardente et enthousiaste du beau, qui s'arrachant par une secousse subite et générale à la fange gothique, s'est tout d'un coup trouvé, comme par magie, transplantée dans le terrein de l'ancienne Grèce.

Par ces raisons, je pense que l'incorporation des peuples conquis en Allemagne à la république Française ne sauroit être dangereuse. On peut s'attendre, au contraire, que ces peuples naturellement dociles et obéissans aux lois, seront bientôt comptés entre les départemens les plus purs et les meilleurs de la France.

Du reste, je ne réfute pas l'argument tiré du danger qu'il y auroit à accorder subitement le droit de cité à un million d'hommes, tandis qu'on le fait acheter à un étranger par sept ans d'épreuves. Il y a une diffé-

rence essentielle entre un peuple que le vainqueur agrège à l'État, et des individus qui demandent à être faits citoyens par un acte libre de leur volonté. Le gouvernement est maître du premier, il peut le surveiller et l'avoir toujours sous ses yeux, au lieu qu'il n'est point le maître de se garantir d'une trahison d'individus épars qui se répandent dans la société et se perdent à ses yeux; l'unique danger de ces derniers, consiste en ce que le gouvernement ne peut les suivre, et qu'ils se rendent, pour ainsi dire, invisibles, ce qui n'est point le cas d'un peuple.

Les deux objections, tirées de la situation militaire de la France et de la trop grande extension de l'Empire, ne sauroient être faites sérieusement par des hommes qui ont médité sur les moyens qu'offre, pour régir le plus immense empire, le gouvernement représentatif, et sur les ressources militaires de la république pour se fortifier contre ses ennemis, sur-tout ayant pour barrière un grand fleuve, qui seul équivaut à des forteresses. J'ai allégué ces objections, parce que je les ai oui faire, mais je n'y ai point cru, et je pense qu'il en étoit de même de ceux qui les faisoient.

Je passe donc à la politique extérieure. Pour ce qui regarde la pacification générale avec l'Empire Germanique, il est certain, comme le dit *Boissy-d'Anglas* dans un de ses discours sur la paix avec l'Espagne, qu'il ne faut faire la guerre que pour obtenir une paix glorieuse, solide et durable. Mais ce principe, parfaitement appliquable a la paix avec l'Espagne, ne l'est nullement à la pacification avec l'Empire Germanique. Premièrement, l'Empire n'en feroit pas moins la paix, quand on ne lui restitueroit pas ces provinces; il est trop peu d'accord pour con-

tinuer la guerre; la scission opérée par la paix avec la Prusse l'affaiblit encore davantage, et l'on diroit, qu'en concluant cette paix, la France a cherché *à diviser pour régner* en Allemagne. Secondement, l'Empire ne peut devenir pour la France aussi précieux que l'Espagne, ni mériter d'aussi grands sacrifices. Troisièment, nous n'avons pas besoin de nous former une frontière du côté de l'Espagne, elle est toute faite, ce sont les Pyrénées; au lieu qu'il faut nous en former une du côté de l'Allemagne qui est bien plus exposée, et le Rhin seul peut la garantir suffisamment. Si nous avions fait des conquetes au-delà du Rhin, et si l'Allemagne étoit une puissance maritime qui n'eût d'autres voisins que nous, ni d'autres intérêts que les nôrres (1), et sur-tout un intérêt pressant de s'unir avec nous contre l'Angleterre; si l'Allemagne enfin avoit des possessions immenses en Amérique, dont elle pût nous céder une pertie, alors, et dans ce cas seul, je conseillerois de faire la paix avec l'Allemagne, sur le même pied qu'avec l'Espagne.

---

(1) Je prie les lecteurs de remarquer que la circonstance par laquelle l'Espagne est un bon voisin de la France, c'est qu'elle n'a point d'autres voisins, et qu'elle est bornée par la mer, car je ne compte pas le Portugal. C'est de-là seul que vient la communauté d'intérêts. Pourquoi sommes-nous rivaux de la maison d'Autriche, c'est qu'elle a de puissans voisins qu'elle peut lâcher sur nous, ou qui peuvent la soutenir contre nous. S'il n'existoit rien au-delà de l'Autriche que des déserts ou la mer, elle seroit notre meilleure voisine, et n'auroit point d'intérêts opposés aux nôtres. Cette idée peut-être poussée beaucoup plus loin, et l'on verroit que les puissances ne sont guères dans leurs relations politiques, que ce que les a faites leur situation géographique.

Que si l'on veut rechercher en général le but pour lequel les puissances cherchent à s'agrandir, et l'utilité qu'elles peuvent se proposer, je dirai que l'origine de cet instinct d'agrandissement qu'on remarque dans tous les corps politiques est, en dernière analyse, la peur, le soin de sa conservation et la crainte de ne pouvoir se conserver au milieu de ses ennemis, sans les abattre; car malheureusement en ceci Hobbes a raison de dire, que tous les hommes sont ennemis les uns des autres, à plus forte raison les corps politiques. Que si les rois veulent reprocher à une république son agrandissement, et l'interroger sur le but qu'elle se propose, je leur demanderai pourquoi, eux, cherchent à s'agrandir, et comment ils peuvent trouver mauvais, que la France conserve ses conquêtes, tandis qu'ils ont envahi la Pologne. Il y a ici trois raisons de plus à alléguer, qui sont toutes en faveur de la France. Premièrement, la partie de l'Allemagne, que je conseille de retenir, a été justement envahie, parce qu'elle a la première attaqué la France, au lieu que la Pologne a été injustement envahie par ses voisins, parce qu'elle n'a attaqué aucun de ces derniers. Secondement, l'Allemagne est un corps puissant qui *peut* troubler le repos de la France, au lieu que la Pologne ne *pouvoit*, par sa puissance intérieure, menacer le repos d'aucun de ses voisins; la France en s'appropriant une partie de l'Allemagne, ne le fait pas tant pour se rendre puissante elle-même, que pour que l'Allemagne ne soit pas puissante ni dangereuse pour elle; elle se délivre de la crainte présente d'un mal futur et possible; ce n'est pas seulement de la *puissance* qu'elle gagne, mais la *puissance de son ennemi*, et l'affaiblissement d'un voisin redoutable; au lieu que les princes qui se

sont emparés de la Pologne n'avoient, pour fonder leur conduite, aucune crainte d'un danger réel dont cette république pût les menacer dans aucun temps, ni de près ni loin. Troisièmement, il faut que la France acquierre ce renfort de puissance et s'agrandisse pour contrebalancer la Russie et les cours de Vienne et de Berlin, qui se sont toutes agrandies ; leur puissance, relative à la France, n'est plus la même qu'avant le partage la Pologne ; la France doit donc égaliser les choses, en s'emparant des provinces jusqu'au Rhin, pour remettre sa grandeur relativement à celle des cours susdites sur le même niveau qu'auparavant. Il faut remarquer que l'agrandissement d'une puissance quelconque en Europe nécessite celui d'une autre puissance, et devient le germe d'une révolution ; c'est sous ce rapport encore qu'on peut dire que la révolution de France entraînera une révolution générale.

Il seroit plus absurde encore de restituer ces conquêtes dans le dessein d'acheter la paix de l'Empereur et la bonne volonté de la Prusse. Ce n'est pas au vainqueur à acheter la paix, mais à la vendre, et la situation de l'Autriche, malgré le secours de l'Angleterre, est telle qu'elle la paiera bientôt de tout ce qu'on voudra. D'ailleurs, l'Empereur sera obligé de faire la paix comme *Empereur* quand l'Empire l'aura résolu, et les provinces sur le Rhin ne le regardent pas comme archiduc d'Autriche, qui est la qualité dans laquelle il continue la guerre ; on conseillera apparemment à la France d'acheter, après cela, la paix avec l'*Archiduc*, par la cession des Pays-bas.

Quant à la bonne volonté de la Prusse, elle vaut plus pour la France que celle de l'empereur, et je serois d'avis qu'on se l'assurât par quelques sacrifices,

mais non par un sacrifice aussi grand qu'il emporteroit tout le fruit de la guerre. Si le roi de Prusse négocie sur la base de cette restitution, il négocie sur une base étroite et peu digne du temps présent, et j'en tirerai la conclusion que les hommes sont au-dessous des évènemens, et n'ont pas encore conçu les grandes choses que ces évènemens leur donnent l'occasion d'exécuter. L'intégrité de l'empire Germanique ne sauroit être éternelle, elle a eu lieu assez long-temps; et la constitution Germanique a également duré trop long-temps pour le bonheur de la précieuse portion de l'espèce humaine qui habite l'Allemagne. Je dis ces vérités hardies pour élever les hommes à la hauteur de la révolution actuelle, et parce qu'on peut flatter des femmes mais non des hommes, sur-tout dans des circonstances où ces hommes sont chargés du sort futur du monde.

Je pense donc qu'il faut retenir ces conquêtes autant pour agrandir la France que pour avancer la civilisation générale en Allemagne, à laquelle on ne peut parvenir qu'en détruisant les anciennes formes, et brisant le moule des institutions gothiques, où l'espèce a si long-temps végété; car cette révolution n'a point été faite pour les princes, mais pour les peuples; non pour soutenir les droits des monarques, mais bien les droits du peuple et les droits de l'homme. Avant tout, il s'agit de préserver en France les fruits de cette révolution, et de maintenir la république. Or, vous ne pouvez la maintenir quand vous la rendrez méprisable et l'avilirez à ses propres yeux comme aux yeux des étrangers par une foiblesse qui n'est pardonnable qu'au vaincu, et qu'on ne prendra jamais pour générosité dans le vainqueur. Vous ne pouvez la maintenir qu'en l'entourant d'une auréole de gloire et l'environnant de

respect de toutes les nations. C'est le seul moyen de la fonder solidement, *soit* dans l'esprit du peuple Français, qui ne pourra jamais oublier tout l'honneur qu'il s'est acquis, et maintiendra par amour-propre le gouvernement républicain qu'il eut peut-être abandonné par légèreté, *soit* dans l'esprit des étrangers, pour qui l'éclat des grandes actions sera un argument pour la liberté. Si nous gardons nos conquêtes, nous nous montrons dignes de les avoir faites; nous illustrons, nous consolidons, nous éternisons la république. Les dangers, pour une aussi puissante république que la France, sont nuls ; les ennemis que nous nous sommes faits par nos conquêtes resteront nos ennemis, quand même nous les leur rendrions; ils n'oublieront point les maux que nous leur avons fait souffrir, et ne se souviendront point de la générosité avec laquelle nous aurons voulu inutilement et bassement les réparer. Malheur à nous, si jamais nous sommes à leur merci, même après avoir cherché la réconciliation en tout restituant. Si nous détruisons les choses pendant la république, nous détruisons la république même. « Quelle est donc, diroit-on, cette soi-disante république, qui se défie tellement de ses forces, qu'elle » s'empresse de rechercher la bienveillance de ses » ennemis abattus? Qu'elle est cette nation qui se dégrade avec plaisir et sans besoin, que la liberté a avili « et privé de son courage, tandis qu'elle élève le courage des autres ». — Les Anglais, qui conquirent la Jamaïque dans le temps que leur gouvernement étoit républicain, ont lâchement détruit la république, mais ils ont gardé les conquêtes que leur a valu la courte époque de leur énergie et de leur liberté.

Paris, le premier Fructidor, an troisième

MÉMOIRE

Responsif à la Question suivante : « Est-il avan-
» tageux d'étendre les limites de la République
» Française jusqu'au Rhin ? »

Vérité, Liberté.

SI les pays ouverts sont ordinairement l'objet de l'ambition des Puissances limitrophes, il semble que cette soif de conquérir et de s'agrandir ne puisse s'éteindre que là où se rencontrent quelques-uns de ces grands obstacles, l'ouvrage de la nature. Ah ! la Pologne, objet de tant de convoitise, ne verroit point ses braves habitans partagés comme des troupeaux, ses plaines fertiles couvertes d'hommes armés au lieu d'épis, et son beau pays déchiré, morcelé par la cupidité de ses ambitieux voisins : Si, comme la Grèce, elle n'eût eu qu'un passage des Thermopiles ; si, comme la Suisse, elle eût été renfermée dans des montagnes ; si, comme la Hollande, elle eût eu une mer et des marais à opposer ; si, comme l'Angleterre, elle eût été environnée d'eau de toutes parts. Couverts par leur assiette naturelle, les Polonais, fiers d'avoir reconquis leur liberté, auroient joui en paix du fruit de leurs courageux efforts ; mais les despotes du Nord, sous le prétexte d'écraser dans son berceau cette liberté criminelle à leurs yeux, les ont environnés de toutes parts, et les Polonais, réduits à leurs propres forces, n'ayant que leurs vertus à opposer, ont été anéantis. Ce grand

peuple est peut-être pour jamais rayé du nombre des Puissances.

Ce qui est arrivé à la Pologne arriveroit un jour à la république Française, si, lorsqu'elle le peut, elle ne profite pas de ses avantages pour se cuirasser, pour ainsi dire, contre toutes les entreprises de ses ennemis.

La république Française est séparée des autres Puissances qui l'avoisinent par des mers ou par des chaînes de montagnes presqu'infranchissables, mais elle n'est pas aussi bien avantagée de la nature du côté de l'Empire. Ses frontières, quoique défendues depuis Landau jusqu'à la mer d'Allemagne par plusieurs lignes de places fortes, offrent néanmoins des trouées assez considérables pour qu'un ennemi actif les pénètre aisément, et porte les troubles et la terreur jusques dans son sein.

C'est par une de ces trouées que les Prussiens ont inondé la Champagne; c'est par d'autres encore qu'après avoir laissé Landau en arrière, les lignes de Wissembourg ont été attaquées, et que l'ennemi a pu s'avancer jusqu'aux portes de Strasbourg. Ce côté foible s'étend d'Orient au Septentrion; et pour qu'il soit aussi bien fortifié que les autres, il faut que le fleuve du Rhin, dont le cours depuis le fort Vauban jusqu'à sa jonction à la Meuse, a, précisément, cette direction, serve à parachever convenablement ce formidable rempart.

La valeur des troupes républicaines, après avoir terrassé les hordes ennemies, a relegué le reste de leurs bataillons sur la rive droite du Rhin. C'est à la sagesse nationale à se prévaloir d'un aussi grand avantage. Nous ne pouvons plus abandonner les bords de ce fleuve important, sans exposer notre liberté naissante à de

nouvelles attaques, sans avoir bientôt à combattre une autre coalition, sur-tout lorsque quelque repos aura fait oublier les malheurs, ou permis de réparer les pertes de l'ancienne.

Le projet de reculer les limites de la république jusqu'au Rhin, emporte nécessairement celui de réunir à la France les pays conquis qui se trouvent en deçà. C'est envain qu'on prétendroit opposer au projet de s'étendre jusqu'au Rhin, les principes d'une république démocratique qui ne lui permettent pas de s'agrandir et de disposer du sort des peuples : les a-t-on consulté ces principes, en acceptant par forme de dédommagement la cession de la partie Espagnole de Saint-Domingue, sans interroger le vœu des peuples? les a-t-on consultés, en se réservant dans le traité avec la Hollande presque tout le pays Flamand en deçà de la Meuse? Le premier des principes à observer est celui de sa défense naturelle. Or, je le soutiens, et je m'engage à le prouver : *Le salut du peuple Français, son bonheur, sa tranquillité ne seront bien assurés que du jour que les bords du Rhin serviront de limites à son territoire.*

La république, il est vrai, a renoncé sagement à l'ambitieuse frénésie de tout municipaliser ; elle a renoncé aussi à tout projet d'envahissemens, mais elle n'a pu se départir du droit qu'elle a de se couvrir de manière à assurer sa tranquillité intérieure ; mais elle n'a pu renoncer aux dédomagemens qu'elle a droit d'attendre de l'ennemi vaincu qui avoit juré son anéantissement.

Dailleurs, quand elle appelle un peuple à concourir aux lois qui doivent lui être communes avec toute la France ; quand ce peuple est admis à l'exercice de sa portion de souveraineté dans une grande Nation, ce

n'est plus le cas d'accuser la violation des principes; cette violation n'existe que là où le peuple conquis est soumis au conquérant, reçoit de lui des lois et obéit à ses proconsuls; c'est là ce qui s'appelle user en conquérant du droit de conquête.

Cependant plusieurs personnes ont pensé qu'il seroit peut-être plus avantageux à la république de déclarer ces pays indépendans, de laisser à chacun d'eux la liberté de se donner telle forme de gouvernement qui lui paroîtroit la plus convenable, ou de les fédéraliser de telle manière, qu'ils puissent former plusieurs états particuliers à l'imitation des Provinces-Unies; ces petits états placés entre notre territoire et celui des puissances Allemandes, présenteroient avec le Rhin une double barrière, et nous mettroient à l'abri de toutes hostilités sur ce point.

Cette opinion est fondée sur ce que les peuples des pays conquis ont des opinions politiques et religieuses, tellement incompatibles avec les nôtres, qu'il y auroit peut-être du danger à vouloir y naturaliser les lois et la constitution Française. Ces peuples sont, dit-on, trop attachés à leurs formes aristocratiques, à leurs préjugés et à leurs privilèges pour se décider à embrasser notre gouvernement.

Cette opinion est spécieuse, mais elle peut-être combattue. D'abord qu'on ne parle pas d'abandonner ces peuples divers à eux-mêmes, de les laisser, *dans l'état actuel des choses*, se choisir telle forme de gouvernement qui leur paroîtroit le plus convenable; ce droit, quoique naturel, seroit une lame tranchante confiée sans réflexion entre les mains d'un enfant; ce seroit le moyen d'occasionner parmi eux de nombreuses révolutions, de mettre en présence les partisans des

poinions françaises avec ceux qui se sont prononcés contre, de ranimer les vieilles haines, de donner lieu à des scènes de désastres et de sang; enfin, ce seroit mettre le foible sous la disposition du fort, et bientôt un oppresseur s'éleveroit sur la ruine ou par la lassitude des deux partis.

Si d'autre part il appartenoit à la république de réunir à son gré ces différens peuples, pour en former, d'après leur position géographique, différens états particuliers; si elle pouvoit, sans leur consentement, les accoler ensemble, quelque soient leurs mœurs, leurs caractères, leurs préjugés; si elle pouvoit leur ordonner de fondre leurs lois dans un code qui leur seroit commun, certes, si elle avoit ce droit, il est évident qu'elle auroit aussi celui de leur donner ses propres lois; elle leur éviteroit par là des peines et des discussions bien longues pour s'en procurer de convenables.

Mais, dira-t-on, on peut s'en rapporter à eux pour la manière de se distribuer, de se réunir en états particuliers, et de convenir ensuite du mode de leur gouvernement : la république, en proclamant leur indépendance, et en se contentant de son ancien territoire, auroit, par cet acte de modération, acquis des droits éternels à leur reconnoissance. Ces nouveaux alliés n'auroient garde de séparer leurs intérêts des siens; elle pourroit leur confier, en toute sûreté, la défense de la rive gauche du Rhin, ce *palladium* de sa liberté.

Il ne faut pas avoir fait une longue étude des peuples qui habitent les pays conquis, pour juger de leur extrême indifférence pour tout changement qui leur

donneroit la faculté de se régir par eux-mêmes : c'est, au surplus, un mélange vraiment confus de Hollandois, de Liégeois, de Belges, de sujets de l'Empire, de la Prusse, de divers électeurs ou princes Allemands. Ces différens peuples sont trop divisés entre eux d'opinions, de lois, d'habitudes, de caractères, et même de langage, pour pouvoir jamais se rapprocher, pour pouvoir former, à l'imitation de la Suisse, de la Hollande, ou des Etats-Unis de l'Amérique, un pacte fédératif, une ligue offensive et défensive envers et contre tous ; et d'ailleurs, quel puissant motif les provoqueroient à cette réunion ? Est-ce le saint enthousiasme de la liberté, celui qui soulève l'opprimé contre l'oppresseur, qui inspire au peuple le courage de reconquérir ses droits, qui lui fait sentir le besoin de se fédéraliser pour en maintenir la conservation ? Non. . . . . Excepté les Liégeois, et quelques courageux habitans des Ardennes, tous ne sont point capables d'un aussi sublime effort. — Courbés sous le joug de leurs nobles et de leurs prêtres, habitués à la verge de leurs anciens maîtres, qu'espérer de ces hommes froids et sans énergie, pour qui la liberté n'est qu'un vain mot, qui n'examinent pas les avantages qu'elle promet, qui la redoutent enfin, parce qu'ils ne sont frappés que des orages du moment.

Cependant, je les suppose rendus à eux-mêmes, et leur territoire évacué par les troupes Françaises ; je suppose même qu'une des conditions spéciale de la paix soit le désistement de toutes prétentions de la part de leurs princes sur ces états devenus libres, qu'en résultera-t-il ? Que, soit que ces peuples s'entendent pour vivre séparés, ou qu'ils s'arrangent pour se fédé-

raliser, les nobles et les prêtres, qui tiennent le fil de l'opinion dans leurs mains, dirigeront cette opinion selon leurs intérêts, selon leurs vues : ces ennemis nés d'une république qui ne reconnoît ni privilèges, ni cultes d'état; ces hommes que les principes Français, que les établissemens, faits pendant le séjour de nos troupes, ont effrayés, sauront se venger de la peur dont ils ont été saisis, et, de crainte de retomber dans la même crise, ils feront prendre, à leurs nouveaux gouvernemens, les formes aristocratiques qui leur sont favorables; ils fermeront, par tous les moyens possibles, la porte à la propagation des principes démocratiques; enfin, ils inspireront aux gouvernés des sentimens nuisibles aux intérêts de la république. Eh ! si dans le choix d'un mode de gouvernement, les intéressés de divers parties en viennent à ne pouvoir s'entendre, ne doit-on pas craindre encore les créatures des anciens souverains, tous ceux qui, indifférens pour un meilleur état, regrettent toujours l'ancien ordre de choses, ne doit-on pas craindre, dis-je, que tous ces hommes, sachant mettre à profit ces momens d'indécision et de trouble, ne fassent rappeller leurs souverains ou ne favorissent leur rentrée. D'ailleurs, ce seroit folie de croire que ceux-ci, relégués sur la rive droite du Rhin, contempleroient sans amertume leur dépouillement, et qu'ils sauroient se résigner dans leur abaissement : leur attention continuelle et la plus chère, n'en doutons pas, seroit de fomenter des divisions, des mouvemens; le voisinage leur faciliteroit encore les moyens de les entretenir, et de se ménager sous main une rentrée avantageuse.

Je crois avoir démontré que les peuples conquis sont

incapables de profiter du bienfait de leur indépendance, et par rapport aux élémens étrangers à la liberté qu'ils portent dans leur sein, et parce que, réduits à eux-mêmes, ils ne peuvent se mettre au-dessus de leurs habitudes, de leurs vieux préjugés.

J'ai prouvé qu'en abandonnant ces peuples à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs antipathies privées et nationales, des divisions intestines éclateroient bientôt parmi eux, et qu'ils croiroient ne pas acheter trop cher le retour de leur tranquillité, par la rentrée dans leurs premiers fers.

Qu'attendre donc d'un peuple si indifférent pour sa liberté, pour qui l'indépendance seroit une calamité; d'un peuple toujours prêt à rentrer sous la domination de ses anciens princes? Le Rhin, certes, ne seroit plus pour la république cette barrière si nécessaire à sa tranquillité; la maison d'Autriche, ou ses alliés, voyant la possibilité de remettre le pied sur un territoire, objet de leur ambition et la source de leurs richesses, redeviendroient bientôt les voisins dangereux de notre frontière, et tant d'efforts immenses, tant de sacrifices faits pour les en éloigner, seroient encore une fois perdus.

Il faut donc que la république pourvoie elle-même à sa sûreté; il faut qu'elle ait le courage de prononcer la réunion à la France de tous les pays conquis en-deçà du Rhin; *il faut qu'elle veuille pour ces peuples le bien qu'ils ne peuvent vouloir, puisqu'ils n'en connoissent pas le prix.* Si des opinions différentes, des factions existent parmi eux, c'est devant la volonté d'une grande nation que toutes doivent se taire et flé-

chir : le moment est favorable, qu'elle s'empresse donc d'en profiter.

En vain opposeroit-on qu'il existe entre les Français et les habitans des pays conquis une singulière incompatibilité sous tous les rapports ; je citerai, pour répondre à ces objections, nos départemens du Rhin, qui offrent les mêmes difficultés, dont les peuples ont les mêmes différences, les mêmes habitudes : cependant, confoudus avec les autres, ils sont entraînés par le mouvement rapide de la révolution, tout marche déjà chez eux. L'ignorance disparoît devant le flambeau de la vérité ; les préjugés se taisent, et bientôt ces hommes, qui n'avoient suivi qu'avec répugnance le torrent de la révolution, flattés de l'espoir de la réparition du numéraire, ce grand mobile pour eux, et du libre exercice de leur culte, béniront le gouvernement stable et éclairé, qui les fera jouir en paix des bienfaits de la liberté ; ce qui est arrivé dans nos départemens Allemands, ce que nous attendons encore d'eux, nous avons de même lieu de l'espérer des peuples conquis. La reparution du numéraire, l'abolition des dixmes, le reculement des douanes, les établissemens sages et humains qui seront formés, les encouragemens donnés au commerce, la considération rendue à l'agriculture, la légéreté des impôts, les relations multipliées avec l'intérieur, le partage de la souveraineté, ce desir qui existe dans quelques-uns de voir rejaillir sur eux la considération due à ces intrépides républicains, dont l'héroïsme les étonne ; *enfin, le peu de possibilité de revoir leur pays devenir le théâtre de la guerre*, cette dernière considération, sur-tout, d'un si grand prix pour eux ; tant de motifs

aussi puissans feront taire peu-à-peu l'égoïsme, détruiront l'apathie nationale, et parviendront à échauffer les cœurs froids de ces hommes qui n'ont jamais souri au doux mot de patrie.

Cependant ces pays renferment déjà de nombreux partisans du régime républicain; mais on distingue aisément parmi eux l'habitant du pays de Liége; français sous le rapport de l'idiôme, il est aussi français par caractère et par un profond amour pour la liberté; c'est-là, que le républicain est accuilli avec fraternité par un admirateur enthousiaste de la révolution Française; c'est-là, qu'il trouve des esprits tout disposés pour la réunion, une opinion toute faite pour l'introduction du gouvernement républicain. Déjà cette terre de liberté a procuré à la France de nombreux bataillons, d'intrépides défenseurs. On ne se rappellera pas, sans attendrissement, qu'un grand nombre de braves Liégeois, guidant les troupes républicaines, et partageant leurs périls, ont perdu la vie le jour même qui a vu, pour la seconde fois, les hordes ennemies expulsés de leurs murs.

Quel seroit donc le désespoir de ces chauds partisans de la liberté, *que ses promesses solemnelles d'une prochaine réunion* ont fait prononcer hautement en notre faveur? qu'elle confiance pourroit-on jamais avoir dans sa loyauté républicaine, si, par une politique mal entendue, ces pays alloient être rendus à eux-mêmes, aux factions qui les déchirent, et à la prépondérance, bientôt rétablie de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale? pourroit-on, de sang-froid, livrer des hommes qui se sont déclarés nos amis, nos frères, aux proscriptions de leurs tyrans, à la fureur des en-

nemis d'un meilleur ordre de choses? Non, un pareil abandon ne peut se supposer, et s'il étoit possible qu'il s'effectuât, la nation Française ne pourroit se dispenser de recueillir dans son sein les innombrables victimes de la mauvaise foi : il faudroit des trésors et des pays entiers pour les dédommager de l'abandon de leur patrie, de leur fortune, pour les mettre en état d'exister.

Cependant, si l'on veut en croire un bruit assez commun, les Liégeois et les Belges n'auront pas à craindre cet abandon.

La république se croiroit-elle donc assez défendue par le cours de la Meuse? Cette opinion seroit mal fondée; ce fleuve est loin de présenter une barrière aussi formidable que le Rhin; il est généralement bordé à droite de hauteurs dominantes; des ponts en pierres le couvrent en divers endroits; il offre même des gués assez praticables en certains tems de l'année.

Mais quels puissans motifs pourroient la déterminer à prendre un parti aussi désavantageux?

Les Belges, les Flamands sont-ils plus prononcés en faveur des Français? ont-ils plus de rapports avec eux que les habitans d'entre Meuse et Rhin? Les Franchimontois, dont la réunion a été jadis prononcée ; et les autres partisans de la révolution Française, dans les pays d'outre-Meuse, méritent-ils un injuste abandon?

D'ailleurs, qu'elle fausse délicatesse l'empêcheroit, après s'être emparé de la Belgique, d'achever de s'arrondir, de se mettre en sûreté?

Mais il ne peut entrer dans mon idée.... Non, ce bruit est dénué de vraisemblance, la république ne peut s'avilir jusqu'à manquer à tous ces engagemens,

jusqu'à considérer les pays d'outre-Meuse, comme devant lui servir de rempart.... leurs habitans, d'enfans perdus destinés à recevoir le premier feu de l'ennemi. On sait assez que tant que ces peuples craindront que leurs pays continuent à devenir le théâtre de la guerre, que tant qu'ils ne seront pas francisés, des-lors, voisins, alliés ou dépendans de nos rivaux, ils reprendront bientôt leurs anciennes liaisons avec eux, ils partageront leurs préjugés contre nous.

Je le répète donc, point de sûreté, point de tranquillité, ni pour les peuples conquis, ni pour la république Française, tant que le Rhin ne servira pas de ligne de démarcation entre nous et les puissances allemandes.

Il faut cet élan robuste pour rétablir la Gaule dans ses premières limites, et lui rendre, avec un meilleur régime, son ancienne prospérité.

Il le faut pour punir, pour humilier la maison d'Autriche, notre ancienne rivale; il est tems enfin de lui ôter cette prépondérance dans l'Empire, qu'elle n'a jamais employé que pour le malheur des peuples.

Il faut que l'ambition de la Prusse soit arrêtée par la rive droite du Rhin; il faut, en exigeant de cette puissance l'abandon de ses états de Gueldre et de Juliers, la priver de la possibilité d'ouvrir ou de fermer à son gré la navigation si importante de ce fleuve.

Il faut enfin, par la réunion des pays conquis, réaliser ce projet fameux, qu'un habile politique, *Richelieu*, avoit conçu dans le commencement du seixième siècle, que d'autres grands hommes, même

parmi ceux qui ont joué un rôle dans la révolution, ont remis plusieurs fois sur le tapis.

Qu'elles ressources la république ne trouveroit-elle pas en s'adjoignant un nouveau peuple de frères? Les plaines de Spire, la Belgique et le pays de Juliers seroient à l'avenir ses greniers d'abondance; ainsi la férocité Anglaise ne souriroit plus en multipliant les moyens de nous affamer. L'industrie, les nombreux atteliers du pays Liégeois alimenteroient nos arsenaux; les pays de Limbourg et de Luxembourg, riches en pâturages, nous fourniroient un bétail immense.... Je ne détaille pas les autres productions territoriales et industrielles de ces différens pays, elles sont assez connues, d'autres en ont parlé plus à fond et bien avant moi.

Notre commerce extérieur et intérieur, tombé dans un dépérissement total, a besoin de se relever: désormais de nouveaux ports, des côtes prolongées depuis Dunkerque jusqu'à celle de la Hollande, seroient des asyles assurées à nos flottes et à notre cabotage.

L'Escaut, la Meuse, dégagés de leurs entraves; le Rhin, devenu constamment libre, depuis sa source jusqu'à son embouchure, feroient circuler par-tout les productions nationales et les richesses des deux Mondes: la navigation libre de ces fleuves, protégée par la volonté d'un grand peuple, prendroit un nouvel accroissement de prospérité; des canaux bienfaisans, multipliant les relations commerciales et intérieures, utiliseroient les eaux fétides de nos marais. Le moment même ne sauroit être plus favorable pour effectuer la plus grande jonction des deux mers, du Nord au Midi; cette opération, dont les avantages sont in-

calculables, auroit lieu en joignant le Rhin au Rhône, par le moyen du Doubs et de la Saône. Les ramifications immenses de ce nouveau canal, étendues dans l'intérieur de la France, y entretiendroient, comme dans le corps humain, la circulation et la vie; mais sans liberté, point de navigation sûre, et sans navigation sûre, point de commerce, point de prospérité.

Enfin, du côté des finances, qu'est-ce que la république ne gagneroit pas? Un plus grand nombre de contribuables diminueroit les charges publiques et augmenteroit la somme des indemnités auxquelles ont droit les citoyens malheureux; elle trouveroit dans la vente des biens, qui forment, dans le pays conquis, le vaste domaine du clergé, un gage de plus pour ses assignats, un moyen certain d'en diminuer bientôt la circulation. On estime que dans les seuls Pays-Bas, et dans le pays de Liege, ces biens pourroient produire plus de trois milliards. — Que l'on évalue à la même somme les possessions ecclésiastiques des autres pays que nous occupons, et voilà tout d'un coup des ressources plus que suffisantes pour rassurer les créanciers de l'état, et voilà encore un excédent propre à être employé à des établissemens utiles et à alléger les charges du peuple.

Je ne pense pas que l'on veuille induire du nouvel agrandissement qu'obtiendroit la république, qu'elle en seroit plus difficile à gouverner : les rouages qui donnent en général le mouvement à cette grande machine sont simples, ils seroient capables d'en faire mouvoir une *bien plus grande encore*. Le centre de cette administration est comme le soleil, dont les rayons, distribués également, portent en même-tems la cha-

leur et la lumière jusques sur la plus petite partie du sol qu'il vivifie.

Je ne pense pas non plus qu'il soit besoin de plus grandes forces, que celles qui étoient entretenues pendant la paix dans la France proprement dite. Mais si à la force de sa nouvelle assiète, il falloit encore joindre des armées, n'aurions-nous pas aussi presque doublés nos ressources militaires, et les pepinières inépuisables où s'alimentoient les armées de l'empire, fourniroient des hommes *orgueilleux de marcher sous les drapeaux de la victoire.*

Que nos législateurs veuillent donc le bonheur des peuples conquis, comme ils travaillent à assurer celui de la France; mais que dis-je, qu'ils veuillent la tranquillité du monde; car la prépondérance que donne nécessairement la sagesse des lois, les ressources et la position formidable d'un grand peuple, influe toujours sur la tranquillité générale; elle est l'appui du foible, le frein de l'ambitieux, c'est le recours de tous; *chacun à l'envi* cherche l'alliance de ce peuple et craint sa justice. Arbitres des destinées des Nations, par le respect qu'inspire la vertu et la modération, l'olive sera dans nos mains, et la paix dont elle est le symbole, viendra pour toujours consoler les humains des malheurs de la guerre.

Par le citoyen Tainturier aîné, juge au Tribunal criminel de Liége, capitaine de la quatrevingt-septième brigade.

MÉMOIRE

SUR

CETTE QUESTION:

Est-il de l'intérêt de la République Française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin?

PAR UN JARDINIER

Du village de Wissoux, près d'Antonis.

> Que l'art de plaire soit un secret de sa fortune et de sa puissance.
>
> RAYNAL, tom. X. pag. 241.

UN grand peuple, occupé à conquérir sa liberté, a vu tous ses voisins conjurés contre lui pour y porter obstacle. Il les a terrassés.

Ce peuple, placé sur un sol fertile, dont le climat est tempéré et la situation commerciale la plus digne d'envie, avoit pour limites anciennes, au Nord, les Pays-Bas et l'Allemagne; à l'Est, le Rhin, la Suisse, la Savoie et les Alpes; au Sud, la mer Méditerranée et les Pyrénées; à l'Ouest, l'Océan et la Manche.

Attaqué par les Puissances qui l'entouroient, ses armées victorieuses ont franchi les Pyrénées, ont pris le comté de Nice, la Savoie, la principauté de Bâle, et enfin ont posé ses nouvelles limites sur les bords du Rhin et de l'Escaut, en conquérant toute la Belgique, la Flandre hollandaise et l'Allemagne méridionale, depuis l'Alsace jusqu'au territoire des Provinces-Unies.

Doit-il reprendre ses anciennes frontières? Doit-il les fixer entre la Moselle et le Rhin? ou n'en doit-il plus connoître d'autres que ce grand fleuve jusqu'à la Hollande?

Dans une si auguste délibération, il prendra conseil de son intérêt, s'il y trouve réuni le soin de sa liberté, de sa sûreté, de sa prospérité avec le devoir sacré de mettre à jamais pour lui un terme à toute guerre continentale.

Il me paroît aisé de prouver que ces motifs impérieux sont dans la décision affirmative de la question proposée : Est-il de l'intérêt de la république Française de reculer ses limites jusqu'au Rhin?

Les principales puissances auxquelles des sacrifices sont commandés par nos victoires, sont l'Empereur pour toute la Belgique; le roi de Prusse, pour Clèves, Gueldres et le comté de Mœurs; l'électeur palatin de Bavière, pour Juliers et la partie du Palatinat à gauche du Rhin; les trois électeurs ecclésiastiques, les princes de Deux-Ponts, de Nassau, de Hesse, de Bade et de Wirtemberg; les évêques de Spire, de Worms et de Liége, les villes impériales de Worms, de Spire, d'Aix-la-Chapelle et de Cologne.

Cette réunion à la République lui ôte dans l'Empereur le voisin le plus dangereux pour sa liberté, par son importance politique, ses armées nombreuses, les moyens d'aggression que les Pays-Bas lui donnoient

contre nos frontières, la facilité qu'Ostende et Nieuport offroient à l'Angleterre pour accroître nos embarras dans cette partie, la résistance que présentoit une forteresse telle que Luxembourg; enfin, la possession du cours inférieur de plusieurs fleuves, tels que la Meuse et l'Escaut, nécessaires à l'écoulement de nos denrées et marchandises, et à l'apport des munitions de tout genre, que la Hollande distribue à l'Univers.

L'éloignement du roi de Prusse de la rive gauche du Rhin, est utile à la liberté de notre alliée la république des Provinces-Unies, et conséquemment à la nôtre. Les Bataves n'ont plus à se préserver que du côté de Munster et d'Emden. Toutes leurs facultés militaires devront être dirigées vers la mer, leur élément naturel. On sait assez que tel a été depuis deux cents ans le vœu du parti républicain, tandis que le cri de ralliement des Stathoudériens a toujours été l'augmentation des troupes de terre, si favorable à l'influence de la maison d'Orange et de ses adhérens, si utile à l'Angleterre et à ses projets de domination sur toutes les mers.

La disparition des puissances ecclésiastiques est aussi nécessaire à notre liberté, non pas en raison de ce que nous avions à en craindre sous les rapports menaçans d'aggression de territoire, mais sous ceux d'influence de politique et de religion; celle-là sur-tout la plus dangereuse ennemie de la liberté. L'organisation de l'Empire Germanique, d'ailleurs, n'a qu'à gagner à une meilleure distribution du droit électoral de son chef, et il paroîtra à tout politique raisonnable, que la faculté d'élire doit

être bien plutôt appliquée à des puissances de l'ordre du landgrave de Hesse, du duc de Wirtemberg, qu'à des prêtres arrivés par la séduction de l'or aux mîtres vénales de Cologne, Trèves et Mayence.

L'Empire, si jaloux de sa gothique construction, la verroit plus solidement établie sur les sept colonnes de Bohême, de Brandebourg, de Saxe, de Bavière, d'Hanovre, de Hesse et de Wirtemberg.

Est-il nécessaire de dire qu'il y a utilité pour la liberté française d'anéantir toutes ces petites principautés qui se croisent vers nos frontières. C'étoit une bigarrure de souverainetés, de féodalités, dont la vue de si près seroit aussi offensante pour des yeux républicains, que sûrement pleine d'attraits et de charmes pour les amateurs serviles de l'ancien régime. Il faut encore leur prescrire cette privation, et leur enlever les fragiles espérances qu'ils pourroient peut-être y asseoir complaisamment.

La sûreté de la république veut aussi qu'elle ait le Rhin pour limite. Alors son attention n'aura plus essentiellement à se porter qu'à la défense de ce grand fleuve. Son immense largeur, des forces peu nombreuses, mais bien distribuées sur ses bords; les points principaux, depuis Spire jusqu'au confluent de la Meuse, soigneusement gardés par nous et la Hollande, des ouvrages entretenus là où l'art militaire les indique, rendront cette belle frontière

comme les rives de la mer, préservées d'invasion par de simples compagnies gardes-côtes.

Combien cet obstacle semble puissant, quand on songe que l'ancienne France a encore un triple rang de forteresses à son entrée, et que cette résistance est de plus accrue par Luxembourg, Maëstricht et les forts du Rhin et de la Moselle.

A jamais toute idée d'attaquer ce colosse inébranlable, fuira de l'esprit des despotes ; ce sont les COLONNES D'HERCULE, on ne les passe point.

Il est de plus remarquable que cet accroissement du territoire de la république, a pour elle l'avantage singulier de diminuer en temps de paix cette masse innombrable de soldats, puisqu'il ne sera plus nécessaire d'en garantir toutes nos places, depuis Dunkerque jusqu'à Landau. Dans le cas invraisemblable d'une attaque sur le Rhin, le temps de la résistance à son passage ne suffiroit-il pas pour que d'une extrêmité à l'autre de la république nos volontaires, habitués au charme de tant de triomphes, n'accourussent à de nouveaux lauriers, et sous les murs de Lille, de Metz, de Strasbourg, ne formassent spontanément des armées invincibles.

On ne sauroit douter que la prospérité de la France ne soit augmentée, si le Rhin devient sa seule limite du côté de l'Allemagne. Il faudroit ne pas voir les avantages que lui procureront l'extension de son commerce, de son industrie, de ses produits territoriaux et l'accroissement de sa navigation par le Rhin, la Moselle et la Meuse ; il faudroit ignorer la fertilité, l'industrie des riches

provinces qu'elle s'incorpore, et ne pas savoir de quelle population elles sont couvertes.

Soit que le gouvernement français adopte pour toute loi commercielle de n'en point avoir, et ne reconnoisse d'autre code que cette sentence mémorable de *Turgot* : Laissez faire et laissez passer; soit qu'il retarde encore quelque temps par des considérations dictées par les circonstances ce bienfait de la liberté, que l'éternelle raison réclamera toujours, — la limite du Rhin est préférable à toute autre.

Peut-être en ce temps, mais pour peu d'instans, la folle différence des changes, l'ébranlement que nos affreux vandales avoient causé à l'industrie de nos manufactures, la police des frontières relative aux émigrés exigeront encore des douanes, des barrières. Le Rhin remplira parfaitement cette destination; mais au moins sa navigation commune entre nous et les habitans de la rive droite, sera-t-elle délivrée des innombrables péages dont s'alimentoit le fisc de mille petites altesses, qui ne pourront plus croire que la plus belle image que Neptune ait donné de lui à l'Europe continentale ait besoin de leur frêle protection,

Alors, quelle vie, quelle prospérité ne répand pas dans tout son cours cette navigation entièrement libre depuis la Suisse jusqu'à la mer? La Moselle, la Sarre, la Meuse, ne font-elles pas jouir leurs rivages d'un semblable bienfait? Il porte bien plus loin son heureuse fécondité, tout ce qui afflue dans ces rivières fortunées, les produits du

sol et de l'industrie de vingt provinces acquièrent un nouveau prix, soit en se rendant aux grands marchés d'Amsterdam, de Dordrecht et de Roterdam; soit en se rendant à la mer en les traversant; soit enfin, en satisfaisant aux besoins des pays opulens qu'elles parcourent.

Jettons un coup-d'œil sur les productions de ces riches contrées.

On y trouve abondamment bleds, fruits, légumes, chanvre, lin, garance, colsa, tabac, vins, gibiers, poissons, chevaux, bœufs, moutons et pâturages excellens.

La terre y renferme dans son sein des mines d'or, d'argent, de calamine, de cuivre, d'étain, de plomb, de mercure, de charbons-de-terre, d'ardoise, de crystal, de l'alun, de la tourbe, des marbres, des améthystes, des agathes, des cornalines, des pierres d'Autruche, etc. Là sont des salines, des sources d'eau minérales, telles que Spa, Aix-la-Chapelle et Salz. D'autres parties sont couvertes d'antiques forêts précieuses pour les constructions. Les premiers besoins, comme ceux que le luxe y a amenés, y sont satisfaits.

La Flandre, le Palatinat offrent un excédent considérable de grains; Liège, Deux-Ponts de petits vins; la Flandre, le Hainault, la Westphalie de la bierre; les manufactures de Liège, de Verviers, de Herve, de Duren, de Montjoye, de Clèves, de Gueldres, de Mayence, de Frankental, de Ruremonde, de Louvain, d'Ypres, de Tournay et de Poperingue, des draps, des

serges, des pannes ; celles de Kempen, de Juliers, de Crevelt, d'Ath, de Bruges et de Courtray, des toiles, des fils et filoselles. Les grands vins du Rhin et de la Moselle sont donnés par les électorats de Mayence et de Trèves. Le duché de Luxembourg fournit des chevaux très-estimés. Les tabacs de Palatinat, quoique d'une qualité médiocre, ont l'avantage de n'en pas gâter de meilleurs avec lesquels on les mêlange à Creutznach et ailleurs.

La garance est un objet d'exportation pour le pays de Deux-Ponts. Le lin de la Belgique donne ces belles toiles et ces batistes si utiles à la parure du beau sexe, qui accueille aussi avec délice les charmantes dentelles qu'on y fabrique. Cologne, Crevelt, Frankental lui offrent le tribut de leurs rubans. On teint dans cette dernière ville les laines et les soies. La Flandre et le Brabant sont aussi connus par leurs teintures et leurs célèbres blanchisseries de toiles fines. Le coton est filé et fabriqué à Mayence, à Bruges et dans toute la Belgique. Anvers, Bruxelles, Grammont, Enghien, s'occupent de ces beaux tapis, de ces joyeuses tapisseries qui ornent si bien nos appartemens. Il y a des papeteries à Huy, dans le Palatinat et le Brabant. On fabrique à Mayence et à Frankental des glaces, de la porcelaine, du fil d'or et d'argent; des camelots à Bruxelles; des velours, des bas et des mouchoirs de soie à Crevelt. Il y a des verreries à Meisenheim, à Andernach. Là s'embarquent les planches du pays de Cologne et de Juliers, sur les bateaux

flottans qui s'y construisent à l'arrivée des bois que les Vosges envoient en Hollande. Il y a des fabriques de savon et d'amidon dans le Haut et le Bas-Rhin et dans le comté de Mœurs. On fait des fromages estimés dans le Limbourg ; Dixmude et la rive de l'Escaut commercent en beurre ; Mayence en noix, en amandes, en bois d'ouvrages ; ses salines d'Orb sont abondantes, et donnent un sel très-blanc et très-léger. La calamine, qui se trouve près d'Aix-la-Chapelle et dans le duché de Limbourg, et dont l'exploitation avantageuse se fait comme celle du charbon-de-terre, par galeries, se travaille à Namur dans des fourneaux, où on en extrait le zinc, pour le réunir au cuivre rouge.

Ce qui est d'une grande considération, ce sont les mines inépuisables de fer, à l'aide desquelles les pays de Liége, de Limbourg et de Namur fournissent des armes à feu, des lames, de l'acier, des cloux, du fer manufacturé de toute façon. Le pays de Deux-Ponts et de Sponheim ont des mines de mercure, et dont l'exploitation très-active est pour l'usage des mines d'or de Kremnitz en Hongrie.

Je dois finir cette énumération, quelque imparfaite qu'elle soit : elle suffira au moins à donner une légère idée des produits naturels et de l'industrie de ces provinces fortunées.

Quel sera le cœur français assez insensible aux espérances de prospérité nationale, pour ne pas desirer qu'une masse pareille de richesses réelles, de moyens d'industrie, soit réunie aux trésors que

nous possédons déjà ? Pour moi, je l'avoue avec orgueil, j'éprouve un grand contentement d'en offrir à mon imagination la riante perspective.

La France, après avoir ainsi posé le dernier jalon de sa circonférence, comptant dans son sein trente-deux milliens d'habitans, c'est-à-dire, le tiers de la population de toute l'Europe, n'a plus rien à desirer, et ses voisins n'ont plus rien à craindre.

Repoussons toutefois ce murmure de l'aristocratie qui dira : Comment ajouter dix, vingt nouveaux départemens, tandis que l'on ne peut gouverner ceux que l'on a déjà ? J'en appelle à elle-même, si le secret d'une bonne constitution n'est pas dans *l'administration uniforme de toutes les parties d'un Empire.* Et n'est-ce pas, en effet, la dissemblance organique de Paris et de ses quarante-huit sections qui les rendoit plus extravagantes que tous les autres points de la république réunis ?

Que l'organisation intérieure se fasse avec ordre ; qu'elle s'étende avec bienveillance sur les provinces nouvelles. N'oublions rien pour qu'elles trouvent leur sort amélioré ; ne nous y faisons connoître qu'*en frères.* Respectons leurs mœurs, leurs usages, et jusqu'à leurs préjugés. N'exigeons d'elles que les formes principales de notre gouvernement : distribution en départemens administratifs, participation naturelle à la législation. Laissons au temps, ce bon maître, si certain de rendre ses écoliers dociles, le loisir de donner à cette nouvele France tous les dogmes politiques de l'ancienne. Qu'un

système d'amour et d'harmonie s'établisse entre nous !

Les Belges ont aimé, et aimeront toujours la liberté. Un sentiment aussi élevé ne sera point étranger au fier Germain. Pourroient-ils regretter leurs despotes autrichiens et leurs vice-rois insolens, leurs archevêques, et leurs chanoines, et toute la race vénale des baillis et celle si rapace des percepteurs ? Nous ne leur ferons pas cette injure ; ils aimeront et défendront avec nous notre constitution sainte, où les droits des hommes sont enfin reconnus, et oubliront dans la douce jouissance des biens qu'elle vous promet jusqu'au souvenir de leur sujétion passée.

Conclure ce grand ouvrage dont le premier succès est dû à nos armées victorieuses, le conclure d'une manière stable, doit être le but d'une pacification dont le gouvernement s'occupe sans doute avec sollicitude.

Pour assoupir, rendre flexibles en quelques sorte les obstacles qui se présenteront à lui, ne seroit-il pas bon et digne de la Nation Française, de vouloir pour quelques puissances dépouillées, l'adoption d'un système de *dédommagement* auquel elles on droit, n'ayant été entraînées dans la guerre contre nous qu'évidemment malgré elles. L'intérêt de la France bien conçu le veut d'ailleurs ainsi. Et en effet, il est de principe diplomatique que la France doit toujours soutenir la maison Palatine, qu'elle vient cependant par son entravasion de dépouiller de l

partie de ses états en-deçà du Rhin, des duchés de Juliers et de Deux-Ponts. Il est très-important que cette maison serve de barrière à l'ambition de la cour de Vienne, qui depuis si long-tems convoite la barrière pour dominer à son gré l'Allemagne et l'Italie.

La France doit faire prévaloir en Empire le GRAND SYSTÊME DE SÉCULARISATION. L'archevêché de Salsbourg, les évêchés d'Ausbourg, de Passau, de Freisingen, de Ratisbonne, d'Aichstet, de Constance, de Wurtsbourg et de Bamberg donnés à la cour de Munich rendroient cette puissance ce quelle doit être, le rempart de l'Italie et de l'Allemagne

Les portions de Mayence, de Spire, de Trèves, de Strasbourg, au-delà du Rhin, Fulde etc., ne pourroient-elles pas être éventuellement destinées aux maisons de Nassau, de Hesse, de Bàde, de Wirtemberg?

En Westphalie et dans les autres cercles, Munster, Paderborn, Hildesheim, Osnabruck, tant d'Abbayes, de prévotés, de couvens offrent encore de quoi assouvir plus d'une ambition, concilier plus d'un intérêt.

Mais cela est déjà hors de mon sujet; j'y rentre pour ajouter que la France, pour adoucir les mécontentemens des princes ecclésiastiques dépouillés par son aggrandissement, devroit même leur assurer pendant leur vie un traitement proportionné à leur grandeur évanouie et à sa magnanimité.

Il m'a suffi d'indiquer cette conduite équitable

comme aussi d'avoir fait une énumération briève des possessions précieuses du clergé allemand. Leur distribution n'est point une tâche que j'aie à remplir, il me paroîtroit toutefois moins étonnant qu'elle fût trop tôt faite, que d'y trouver les consciences invariablement fermées.

La France termineroit ainsi le grand ouvrage de l'expropriation du clergé, que de tout temps et dans tout les pays appellent la saine raison et la philosophie ; et elle se donneroit un nouveau titre à la reconnoissance des hommes.

Elle en acquerreroit un immortel, si en tempérant la douleur de tant d'intérêts froissés, elle n'oublioit d'une autre part aucuns moyens de rendre heureux ses nouveaux enfans.

O ma patrie ! Que l'art de plaire et de faire le bien soit un secret de ta fortune et de ta puissance ! Que tes législateurs sachent enfin que l'égalité, la liberté ne sont point étrangères aux douces voies de la persuasion et de l'indulgence, et que ces moyens infaillibles de succès prennent leur place au frontispice des saintes loix de l'adoption.

Il leur sera aisé de dénommer nos nouveaux départemens, d'en fixer les chefs-lieux : assés de célèbres rivières les parcourent : assés d'illustres cités y sont amoncelées. Cette facile marqueterie est du ressort de nos géographes politiques ; je la leur abandonne pour conclure qu'après l'exposé des motifs sur lesquels reposeront la liberté, la sûreté, la prospérité de la France, l'esquisse du systême qui donnera à plusieurs membres du corps germa-

nique, dont elle n'a pas à redouter le voisinage ni l'aggrandissement, indemnités et consolation, à l'Empire, organisation perfectionnée, pour conclure, dis-je, que le résultat est pour notre pays le terme certain de toute guerre continentale, et qu'ainsi ce seroit ou trahison, ou ignorance profonde de nos plus précieux devoirs, que de mettre plus long-temps en doute, si la France a intérê à reculer ses limites jusqu'au Rhin.

RÉPONSE

A CETTE QUESTION:

« Est-il de l'intérêt de la République Française » de reculer ses limites jusqu'aux bords du » Rhin ? »

PAR le Citoyen PIERRE GADOLLE,

Distalateur, à Paris.

Gens magna et una.

LES grandes rivières et les hautes montagnes furent toujours les limites naturelles et les remparts les plus sûrs d'une nation. Ici, il faut passer; là, il faut franchir: pour s'y préparer, il faut des dispositions qui sautent aux yeux, et pour y réussir, il faut s'attendre à des pertes effrayantes.

Tandis que l'on défend le passage d'un grand fleuve, on a le temps d'enlever toutes les espèces de richesses dans les campagnes et de les aller mettre en sûreté avec son corps, soit dans l'intérieur, soit dans les places fortes, et alors l'ennemi se trouve réduit à ce que l'on appelle *faire la guerre à ses dépens,*

Faute de grandes rivières ou de hautes montagnes, l'ennemi peut subitement envelopper une ville, ravager des campagnes, créer des disettes et finir par se servir de toutes sortes de désastres pour soumettre des villes

1°. Un fleuve tel que le *Rhin* qui, en protégeant les habitans de la campagne, couvre en même temps les places de première ligne au point de leur donner la sécurité des places de seconde ligne, mérite certainement que l'on tienne à sa rive.

2°. La possession de la rive gauche du Rhin forcera, 1°. les petites puissances qui possèdent la rive droite; 2°. les villes qui fleurissent sur les rivières du Mayn, du Lahn et autres qui tombent dans le Rhin; 3°. enfin, elle obligera tous ceux qui auront besoin du cours de ce fleuve, à se ménager une bonne intelligence avec la république Française.

3°. La possession de la rive gauche du Rhin et notre alliance avec la Hollande nous ménagent, 1°. une dictature commerciale sur toutes les puissances non alliées qui auroient besoin du cours de ce fleuve; 2°. elle ouvre une communication inapréciable aux français de ces contrées jusqu'à la mer de la Hollande; 3°. enfin, ce fleuve deviendra, si j'ose ainsi parler, une artère commune dans laquelle le chile commerciale de nos voisins viendra s'identifier tellement avec le nôtre,

qu'il créera une unité d'intérêt *inruptible* entre nous et ses voisins.

4o. La possession de cette rive offre les barières les plus avantageuses 1o. contre les importations et les exportations illicites ; 2o. contre la rentrée des émigrés, des déportés etc. tandis qu'à défaut de ce moyen, une armée de commis, en présumant même bien de son équité, ne remédieroit pas du quart autant à ce désastre.

5o. Le peuple depuis la rive gauche du Rhin, jusqu'aux anciennes limites de France, est actuellement à demi dérouté dans ses habitudes superstitieuses, tant au civil qu'au moral ; le jeune sexe doit y avoir surtout contracté des affections avec nos défensenrs depuis plusieurs années, et réciproquement, il sera donc moins difficile qu'on ne pense de républicaniser ce pays, tandis que s'il redevient propriétaire de ses anciens maîtres, ces derniers déploieront tous les ressorts de leur magie pour se former un nouveau retranchement *vendéen* ans leur crédulité, et l'on y verra tout-à-coup une horde d'anciens prêtres, de nobles, émigrés et autres souffler la discorde, remuer la bigotterie ou la sensibilité de leurs proches, ou confidens en France, menacer les ours des acquéreurs de leurs biens, inquiéter la communication limitrophe de ces derniers, etc. etc. Enfin,

on verra tout-à-coup les ténèbres du fanatisme et de la discorde, jetter un sombre et déplorable reflêt sur tout le cordon intérieur de la république ; delà, des entraves pour notre gouvernement et de longues peines pour la lente philosophie. Il vaut donc mieux profiter du demi-jour actuel, pour achever de républicaniser ce pays, et pour contenir au-delà du *Rhin* les plus cruels de nos ennemis ; c'est-à-dire, les préjugés, les haines, les vengeances, etc. etc. ; ce seroit une peste qui nous méphitiseroit sans cesse jusqu'au danger ou jusqu'à l'irritation.

6°. A ces hautes considérations, ajoutez la suivante qui est péremptoire.

Notre immense quantité d'assignats hypothéquée sur des biens domaniaux, a besoin d'une surface domaniale qui soit proportionnelle à cette quantité d'assignats, pour que ces derniers puissent s'y délayer et s'asseoir sur une garantie : et faute de ce délayement, ces assignats viendroient envain chercher leur garantie sur un centre plus ou moins resserré, et dont les propriétés domaniales sont déjà en grande partie aliénées ; d'où il suivroit une banqueroute inévitable et des calamités contre-révolutionnaires.

Supposons encore, quoique gratuitement, que ces possessions ne soient pas nécessaires à la garantie de nos assignats ; ces possessions n'en seroient pas moins

indispensables à la garantie de la subsistance de nos défenseurs, qui iroient se fixer dans ces lieux et deviendroient le *palladium* limitrophe de leur pays.

Tout ces motifs étant raisonnables, il est donc permis de conclure.

« Qu'il est de l'intérêt de la République » Française de reculer ses limites jusqu'aux » bords du Rhin ».

Tandis que j'étois à jetter les idées précédentes sur le papier, il s'en est présenté d'autres à mon esprit, et je vais les présenter avec cet abandon et cette nudité littéraire qui caractérisent un artiste uniquement occupé des sciences exactes.

PREMIÈRE OBJECTION.

« Les puissances belligérantes ne s'obstineront-elles « pas à continuer la guerre, si la France persiste à « vouloir garder la rive gauche du Rhin ? »

Voici la réponse des Français :

« *Les descendans des Gaulois, redevenus leurs* « *maîtres, reprennent leurs anciennes limites. Leur* « *intérêt veut qu'ils les gardent, et leur courage* « *saura les garantir* ».

Au reste, les puissances belligérantes ne font la

paix que parce qu'il leur est impossible de continuer la guerre ; et en voici la preuve : 1o. depuis six ans que dure la guerre, l'argent des puissances, comme celui des émigrés, et enfin la fortune des coalisés quelconques, est descendue dans la poche des fournisseurs de toutes les espèces ; 2o. les sujets des rois sont épuisés par les contributions. 3o. Les terres qui ont servi de théâtre pour la guerre, n'ont pas pu être ensemencées ou ont été dévastées sans profit; les granges détruites, les magasins jettés dans les cas des poursuites précipitées, etc. etc. Delà une disette générale et une impossibilité de réunir de sitôt des approvisionnemens indispensables à une campagne ; 4o. les hommes et les animaux nécessaires à ce fléau, sont détruits ; enfin, l'épuisement est si général, que chacun est réduit à une modeste défensive sur ses propres limites dans cette partie de l'Europe.

DEUXIÈME OBJECTION.

« L'Angleterre ne fut jamais si puissante qu'au-
« jourd'hui, tant par le nombre de ses vaisseaux que
» par l'immensité de ses magasins, etc ».

1o. Son armement colossal ne peut être soutenu qu'aux dépens de sa caisse publique et aux dépens des matelots destinés à sa marine marchande.

2o. Elle est épuisée en troupes de terre, et l'état

actuel des choses la met dans l'impossibilité de recruter son armée.

3o. Les immenses magasins de son commerce seront nuls, tant que la Méditérannée Française, l'Océan Français, la Manche et la mer d'Hollande refuseront leurs ports au passage de ces marchandises, pour arriver par les rivières et les fleuves dans les villes du continent, actuellement interdit pour eux, et dans lesquelles sont les trois quarts des pratiques du commerce anglais.

4o. Le commerce d'Angleterre a d'autant plus souffert, *faute de debit depuis long-tems*, que les marchandises non consommées ayant perdu leur époque de vente, et venant se cumuler avec les nouvelles, formeront une redondance qui les forcera à une baisse ruineuse, si les commerçans veulent continuer à occuper des bras ; et s'ils s'arrêtent jusqu'à ce qu'ils aient un peu éclairçi leurs magasins, ces bras resteront oisifs, se disperseront, et adieu leurs manufactures, etc.

5o. Une guerre au de-là de trois à quatre ans fut toujours au-dessus des moyens naturels de l'Angleterre.

D'après toutes ces considérations, le plus sûr moyen de ruiner l'Angleterre, consiste à la forcer à se tenir dans son état gigantesque d'armement et dans sa stag-

nation de commerce ; et sous peu, ce colosse factice tombera de lui-même.

TROISIÈME OBJECTION.

« Qui voudra acheter les biens domaniaux en deçà « du Rhin, puisque ces biens sont si sacrés aux yeux « de la peur et des préjugés ? » . . . . .

Qu'importe, qu'on les vende d'abord ; il suffit à la France d'en toucher le produit annuel, d'après les baux existans. Avec des rentes, on éteint des rentes; et avec des biens-fonds ostensibles, on nargue les discréditeurs d'assignats.

Destinons les plus beaux édifices de ces limites à l'habitation de nos défenseurs invalides ; donnons à ceux qui sont mariés, ou qui se marieront, une petite portion de terre à cultiver ; offrons-en à ceux de nos défenseurs qui voudront s'y établir après la paix ; distribuons-en même-temps quelques arpens aux familles pauvres de ce pays, ces familles s'habitueront bien vîte au sacrilège de leur nouvelle propriété, et finiront par faire *chorus* avec leurs frères, nos défenseurs, pour crier : *Vive la République !*

QUATRIÈME OBJECTOIN.

« Mais un rayon administratif immense, des surfaces » morales inadaptives par la variété des langues, des » climats, des préjugés, etc. etc. ne doivent-ils pas » effrayer un gouvernement ? »

Qu'importe tout cela, si l'intérêt commun, c'est-à-dire, le bonheur de tous y est calculé; qu'importe la bigarure des cultes; qu'importe, en un mot, toutes les espèces de comédies humaines, si leurs manifestations n'ont aucun point de contact nuisible avec la morale universelle, ni avec l'ordre civil; un gouvernement ne doit envisager toutes les religions que comme autant d'aromates, dont l'odeur plus ou moins suave monte vers le même créateur : plus il y a de cultes, moins il s'en apperçoit; il suffit à ce gouvernement d'être à la tête de toutes les institutions publiques, de faciliter le développement des principes généraux, et de fermer les yeux sur une cérémonie religieuse, pourvu que cette cérémonie soit uniquement aux dépens des consommateurs. Des agens nationaux et de grands inspecteurs de l'instruction publique dans les départemens frontières, remédieront à tout par leur surveillance, par leur conseil sur les lieux et par leur correspondance avec le gouvernement.

Bref : la grande majorité d'un peuple quelconque, ne demande qu'un *Dieu* et du *pain;* il est donc facile de la contenter. La solidité d'un grand gouvernement comme le nôtre, dépend d'une administration *vigoureuse* au centre, et d'une bordure de républicains aux extrêmités; tout cela étant faisable, la quatrième objection est donc nulle.

Vade sed incultus

LA RIVE GAUCHE DU RHIN, LIMITE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Second Cahier, avec une Gravure.



J. Benizy sculp.

LA RIVE GAUCHE DU RHIN, LIMITE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

OU

Recueil de plusieurs dissertations, jugées dignes des prix proposés par un négociant de la rive gauche du Rhin.

PUBLIÉ PAR LE CITOYEN

GEORGES-GUILLAUME BOEHMER,
Ex-député à la Convention nationale Rhéno-Germanique.

Second Cahier, avec une Gravure.

« Le traité qui feroit rentrer nos phalanges victorieuses,
» sans conserver tout ce qui est en deça du Rhin
» et des Alpes, seroit un crime de haute trahison,
» qui souleveroit la Représentation Nationale, le
» Peuple et l'Armée. »

DUCHER.

A PARIS,

Chez DESENNE et LOUVET, Libraires au Palais-Égalité;
Et chez L'EDITEUR, rue des Cordiers, près la Sorbonne,
Hôtel de Pierre.

An IVme. de la Républ. Franç.

AVANT-PROPOS.

Je présente ici au public, dans les dissertations des citoyens *Dorsch* (1), *Athenas*, *Roux*, *Lembert*, *Dubignon* et *Silvy*, la suite de la discussion sur le reculement des limites françaises jusqu'aux bords du Rhin.

Les discours des CC. *Derché* et *Desplanques* formeront un troisième cahier, qui est déja sous presse. L'impression de la discussion allemande du citoyen *Lœv* sera réservée à une autre occasion qui ne pourra pas être éloignée.

On a pris la liberté de retrancher quelques morceaux devenus, par les circonstances, entièrement inutiles, sauf toujours à leurs auteurs de les imprimer séparément, quand ils le jugeront à propos.

Quant au fond de la question, je fais gloire de confesser les principes de tous les auteurs dont j'ai la satisfaction de publier les discours, sans pourtant partager chaque opinion particulière à l'un ou l'autre auteur, qui, en l'énonçant, usa d'un des plus précieux droits de l'homme, d'un

(1) C'est par erreur que le nom de cet auteur ne se trouve pas imprimé dans l'avant-propos du premier cahier, avec ceux des autres concurrens.

des premiers bienfaits de la révolution — *rara temporum felicitate, ubi sentire quae velis, et quae sentias dicere licet.* TAC.

Quant à l'auteur des prix, je n'ai pas encore la permission de le nommer au public; il suffira, en attendant, d'observer que c'est un négociant allemand dans une des premières villes de la rive gauche du Rhin, connu à tous ses amis par son amour brûlant de la République française et par son zèle pour la propagation des principes du bonheur général.

D'après les explications insérées dans le Moniteur du 5 Fructidor, la rédaction de la question proposée ne pourra plus offenser que ceux qui ne songent qu'à un intérêt matériel, et qui envient à une discussion si importante toute la latitude dont elle est susceptible; ceux, enfin, qui pourront, en la critiquant, oublier qu'il ne s'agit pas seulement de pays déja réunis, mais encore de pays à réunir.

Ceux qui ont soutenu l'affirmative de la question, ne pourront que se féliciter de se trouver sur le même chemin avec les membres de l'ancien comité de salut public, qui, par son digne organe *Merlin* (de Douai), a, au nom de la Convention nationale, solemnellement déclaré que L'AFFERMISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE REPOS DE L'EUROPE SONT ESSENTIELLEMENT ATTA-

CHÉS AU RECULEMENT DE NOS LIMITES JUSQU'AU RHIN.

Les revers passagers de nos armées du Rhin ne feront pas changer d'opinion des hommes attachés aux *principes* supérieurs à tous les événemens. L'énergie de notre directoire exècutif écrasera la lâche *faction des anciennes limites*, « et nos braves armées nous répondent que *jamais* » nos ennemis ne reprendront un ascendant ca- » pable de nous faire souscrire une *paix honteuse*, » et qui, par-là même, seroit ILLUSOIRE, puis- » qu'elle replaceroit nos ennemis à notre porte, » et remettroit dans leurs mains les plus puissans » moyens d'aggression. » (Rapport de Merlin sur la Belgique et le pays de Liége. Pag. 16).

A Paris, ce 29 frimaire, l'an quatre de la République une et à jamais indivisible.

BOEHMER.

TABLE

des Dissertations contenues dans les deux premiers Cahiers.

VUES
D'UN PATRIOTE MAYENÇOIS
SUR
L'ÉTAT RHÉNO-GERMANIQUE,

Adressées au comité de salut public,

PAR le citoyen DORSCH, employé à la commission des relations extérieures.

Les rivières sont les limites naturelles des pays.

LE pays situé sur la rive gauche du Rhin, le plus beau, le plus fertile de l'Europe, fut de tout temps le théâtre de la guerre. Tantôt les Français, tantôt les Allemands eux-mêmes le dévastèrent.

Quel sort est réservé à ces contrées?

La République les rendra-t-elle à leurs anciens oppresseurs, qui osent s'en appeler les maîtres? laissera-t-elle aux habitans le droit de se donner une nouvelle constitution libre? ou réunira-t-elle ce pays à la France comme partie intégrante, en le divisant en plusieurs départemens?

Son sort est dans les mains de la Nation française; il est temps qu'elle prenne un parti à son égard; il est temps de mettre fin aux maux incalculables qui résultent

de l'état d'incertitude dans lequel se trouve ce peuple, quant à son existence politique.

Qu'il me soit permis, citoyens-représentans, de vous proposer mes observations sur cet objet. Je vais examiner les différens états dans lesquels on peut considérer le peuple de ces contrées, pour voir quel sera le plus avantageux relativement aux intérêts de la France et du pays Rhéno-Germanique.

Je serai fort court dans l'hypothèse que ce pays soit livré de nouveau à ses anciens oppresseurs; car ne seroit-ce pas insulter aux principes et au caractère de la Nation française, que de supposer qu'elle contribuera à soumettre au joug des despotes civils et ecclésiastiques un peuple naturellement bon, et dont presque tous les Français ne cessent de faire l'éloge. Comment, en effet, une grande nation, qui a déclaré solemnellement n'avoir pris les armes que pour le maintien des droits de l'homme et du citoyen, pourroit-elle *trafiquer de la liberté des peuples*? Elle a reconnu déja l'indépendance de la plus grande partie de ce pays; elle renonceroit donc aux promesses les plus formelles? Elle romproit un lien qu'elle avoit formé avec tant d'empressement, lorsqu'un de ses représentans lui a fait part des vœux unanimes de tous les citoyens réunis à Mayence en Convention Rhéno-Germanique? Le reste du pays, non compris dans le décret qui unit ce pays à la France, l'a été de fait, puisque les lois françaises y sont en activité, les administrations à Bonne, à Coblentz, à Trèves, etc., sont organisées comme les districts en France. Les institutions des juges-de-paix et des jurés y sont en vigueur. Et comment, après avoir fait connoître à ces contrées les bienfaits d'une constitution libre, pourroit-on les laisser retomber sous l'ancienne servitude?

Non, législateurs! vous ne serez pas injustes; vous

prouverez à l'Europe, qui a les yeux fixés sur le sort du pays en deça du Rhin, que vous savez tenir parole; vous maintiendrez sa liberté.

Ce pays peut être libre en adoptant une constitution basée sur des principes de liberté, pareille à celle de la République française, ou en acceptant cette constitution elle-même; en faisant une puissance à part, comme celle que la République vient de reconnoître dans les Provinces-Unies, ou étant réuni à la France.

La République laissera-t-elle les habitans en deça du Rhin, depuis Landau jusqu'à la Meuse, se donner une constitution et former un état indépendant?

Dans cette supposition, quelles seront les limites de ce nouvel état libre? Vers le Nord, les Provinces-Unies: vers le Sud, la France; vers l'Est, le Rhin; et vers l'Ouest, la Meuse, qui le séparera des Pays-Bas appartenans à la France.

Il faut à chaque puissance, qui veut se faire respecter, un territoire et une force suffisante pour le défendre. L'étendue du terrein de ce pays est assez grande; on y peut compter 2400 lieues quarrées: il a l'étendue de sept départemens.

Quant à la force militaire, ce pays est ouvert sur plusieurs points. Le Rhin est difficile à passer: il n'est défendu que par Mayence et Rheinfels; les Allemands n'ont aucune place forte sur la Moselle ni sur la Meuse. Il se trouve encore dans ce pays la forteresse de Juliers, mais cette place n'est que du troisième rang. Il faudroit donc une force considérable pour défendre ces contrées, si elles formoient une puissance indépendante.

Ce pays est bien peuplé. On peut compter, depuis

Landau jusqu'à la Meuse, 2,212,800 habitans. Il est donc aisé de déterminer quelle seroit la force militaire de ce nouvel état. Si la force d'un pays est en raison de la population, comme 1 à 100, il pourroit fournir 27,128 hommes en état de porter les armes. Voudra-t-on adopter le même mode que la République a suivi dans la guerre actuelle pour soutenir sa liberté? on pourroit tirer de ce pays 70,810 hommes; mais cette force ne serviroit que pour la défense du pays, car la République elle-même n'auroit pas été en état d'entretenir une force si imposante, si elle avoit eu à combattre loin de ses frontières.

La vraie force naît de l'union, du zèle et de l'envie de tout faire, de tout entreprendre pour la cause sacrée de la liberté. C'est l'enthousiasme pour le nouvel ordre des choses, qui fait dans une révolution des prodiges de valeur.

Quant à l'union des habitans de ce pays, il faut observer qu'ils diffèrent beaucoup entr'eux de mœurs, d'habitudes, d'opinions politiques et religieuses.

Ils étoient gouvernés par des magistrats civils et ecclésiastiques; une partie par l'Empereur, une autre par le roi de Prusse, la partie la plus considérable par les trois électeurs ecclésiastiques: il y en a qui furent gouvernés par les princes mitrés de Spire et de Liège, d'autres par l'Electeur Palatin, par le duc de Deux-Ponts, par des magistrats des villes libres d'Empire, enfin par des petits princes et seigneurs, par des chapitres et abbayes, etc. Point de lieu qui unît les habitans, point de ralliement: ils n'ont de commun que la même langue, qui a différens accens dans ces contrées. Chaque prince est souverain dans son pays; les lois, ou ce qui les remplace dans des états despotiques, les volontés des maîtres, sont très-différentes; ce qui varie les mœurs et les habitudes

de ce peuple. La religion diffère aussi beaucoup ; la grande quantité de prêtres et de moines, dont ce pays fertile est inondé, n'a pas réussi à étouffer l'esprit public, quoiqu'ils fussent bien secondés par des journalistes et écrivains mercenaires. Les princes, les nobles, les prêtres et les gazetiers sont unis pour peindre les Français comme une nation d'Athées.

Il est fort à craindre que la retraite des Français ne soit le signal de la guerre civile. Les partisans des anciens maîtres et seigneurs, les partisans des prêtres et des moines se livreront à toutes les passions, useront de tous les moyens pour rétablir l'ancien ordre des choses.

Je n'ose pas examiner si l'on trouvera assez d'harmonie, assez d'énergie, et de lumières parmi les habitans de ces contrées, pour qu'ils soient en état de former et de consolider un état séparé.

Quoiqu'il en soit, ils aimeront plutôt adopter la constitution française, que de s'en choisir une nouvelle : tel fut au moins le vœu fortement prononcé de la plupart des communes qui se trouvent depuis Landau jusqu'à Bingen.

Examinons maintenant la question de la réunion.

La réunion est avantageuse aux habitans du pays.

Ils seront délivrés du joug sous lequel ils ont gémi depuis plusieurs siècles ; ils renaîtront à la jouissance des droits de l'homme et du citoyen, et leur liberté sera affermie à jamais.

Ils jouiront des fruits de leurs travaux ; le cultivateur semera pour lui. Les impôts et le poids de l'État ne pèseront plus sur la classe indigente, et les castes privilégiées disparoîtront à jamais du sol régénéré.

Le commerce du pays aura plus d'activité et une plus grande latitude ; il sera dégagé des entraves sans nombre qu'il a rencontrées dans cette grande diversité de territoires, où il y avoit à payer les droits d'entrées, de passer, de sortie, etc. Les habitans commerceront d'un bout à l'autre, sans rencontrer ni douane, ni péage.

Les manufactures et les mains-d'œuvres gagneront par l'abolition des maîtrises et des jurandes, et par l'exercice libre du culte.

Soutenus par le peuple le plus puissant, les habitans n'auront plus à craindre que leur pays soit envahi, et devienne tous les ans le théâtre de la guerre.

La réunion sera avantageuse à la République elle-même.

En ajoutant ce pays au sien, elle ajoute à sa propre sûreté. La France n'est pas assez couverte du côté de l'Allemagne. Il n'y a que Landau qui couvre le département du Bas-Rhin. Strasbourg demande trop de monde pour être défendu, et sa citadelle n'en contient pas assez. Vauban voyant qu'il étoit très-facile à l'ennemi d'entrer de ce côté en France, ajouta à la fortification de Landau, et établit les lignes de Vissembourg. Mais la France deviendra très-forte de ce côté, ayant la même défense que les Gaulois ont opposée aux invasions des Romains. En effet, le Rhin paroît une des limites naturelles de la France ; elle gagnera encore deux places fortes, Mayence et Rheinfels.

En ajoutant ce territoire fertile au sien, elle augmentera ses ressources. Tout le monde sait que la nature a prodigué ses dons à ce pays heureux. Le voyageur sensible n'a jamais vu les bords du Rhin sans en être enchanté. La réputation de ses vins est faite. Le Palatinat et le pays de Juliers sont de vrais greniers en toutes sortes de grains. Le pays de Limbourg est riche en pâturages. Nos armées

nombreuses, qui occupent ces contrées depuis long-temps, y sont entretenues par le produit du pays : à Deux-Ponts, dans le Hundsrük, à Eiffel, à Coussel près de Spire, on trouve des bois fort propres à notre marine; on y trouve encore des mines de fer, de charbons, d'argent vif, etc.

La République gagnera beaucoup de biens nationaux depuis Spire jusqu'à Cologne. Il s'en trouve une très-grande quantité appartenant aux corps ecclésiastiques et au gouvernement ennemi. On en peut compter au moins pour deux milliards de livres. L'hypothèque des assignats sera donc augmenté d'autant.

L'union activera le commerce de la République. Les trois grands fleuves qui coupent ce pays, le Rhin, la Moselle et la Meuse, faciliteront l'entrée des marchandises qui arriveront en France de la Hollande et des Pays-Bas, et ils en faciliteront le transport aux ports de mer.

La réunion sera avantageuse aux manufactures et à l'agriculture. Le pays de la Meuse est riche en manufactures et fabriques de tout genre. Il excelle sur-tout en manufactures de drap. On sait que les artistes et les ouvriers allemands ont de la réputation; ils excellent dans les travaux assidus. Les Anabaptistes, qui ont bien mérité de l'agriculture en Allemagne, pourront, dans ce genre, rendre des services essentiels à la France.

Cette union ne tournera qu'au profit des arts et des sciences. Les académies de Mayence et de Bonn n'ont pas peu contribué à répandre des lumières et à mûrir les esprits pour la révolution française. Composées de gens instruits et éclairés, elles continueront à attirer du monde du fond de l'Allemagne, et à propager les principes républicains mieux que la propagande et les clubs, qui n'ont tourné qu'au profit des ambitieux.

Il me paroît démontré que cette réunion sera utile à la France, sous tous les rapports.

Pourquoi hésitez-vous, citoyens-représentans, à prononcer la réunion ? Le moment est favorable. L'Empire ne peut plus fournir aux frais de cette guerre désastreuse; il achetera la paix à tout prix ; il consentira à perdre quelques parties pour conserver les autres.

Si vous ne saisissez pas cette occasion, peut-être qu'elle ne s'offrira plus.

Vous devez au peuple Rhéno-germanique; vous devez au peuple, que vous représentez, de décréter enfin de nouveau la liberté du pays sur la rive gauche du Rhin.

Encore une fois votre propre intérêt vous y engage. Tous les ennemis de la liberté française n'ont pas été pris à Quiberon. Votre zèle ne se lasse pas de les poursuivre ; mais qui peut vous garantir qu'ils sont tous abattus? Vous terrassez une faction, et des cendres de cette hydre en renaît une autre. Peut-être encore plus d'une fois les royalistes attenteront à l'arche sacrée de la constitution républicaine. Les pays les plus proches, d'où il sera plus facile d'attaquer la République, leur serviront de foyer pour conspirer avec les faux républicains dans l'intérieur. C'est ainsi qu'au commencement de la guerre, les villes de Worms, de Mayence et de Coblentz, ont été souillées par la présence et les projets liberticides des contre-révolutionnaires français. Je ne dis pas que de nouveaux projets leur réussiront mieux que les anciens. Le génie de la France et les droits immuables de l'homme et leurs intrépides défenseurs garantissent le contraire ; mais au moins, ils pourront renouveler des maux avec lesquels nous avons à combattre depuis six ans; ils pourront ressusciter des haînes intérieures à peine étouffées; et ce sera le pays du Rhin où ils trameront leurs complots, d'où partiront leurs coups.

Hâtez-vous donc de soustraire à la tyrannie des vic-

times sans nombre, et à vos ennemis, tous les moyens de nuire à la République, en unissant à elle le pays Rhéno-germanique.

Si cependant vous préfériez dans votre sagesse l'indépendance de ce pays à la réunion, je ne cesserai de vous demander au nom de tous les patriotes allemands, au nom de l'humanité entière, de ne pas éloigner vos défenseurs avant que la liberté du pays soit affermie; de ne pas retirer votre main bienfaisante avant qu'il se soit donné une constitution. Quelle que soit la différence qui sépare les habitans par les opinions politiques et religieuses, il est cependant une opinion commune à tous, c'est celle de la puissance de la République et de la foiblesse de ceux qui la combattent. Quoique divisés par des haines particulières et des intérêts opposés, ils sont unis pour rendre justice aux Français; ils n'ont qu'un sentiment, c'est celui du respect pour la nation française et de la crainte de ses armes.

Paris, le 4 thermidor, l'an troisième de la République.

MÉMOIRE

SUR CETTE QUESTION.

Est-il de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin ?

PAR le citoyen ATHENAS, fabriquant de sels et acides minéraux, et secrétaire au bureau de correspondance de Nantes.

Sint certi denique fines.

UNE nouvelle carrière est ouverte aux recherches de la politique et du commerce. Il s'agit d'examiner si la République française réunira à son territoire le théâtre ensanglanté de vingt siècles de guerres renaissantes entre les Gaules et la Germanie, entre la France et l'Allemagne: si, à l'exemple d'Hercule qui posa des bornes au monde, elle replacera entre les deux nations le Rhin, ce fleuve trop souvent rougi de leur sang, cette barrière fixée par la nature, et déplacée par la politique et par les rivalités d'une ambition insensée. Il faut discuter si la France, dont les ports sont ouverts sur la Méditéranée, sur l'Océan, et sur le canal britannique, en adoptera de nouveaux dans la Belgique sur la mer du Nord : dans la Belgique qui fut le berçeau des premières manufactures de l'Europe, la dominatrice de ses mers et l'entrepôt du premier commerce qui rapprocha les farouches habitans de la Baltique des peuples civilisés de la Méditéranée. Enfin, il faut savoir si la patrie des plus belles manufactures de l'Allemagne deviendra française, et si elles seconderont l'industrie des nôtres après en avoir été les rivales.

Il faut donc considérer cette question sous le double rapport de l'intérêt politique de la France, et sous celui de l'intérêt de son commerce et de ses manufactures.

Depuis César jusqu'au cinquième siècle, nous voyons les peuples barbares du Nord et de la Germanie, forcer à différentes reprises la barrière naturelle que le Rhin mettoit entre eux et les Gaules, pour s'emparer de ce riche pays. Les commentaires de César font mention de trois tentatives de ce genre, l'une par les Suisses, l'autre par les Temturiens et les Usipètes vers l'embouchure du Rhin, la troisième par les Sicambres. A la décadence de l'Empire d'Occident, les Francs, sous le commandement de Genaubaudés, de Marcomer et de Sunon, passent le Rhin, mettent à feu et à sang les contrées les plus fertiles, et font trembler la ville de Cologne pour ses propres foyers. Ces mêmes chefs font une seconde irruption dans les Gaules, en 391, sous le règne de Valentinien second. On voit à la fin de 406 les Alains, les Suèves et les Vandales passer le Rhin sur la glace, entrer dans les Gaules pour n'en plus sortir, et pénétrer jusqu'en Espagne sous la conduite de Godisilc. En 450, Attila passa ce fleuve vers le confluent du Necker, à la tête d'une armée innombrable de Huns et d'Alains. Les Allemands en firent autant sous Valentinien troisième pour s'établir en Alsace, et renouvelèrent la même tentative en 480 et 496, sous le règne de Clovis qui les tailla en pièces à Tolbiac, à quelques lieues de Cologne. Les Romains sentoient si bien l'importance de cette barrière, que tant que les Gaules furent une de leurs provinces, ils eurent des postes et des camps fortifiés le long du Rhin, comme le témoigne un discours de Céréalis, général de l'Empereur Vespasien dans les Gaules. Aussi dans les médailles de Posthume, ce fleuve est-il appelé le Salut des Provinces. *Salus provinciarum.*

Depuis l'établissement de la monarchie française, il a

continué d'être le théâtre de la guerre entre les Français et les Allemands. Il est donc important pour le bien de l'humanité de mettre cette barrière entre ces deux peuples belliqueux, et de profiter de ce frein dont la nature a fait présent aux deux nations, pour réprimer ou rendre nuls les efforts réciproques de leur effervescence guerrière.

Il y a deux moyens d'exécution propres à effectuer ce projet; savoir, de réunir le pays qui est en-deça du Rhin à la République française, ou d'en former une République sous la protection de la France. Dans cette dernière hypothèse, la France intéressée à prévenir toute invasion sur le territoire de la République neutre, seroit forcée de faire tous les frais du systême défensif de cette nouvelle puissance, à qui les avantages du commerce entre la France et l'Allemagne resteroient assurés pendant la paix. Ce seroit un entrepôt de fraude pour les deux nations, dont la balance seroit principalement à notre désavantage. Nous aurions donc tout l'onéreux du maintien de cette République, sans en avoir le profit. D'ailleurs, les liaisons que ce pays auroit avec ses anciens maîtres, par les souvenirs de ses longues habitudes, par ceux des maux récents inséparables de sa conquête, et sur-tout par l'usage du même idiôme, pourroient nous donner des inquiétudes bien fondées, et nous remettre d'un instant à l'autre, par les suites d'une trahison bien concertée, dans le même état où nous étions avant la guerre.

On nous opposera peut-être l'exemple de la Suisse, qui sert de barrière entre l'Allemagne et la France, mais il n'y a pas de parité. La Suisse nous garantit bien moins comme gouvernement républicain que comme pays de montagnards. Il peut, à raison de ses sites escarpés, maintenir par lui-même sa liberté contre les entreprises de ses voisins.

Les provinces en-deçà du Rhin sont au contraire pour la plupart des pays de plaine, et tous incapables de s'opposer par leurs seules forces à l'invasion, sur-tout du côté de la France.

Notre gouvernement inquiet sur la sûreté de cette importante barrière, ne manqueroit donc pas de surveiller, de s'immiscer, disons mieux, d'influencer celui de la République neutre. Cette interposition de notre autorité entre celle de son sénat, ne pourroit qu'indisposer les esprits, les porter à exciter ou au moins à désirer l'occasion d'une révolte; et si la crainte en comprimoit les essorts, la France auroit manqué l'honorable et double but qu'elle se propose, celui de sa sûreté et de la liberté de ces peuples.

Il est donc en même-temps de la politique et de la générosité française de ne s'en rapporter qu'à elle-même du soin de veiller à la conservation du cours du Rhin, et d'y intéresser les peuples conquis par l'usage d'une liberté aussi plénière que la nôtre.

Ce seroit sans doute un grand coup porté à la puissance de la maison d'Autriche, et les avantages que nous lui arrachons, en nous incorporant ces peuples nombreux et guerriers, nous donneront une force et une attitude colossales. Si nous avons des risques à courir par cette réunion, elle ne pourra venir que de l'excès et de l'abus de nos forces. Les Français, dont les ancêtres ont tour-à-tour étendu ou effrayé par leur bravoure la puissance romaine, qui, à différentes reprises, ont poursuivi l'aigle germanique jusqu'au centre de l'Allemagne, viennent d'acquérir, par les agitations, les revers et les triomphes de notre révolution, une trempe d'ame qui les met au-dessus de tous les périls. Leur courage assoupi par la léthargie du gouvernement monarchique, vient de reprendre tout son ressort dans les crises d'une guerre générale. Seul contre tous, et victorieux de tous, le

peuple français tout entier, devenu soldat, rapportera dans ses foyers, l'esprit inquiet et le souvenir agitateur de ses triomphes, qu'accroîtra encore le sentiment habituel de sa liberté. Il est à craindre que l'esprit de conquête ne devienne l'esprit dominant de la nation, et que nous n'ayons le sort des peuples libres qui se sont détruits par l'étendue de leurs propres victoires. Il est donc à désirer que les deux rives du Rhin soient hérissées, de part et d'autre, de redoutes, de places fortes, et de tout ce que l'art peut inventer de plus redoutable pour garantir les deux peuples d'une invasion réciproque, et la France sur-tout des malheurs de ses succès militaires au-delà de ce fleuve.

Il est un autre point de vue sous lequel nous devons envisager la réunion des pays en-deçà du Rhin à la République française, c'est celui de son *commerce*. Nous diviserons cet examen en deux parties, savoir de son commerce maritime ou extérieur, et de son commerce intérieur ou de ses manufactures.

Nous insisterons particulièrement sur ces deux points, parce qu'ils ont été jusqu'ici les moins discutés ; et que le citoyen qui propose une prime pour la discussion qui nous occupe, s'étant annoncé comme négociant, paroît devoir désirer des recherches plus étendues sur un objet qui l'intéresse plus particulièrement.

Le commerce maritime de la France trouve un rival dans les ports de la Belgique. Déja on lui a rendu la navigation de l'Escaut; et avant d'examiner quelle influence elle pourra avoir sur le commerce des Pays-Bas et celui-ci sur le commerce de la France, il est nécessaire de rechercher ce qu'a été celui de ses différens ports, lorsqu'ils jouissoient d'une liberté indéfinie de commerce et de navigation.

Quand l'Europe commença à sortir de la barbarie, les

Italiens, connus sous le nom de Lombards, furent les premiers qui transportèrent chez les différens peuples de l'Europe les superfluités de leurs manufactures, les produits du Levant, les épiceries et les marchandises de l'Inde. Les munitions navales qu'exigeoit la marine des Italiens, leur firent ouvrir des relations nécessaires et importantes avec les villes de Hambourg et de Lubeck, qui alloient charger les bois de construction, la mâture et les autres marchandises du Nord daus la mer baltique. Les brigands qui infestoient ces parages les obligèrent à se réunir pour protéger leur commerce contre ces pirates; et delà se forma cette fameuse ligue commerciale, sous le nom de ligue teutonique ou anséatique. Elle commença à Brême en 1164, comprit successivement 62 villes, depuis la mer baltique jusqu'à l'embouchure du Rhin, et par la suite, elle s'étendit sur les côtes de France et d'Espagne.

La Flandre, située presque au centre des puissances maritimes de l'Europe, servoit de théâtre à leurs heureuses spéculations. Sa position n'étoit pas la seule cause d'une préférence qui lui étoit si utile, elle la devoit encore à ses belles et nombreuses manufactures de draps et de tapisseries. L'époque de leur naissance y remonte jusqu'au dixième siècle. Les Flamands en avoient reçu les premières notions des Italiens qu'ils surpassèrent bientôt. L'Angleterre n'existoit pas encore comme puissance commerçante, elle étoit plongée dans les ténèbres de la barbarie féodale et d'une ignorante superstition. C'étoit les Flamands qui mettoient en œuvre les laines de l'Angleterre. Elles étoient, ainsi que son plomb et son étain, transportées sur les vaisseaux des villes anséatiques. Des foires franches établies originairement par Charlemagne dans les différentes villes des Pays-Bas, donnoient un grand débouché au produit de leurs manufactures. Tous ces moyens de prospérité, réunis, en firent donc la région la plus peuplée et la plus cultivée de l'Europe.

Gand fut au commencement la plus riche et la plus marchande des villes des Pays-Bas ; mais une sédition qui y éclata au quatorzième siècle en fit sortir un grand nombre d'ouvriers, qui se répandirent dans plusieurs villes de la Belgique.

Bruges fut ensuite celle qui profita le plus de ses avantages. Elle communique avec la mer par un canal de quatre lieues qui se jette dans le port d'Ostende. Bientôt son commerce devint supérieur à ce qu'avoit été celui de Gand dans sa plus grande splendeur. Presque toutes les nations de l'Europe y eurent des comptoirs et des magasins.

Le commerce fit aussi de grands progrès à Anvers, et surpassa par la suite celui de Bruges. Cette première ville est située à 17 ou 18 lieues de la mer sur l'Escaut. Elle communique avec Bruxelles par un canal et par la rivière de Ruppel. Les avantages de la navigation de son port qui recevoit de gros navires y attirèrent les étrangers. L'Escaut fut couvert des vaisseaux de toutes les nations. On en compta jusqu'à deux mille cinq cents dans le port ; et pour arriver au lieu de leur décharge, ils étoient quelquefois obligés d'attendre plusieurs semaines. Cette ville devint le chef-lieu de la ligne anséatique. C'est-là que résidoit le directeur ou consul de cette célèbre société. Elle y avoit le plus considérable de ses comptoirs, dont les bâtimens subsistent encore sous le nom de la maison des Osterlins. C'est dans cette espèce de palais qu'elle avoit d'immenses magasins de toutes sortes de marchandises; non seulement du Nord on avoit commencé la confédération, mais encore de toutes les parties du monde alors connu.

Anvers étoit à ce haut dégré de prospérité commerciale, lorsque les vexations et l'intolérance de Philippe deuxième, roi d'Espagne, portèrent le trouble dans les dix-sept provinces des Pays-Bas. Il en résulta une scission

scission de sept d'entr'elles, connues depuis sous le nom de Provinces-Unies. Elles posèrent pour une des bases de leur constitution la liberté de conscience ; et aussitôt un très-grand nombre de négocians et de manufacturiers d'Anvers et des autres provinces restées soumises au roi d'Espagne, persécutés pour opinions religieuses, allèrent porter en Hollande leurs capitaux et leur industrie. Ce fut la première époque de la ruine du commerce d'Anvers ; elle fut consommée par le traité de paix conclu à Munster en 1648, entre Philippe quatrième, roi d'Espagne et les états-généraux. Il fut arrêté que nul gros vaisseau ne pourroit plus remonter à Anvers, sans décharger premièrement ses marchandises en Hollande, d'où elles viennent dans le pays sur des bateaux de transport.

Le traité, connu sous le nom de *Barrière*, conclu entre l'Empereur et les Hollandais, en 1715, avoit assuré à ces derniers le commerce de la Belgique, en les rendant maîtres d'une partie du pays et des canaux par les villes qu'ils avoient en dépôt. Indépendamment de cette stipulation, ils ont comblé l'Escaut, les canaux du Sas-de-Gand et les autres bouches, conformément à l'article XIV du traité de Munster. Ainsi, le port d'Anvers eut contre lui les traités faits entre les puissances et la dégradation de son chenal et de ses canaux.

L'industrie des Belges lutta contre tant d'obstacles, et si elle ne put conserver le commerce maritime qu'elle entretenoit avec les autres nations, dans les beaux jours de sa prospérité, les villes de Bruxelles, de Gand, de Bruges et d'Anvers, trouvèrent dans le port d'Ostende, un lieu d'entrepôt pour les marchandises du cru du pays, et de leurs manufactures qu'elles échangent avec l'étranger pour d'autres objets, qu'elles font refluer en partie dans l'intérieur de l'Allemagne.

Un canal joint, comme nous l'avons dit, Bruges au port d'Ostende. Celui-ci est un des plus heureusement

situés, ayant la Mer du Nord à sa droite et la Manche à sa gauche. Ses négocians y sont formés et rompus au commerce *d'entrepôt et de commission ;* et l'on peut dire que cette branche de commerce y a acquis le dégré de prospérité et de perfection dont il est susceptible. Ils ont ravi une grande partie du commerce des laines à Amsterdam, depuis quelques années que les fabricans d'une partie de l'Allemagne et de la Suisse y font venir de fortes parties de laines d'Espagne qu'ils tiroient auparavant par la Hollande. Ce commerce d'entrepôt redoubloit d'activité, lorsque les Hollandais étoient en guerre avec quelque puissance maritime de l'Europe, ou que la France l'étoit avec l'Angleterre. On a vu, pendant l'avant-dernière guerre, 800 navires dans le port d'Ostende, et un de ses négocians en armer jusqu'à 240. Plusieurs fois les bénéfices de ce commerce de circonstances ont porté ombrage à Amsterdam, qui a toujours un œil jaloux ouvert sur les rivales qui pourroient attaquer le germe de sa splendeur.

Le prince Eugène, à la fin du siècle dernier, cherchant à donner quelque importance au commerce des États de l'Empereur sur l'Océan, favorisa l'établissement d'une compagnie des Indes-Orientales à Ostende. Elle eut de très-grands succès ; mais bientôt la Hollande et l'Angleterre ne purent souffrir une atteinte aussi directe portée au projet qu'elles avoient l'une et l'autre d'envahir ou au moins de se partager le commerce maritime du globe. Elles abandonnèrent dans le continent des possessions territoriales à l'Empereur qui, d'après le traité conclu en 1722, suspendit pour sept ans la compagnie des Indes d'Ostende qui ne s'est pas rétablie depuis.

Ostende n'a fait depuis cette époque aucune opération importante de *commerce de spéculation.* Il lui manque même pour le faire avec avantage et étendue, des capitaux, des magasins, des vivres, des navires et des

chantiers pour en construire. Sous ce point de vue, elle ne peut porter autant d'ombrage à la France qu'Anvers qui a tout ce que nous disons manquer à Ostende. Cette première ville a d'ailleurs une communication facile par l'Escaut jusqu'à Cambrai avec les anciens départemens de la République, soit pour l'importation des objets de son commerce extérieur, s'il reprenoit de la consistance, soit pour en tirer des munitions navales, et sur-tout du fer dont les forges de ces départemens sont très-productives.

Nous ne pouvons pas douter qu'à la paix le génie commerçant des Belges ne détruise tous les obstacles physiques que la jalousie de la Hollande a multipliés à l'embouchure de l'Escaut. Les capitaux des différentes villes que nous avons citées se réuniront pour former des entreprises dont le succès est assuré par l'expérience des siècles passés : déjà même les papiers publics annoncent le projet d'établissement d'une compagnie des Indes à Anvers, par un ministre étranger.

Nous devons donc examiner les suites de l'ouverture de l'Escaut et de la navigation indéfinie des ports de la Belgique sous le triple rapport de son commerce dans les Indes Orientales, en Amérique et en Europe.

Mais dès les premiers pas que nous faisons dans cet examen, nous entrons dans le pays des hypothèses et des probabilités. Nous n'avons aucune donnée pour asseoir un jugement certain sur ce que sera l'état politique de la Belgique, ni même sur ce que sera le nôtre relativement au commerce.

1°. La France conservera-t-elle ses établissemens dans l'Inde ? Dans quel état sera la culture et le produit de ses isles à sucre dans l'Amérique, et quels rapports politiques et commerciaux auront-elles avec la mère patrie ?

2°. La Belgique formera-t-elle une république à part, sous la protection de la France, ou bien lui sera-t-elle réunie ?

Ne pouvant nous assurer de la vraie solution de ces deux questions qui est encore le secret du gouvernement ou peut être des circonstances, nous supposerons, quant à la première, que nous conserverons nos établissemens dans l'Inde, et que nos colonies de l'Amérique seront, à la paix, dans un état de rapport avantageux pour leurs habitans, et soumises au monopole de la vente exclusive, avec la métropole. Si au contraire les moyens de culture qu'on y adoptera rendent leur produit presque nul ; ou si le commerce en étoit ouvert à toutes les nations, tout examen ultérieur seroit inutile, puisque dans le premier cas, il n'y auroit aucun commerce à faire, ni pour la France, ni pour les étrangers ; et que, dans le second, la liberté illimitée de commerce qui seroit à notre détriment, seroit indistinctement à l'avantage de la Belgique, comme de toutes les autres nations de l'Europe.

Nous examinerons la seconde question dans les deux suppositions, ou de l'existence de la Belgique comme République sous la protection de la France, ou comme faisant partie de la République française.

Les nouvelles publiques de Bruxelles, en date du 14 messidor, disent que « les représentans qui y sont en mission s'occupent d'un plan de division pour la Belgique et le pays de Liége, qui sera soumis aux comités de gouvernement. Voici quelles sont à-peu-près les principales dispositions de ce plan. Les provinces belgiques et le pays de Liége seront divisés en huit départemens, qui porteront le nom des principales rivières ; un gouvernement particulier établi à Bruxelles dirigera toutes les affaires publiques sous la protection de la République

française ; toutefois ces départemens pourront obtenir leur réunion à la France, en la demandant d'une manière solemnelle. Déjà les habitans de la Flandre occidentale ont envoyé deux pétitions au comité de salut public, dans lesquelles ils demandent à être réunis : la première de ces pétitions a été revêtue de 60,000 signatures, et la seconde de 40,000. »

Si la Belgique forme une république à part, elle se trouvera manquer des deux branches les plus importantes du commerce de spéculation ; savoir : d'établissemens dans l'Inde, et de colonies dans l'Amérique. Elle aura donc à les créer de ses propres fonds, et avec eux une marine militaire, pour en soutenir la naissance et les progrès contre les puissances rivales, et sur-tout contre l'Angleterre, dont les moyens d'opposition seroient peut-être irrésistibles. Est-il même présumable que, malgré ses richesses acquises et son crédit, cette nouvelle puissance pût fournir tout à-la-fois à deux entreprises aussi considérables, qui détourneroient une partie de ses capitaux dans des armemens de guerre, et changeroient l'esprit de commerce de ses habitans en celui de conquête? Lui resteroit il après ces premiers et indispensables efforts assez de fonds pour les premières avances à faire aux colons, avances nécessaires, mais dont la rentrée est toujours longue et incertaine ?

Si, au contraire, la Belgique est réunie à la France, elle trouve ces deux établissemens tout formés dans les deux Indes : protégés par une marine militaire à l'entretien de laquelle elle contribueroit pour une foible portion, elle exporteroit directement les toiles et autres articles qu'elle échangeoit par notre entremise en Amérique, contre des denrées coloniales qu'elle venoit chercher dans les ports de l'Océan. Nous perdrions donc ce double bénéfice, sans alléger sensiblement nos depenses d'entretien et de défense au dehors.

Cette nation n'est pas la seule qui vienne échanger ses produits contre nos denrées coloniales. Les Hollandais, les villes anséatiques, les Danois, et les Suédois en font les plus grands enlèvemens; mais n'est il pas incontestable qu'au lieu de courir toutes les chances d'une navigation longue et périlleuse dans la Manche, et sur-tout du passage du Raz et de la côte de Bretagne, ils seront nécessairement portés à les prendre dans les ports de la Belgique, dont la proximité leur offre le bas prix du fret, le bénéfice sur les assurances et une rentrée plus prompte de leurs fonds? Un navire parti de la Baltique, pour charger dans les ports de la Belgique, peut faire deux voyages par eau, tandis qu'il n'en peut faire qu'un, s'il vient à toucher dans les ports de l'Océan. Les armemens de l'Amérique quitteroient donc ceux-ci pour s'accumuler dans ceux de la Belgique, et y porter en masse les bénéfices qui étoient disséminés entre toutes les anciennes places commerçantes.

Cette tendance naturelle du commerce à se porter vers ce point maritime, exerçoit son activité même avant la révolution. Le port de Dunkerque importoit, partie en fraude, une grande quantité de marchandises de la Belgique et de l'Allemagne, et les exportoit dans nos colonies, comme marchandises de France. Aussi les cargaisons de ce port pour l'Amérique se montoient-elles toujours à des sommes infiniment plus considérables que celles des autres ports de France.

La position de la Belgique, riche de ses propres manufactures et de toutes celles de l'Allemagne qu'elle a derrière elle, lui donne cet avantage pour les exportations des marchandises manufacturées, dans le commerce de l'Amérique, au point que les ports de France qui, outre les produits de leur sol, y envoyoient des cargaisons de marchandises fabriquées, les tiroient presque toutes d'Allemagne, par la voie d'Ostende. Le tableau suivant

donnera une idée de l'importance et de l'étendue du produit de ces manufactures d'Allemagne.

Bruxelles et Courtrai.

Toileries, gingas, coutils, draps, camelots, etc.

Elberfeld et Brêmen.

Siamoises, toiles, coutils, soieries, rubanneries en fil de lin, en fil de laine, en tout genre, etc., etc.

Reimcheld.

Outils en fer, en acier, limès, vrilles, scies, faulx, cadenats, gouges, ciseaux, etc.

Liége.

Horlogerie, armurerie, clouterie, gros draps, papiers, fayence, gazes, dentelles noires, savon noir, alun, couperoses, calamines, cuirs tannés.

Aix-la-Chapelle, Borcette et Deuren.

Cuivrerie, chaudrons, fils de laiton, platines, aiguilles, dentelles, clouteries et clincaillerie en fer et en acier.

Nuremberg.

Mercerie et clincaillerie les plus multipliées de l'Europe, cuivre en plaques, fer ouvré ou non ouvré, tous objets de ferremens.

Crevelt.

Etoffes d'or et d'argent, de soies, velours, etc.

Basle.

Rubans de soie et fleuret, étoffes de soie, de toiles, mouchoirs façon des Indes, bas et bonnets de coton,

étoffes de coton façon de chasselas, tapsels, bajutapaux, nicanès, guinées, etc.

Ce tableau nous mène à examiner ce que pourroit exporter pour l'Amérique chaque port de France, comparativement avec le port d'Ostende et les autres des Pays-Bas, en laissant à chacun, pour objet de ses cargaisons, ceux qui seroient le plus à sa portée. En voici le tableau.

Marseille.

Vins, eau-de-vie, huile d'olive, savon, fruits secs, amarinades, mouchoirs de Béarn, draps de Carcassonne.

Bordeaux.

Vins, eau-de-vie, soieries de Nismes, mouchoirs de Béarn et Cholet, draps de Carcassonne.

La Rochelle.

Eau-de-vie, sel.

Nantes.

Sel, toiles de Bretagne et Laval, tuffaux, chaux, ardoises, meireins, feuillardes, osiers.

Port-Malo.

Toiles de Bretagne, Morlaix, Quintin, Fougères, Rennes.

Le Havre.

Siamoises, gigas de Rouen, toileries, *idem*, de Mortagne et de Bretagne, mouchoirs de Rouen, rubannerie, draperie de Louviers et de Rheims; baptistes et linons de Saint-Quentin; modes, bas de soie, chapeaux, papiers peints, dorure de Paris et Lyon; verroterie de la Lorraine et de Boulogne, couvertures de Rouen et de Rheims, cannevas de Villefranche.

Ostende.

Toileries, gingas, Siamoises, coutils et mouchoirs de Bruxelles, Courtrai et Elberfeld; draperies et couvertures de Bruxelles, de Sédan, de Lille et de Rheims; mercerie et clincaillerie d'Elberfed et de Nuremberg; ferremens, charonerie, clouterie d'Aix-la-Chapelle, de Liége et de Reimcheld; cuivrerie, fils de laiton, épingles et aiguilles d'Aix-la-Chapelle; fil à coudre de Lille et de Bailleul; soieries de Basle et de Crevelt; beurre, fromages, salaisons, bierre, cordes, cables, ficelles, chanvre, suif et chandelles, cuirs ouvrés et apprêtés, huiles de lin et de rabette, du pays même et de la Hollande; fer essieu, chaudières à sucre de Liége; modes, bas de soie et chapeaux de Paris et de Lyon; linons et baptistes de Saint-Quentin; bas, bonnets de fil et de coton de Basle; bouteilles, Damejeanet et Brabançons; poudre à poudrer, amidon, briques et tuiles, charbon de terre, planches, chaîses du pays même; poudre à tirer et plomb, par la Hollande; merreins, feuillardes, acier de tous les pays arrosés par la Meuse.

On voit, d'après cet exposé, que le commerce des ports de la Rochelle, Nantes et Port-Malo avec l'Amérique seroit réduit presqu'à rien; que celui de Marseille et de Bordeaux seroit borné à-peu-près à l'exportation du produit de leur sol; que le Hâvre en souffriroit le moins, mais que le plus grand avantage resteroit aux ports de la Belgique. Ainsi, ils auroient sur tous ceux de l'Océan le double avantage de pouvoir expédier de plus riches cargaisons au plus bas compte, et d'avoir le meilleur débouché de leurs retours pour les puissances du Nord.

Mais quoi, nous dira-t-on, après avoir conclu, dans la première partie de votre discours, à la réunion des

pays en deça du Rhin à la République française ; concluerez-vous, sur quelques inconvéniens que vous remarquez dans cette réunion, à en exclure la Belgique, qui en est la partie la plus précieuse ?

Non, sans doute : parce que ces inconvéniens majeurs pour le commerce de France, et qu'il est nécessaire de faire sentir, peuvent être corrigés par de sages prohibitions que nous allons exposer.

Mais la réunion à la France une fois faite, nous objectera-t-on encore, les Belges sont Français ; et dès lors il est indifférent pour la République que les bénéfices de son commerce se portent au nord ou à l'ouest de son territoire, pourvu qu'ils y restent et qu'ils y fructifient.

Pour prendre cette assertion, vraie à certains égards, dans toute son étendue, il faudroit connoître mieux que nous ne le savons jusqu'à quel point les Belges sont français par inclination, et sur-tout être sûr si ce pays, qui depuis vingt siècles est le théâtre de la guerre entre la France et l'Allemagne, et qui, pendant ce long intervalle de temps, à changé nombre de fois de domination, ne pourra pas encore en changer, par la suite des anciennes habitudes de ses habitans, combinées avec les efforts des puissances à qui nous aurions arraché ce pays, sur-tout dans les premières années qui suivront sa réunion à la France. Il conviendroit d'examiner si, dans cette chance d'événemens possibles, il ne seroit pas plus prudent de conserver les avantages et les bénéfices de l'ancien commerce de France aux anciens départemens qui ne peuvent être séparés de la République que par son déchirement total, et dans le sein desquels on est assuré de retrouver pendant la guerre les richesses acquises pendant la paix, plutôt que de les accumuler dans de nouveaux départemens pour lesquels on aura à craindre l'invasion, jusqu'à ce que le temps ait consolidé ses nouveaux rapports avec la France.

Mais ici la justice même exige cette exclusion de la Belgique du commerce français dans les Deux-Indes. La métropole y a fait des avances énormes, que quelques calculateurs évaluent à un milliard et demi en numéraire. La ruine de Saint-Domingue a anéanti la plupart des possessions qui leur servoient d'hypothèques. Il faudra, à la paix, faire de nouvelles avances pour aider les colons à se rétablir et à rembourser leurs dettes anciennes et nouvelles. Seroit-il juste que la Belgique, qui n'a arrosé ce malheureux pays ni de ses sueurs, ni de son sang, ni de ses capitaux, vînt à l'égal de ceux qui y ont fait tous ces sacrifices depuis un siècle, et partager avec eux le bénéfice d'un commerce exclusif qui appartient aux Français à tant de titres onéreux ? Où les Belges auroient-ils donc acquis le droit de s'établir où ils n'auroient pas défriché, et de recueillir où ils n'auroient pas semé ? Ils ont si bien senti l'avantage qui résulteroit pour leur commerce d'une réunion illimitée à la France, qu'au premier signal d'une nouvelle organisation de leur gouvernement, vous voyez deux pétitions de la Flandre maritime, appuyées de cent mille signatures, la demander à nos comités de gouvernement. Un si grand empressement, vient peut-être bien moins de leur attachement à la France qu'à leurs propres intérêts.

Nous pensons donc que la Belgique, comme le reste du pays en deça du Rhin, doit être réunie à la France ; mais qu'il est important que, relativement au commerce de l'Inde et de l'Amérique, les avantages directs qui doivent en résulter soient conservés par de sages prohibitions à ses anciens habitans.

Cette exclusion de certains ports des armemens pour les Deux-Indes, n'est pas une nouveauté sans exemple. L'Orient et Toulon ont eu long-temps le commerce exclusif de l'Inde. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'il n'y avoit qu'un certain nombre de ports qui eussent le

droit de faire les armemens pour l'Amérique ; et il est remarquable qu'aucun de ceux qui ont recouvré ce droit n'en ont fait usage. Exemple frappant que les prohibitions, qui semblent blesser les droits de l'égalité naturelle, ne sont bien souvent, lorsqu'elles ont été faites par des lois sages, que la confirmation de celles qui avoient été décrétées par la nature !

La restitution du libre exercice des droits et du commerce des Belges leur ouvre une vaste carrière pour rivaliser avec avantage celui des Hollandais et des Anglais, sur-tout dans la Baltique ; et c'est dans cette branche de commerce, que nous voudrions que l'on abandonnât exclusivement à la Belgique, que se trouveroit la compensation de l'exclusion de celui des Deux-Indes. La France n'en seroit point lésée, puisqu'elle a presqu'entièrement négligé ce commerce : la position géographique de la Belgique semble au contraire lui avoir réservé ce genre de navigation. Nous avons déja observé qu'elle l'avoit fait avec succès, qu'elle en étoit devenue l'entrepôt, et que ses navires pouvoient faire deux voyages de la Baltique, tandis que ceux de l'Océan n'en font qu'un.

Ce seroit ici le lies d'exposer quelles sont les ressources du commerce de la Baltique, *et sur-tout la manière de le faire ;* mais le terme fixé par le programme nous presse trop impérieusement pour que nous puissions traiter en détail cet objet, qui, à lui seul, seroit l'objet d'un mémoire très-intéressant. Il nous suffira de dire que les objets d'importation de la Baltique sont le chanvre, le lin, le fer, les bois de construction, planches, mâture, goudron, résine, huile de poisson, cuivre, graines de toute espèce, harangs et poissons secs et salés, rogue, fromage, suif, chandelle, beurre, potasse, savons noirs, etc. ; que les principaux objets d'exportation sont : le sel, l'eau-de-vie, les vins et vinaigres, le miel, les denrées coloniales, les huiles d'olive, les

drogueries et épiceries, les fruits secs, etc.; enfin, que les Belges ont sur les autres ports de France l'avantage d'être plus rapprochés des peuples du Nord, par le climat, par la vie physique, par l'habitude des mers et des côtes difficiles.

Ce partage, entre les anciens et les nouveaux Français, des branches de commerce qui leur conviennent le mieux, ne seroit point une atteinte portée à la doctrine de la liberté et de l'égalité, pour laquelle ils combattent si glorieusement. Un père de famille peut-il être taxé d'injustice, parce qu'il partage entre ses enfans les différentes portions de son héritage, selon leurs inclinations et les talens qu'il leur connoît pour les faire valoir d'une manière plus avantageuse ?

Au reste, nous ne prétendons pas fixer irrévocablement ces prérogatives réciproques. Le nouveau systême de liberté va nous ouvrir une nouvelle carrière commerciale; l'esprit de conquête, sagement dirigé par le gouvernement vers les entreprises maritimes, leur donnera un caractère de hardiesse et de grandeur qui nous permettra, sans doute, d'oublier par la suite ces calculs d'intérêts partiels. L'habitude du régime républicain attachera d'une manière indissoluble les peuples réunis à leur nouvelle métropole; et cet attachement, fondé sur le sentiment de leur bonheur, ne laissera plus à celle-ci de crainte sur un changement de domination que l'affermissement du nouveau systême politique de l'Europe aura d'ailleurs rendu moins praticable : mais autant ces distinctions de commerce seront alors inutiles, autant sont-elles nécessaires dans les premiers momens d'un nouvel ordre de choses qui contraste si brusquement avec l'ancien.

Il nous reste à considérer le commerce des Pays-Bas en Europe; et cet examen fera partie de celui du commerce intérieur et des manufactures du pays en-deçà du

Rhin, qui fait la seconde division de la deuxième partie de ce mémoire.

Les exportations de la Flandre sont des tabacs de Warwick, du lin et du fil de lin; coutils, toiles de toutes qualités, écrues et blanchies; tapisseries de haute lisse, dentelles dites de Malines; beurre; fromage façon de Hollande; huiles de graines de lin, de navette, de rabette, de cameline, d'œillets, de chenevis; savons verts, bled, haricots, houblon, serges, draps, basins, camelots, papiers, fayences, poteries, salpêtres, cuirs dorés, toiles peintes et soieries unies.

Parmi les différentes marchandises de leurs manufactures, il en est qui sont de la première qualité dans leur espèce, tels que les camelots de Bruxelles, les coutils, les dentelles; une partie de leurs toiles fines, dites toiles de Hollande; les autres qualités inférieures sont très-estimées des Espagnols pour leurs colonies, de même que leurs étoffes de soie unies, inférieures néanmoins à celles de France. Quant à leurs draps et lainages, ils sont d'une qualité égale aux nôtres.

Leurs importations en objets de France consistent en étoffes d'or, d'argent et de soie; épiceries, vins et eaux-de-vie, denrées coloniales, sels, huiles d'olive, fruits secs et toiles peintes.

Nous nous sommes déja suffisamment expliqués sur l'article des denrées coloniales : quant à celui des vins et eaux-de-vie, plus le débouché en sera débarrassé d'entraves et les frais moindres, et plus nous en aurons un débit étendu. Ainsi, la libre navigation de l'Escaut et la réunion de la Belgique à la France, ne peuvent qu'être utiles à l'exportation des produits de notre sol.

Il n'en est pas ainsi des objets manufacturés. Les manufactures de la Belgique et des autres pays en-deçà du

Rhin, dont nous avons donné le tableau ci-dessus, entreront en concurrence avec les nôtres ; mais déja la plupart, malgré les droits d'entrée que payoient leurs produits, avoient l'ascendant sur les nôtres, et étoient en possession de nous approvisionner : telles, entr'autres, celles de mercerie, de clincaillerie, de cuivrerie et de fil de laiton. Quant à celles de soierie, elles ne travaillent que dans le commun, et ne peuvent entrer en concurrence, pour les ouvrages précieux, avec celles de Lyon. D'ailleurs, ces produits de l'industrie des habitans en-deçà du Rhin sont leur patrimoine, dont ils mettront les produits en commun avec les nôtres, pour la prospérité de la commune patrie. Plusieurs ont été fondées par des Français réfugiés lors de la révocation de l'édit de Nantes : c'est donc une réunion de l'industrie française à la source dont elle étoit originairement dérivée.

Le gouvernement n'auroit qu'une précaution à prendre contre la fraude des manufactures d'Outre-Rhin. Il est à craindre que, sous le nom de marchandises du pays réuni, on n'en introduise des manufactures de la rive droite de ce fleuve ; mais il présenteroit sur tout son cours un moyen facile de prévenir cette fraude, par l'établissement d'un systême de douanes et d'un cordon d'employés sagement distribués sur sa rive gauche.

Nous nous résumons donc à dire :

1o. *Qu'il est de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin, pour avoir une barrière entre elle et l'Allemagne, et mettre un terme à l'effusion du sang humain entre les deux nations.*

2°. *Qu'il faut conserver aux anciens habitans de la France le commerce exclusif des deux Indes dont ils ont fait tous les frais d'établissement, et donner en compensation aux ports de la Belgique, celui de la mer baltique exclusivement.*

3°. *Que les manufactures du pays réuni doivent avoir les mêmes priviléges que celles du reste de la République ; et qu'il faut garnir la rive gauche du Rhin d'employés, qui, d'après un systême de douanes bien entendu, empêchent l'introduction en fraude des marchandises manufacturées d'Outre-Rhin.*

IDÉES

SUR LA RÉUNION

DE LA BELGIQUE. (*)

Par JEAN-BAPTISTE-GASPARD ROUX, de Lons-le-Saulnier, administrateur du département du Jura.

Horum omnium fortissimi sunt Belgæ. CÆSAR.

LES vertus d'un peuple et la justice de son gouvernement sont la meilleure garantie de sa liberté; mais s'il avoit à craindre le voisinage de quelques rois ennemis de ses principes, jaloux de sa puissance, et occupés sans relâche de leur propre aggrandissement, il devroit à sa sûreté d'opposer des barrières à l'ambition étrangère; et en vain il seroit appelé tout entier à la prospérité, si quelques-unes de ses provinces étoient constamment exposées à devenir le théâtre de la guerre, et à ne jouir qu'avec inquiétude des bienfaits de la liberté.

Telle étoit la position de nos départemens frontières: mais la victoire a appelé les Français à la conquête de la Belgique; la nature, qui n'avoit posé aucunes bornes entre ce pays et le nôtre, destinoit les deux nations à vivre sous les mêmes lois, et à fixer enfin la prospérité

(*) Je donnerai le nom de Belges à tous les peuples placés entre la France et le Rhin.

et la paix dans ces plaines que l'ambition des princes avoit si souvent arrosées du sang des peuples.

Dans toutes les guerres de la France avec la maison d'Autriche, les contrées en-deçà du Rhin, souvent envahies par les Français, devinrent le théâtre de leur valeur; mais, à la paix, elles retournoient presqu'en entier à leurs anciens possesseurs. Ces traités, dictés par l'épuisement de l'ambition, renfermoient le germe d'une guerre prochaine; la Belgique étoit de nouveau ravagée, conquise et restituée; la destinée de ce peuple étoit d'être accablé par ses amis et ses ennemis, mais de souffrir en silence, de haïr également les deux partis qui se partageoient ses dépouilles, et d'être indifférent sur le choix de ses possesseurs, puisqu'il ne s'agissoit que de changer de joug.

C'est aux Français libres et invincibles qu'il appartient de réclamer aujourd'hui la réunion d'un peuple dont les intérêts sont les mêmes, et dont les pays sont ouverts l'un à l'autre, et compris dans de communes limites. Consentirions-nous à remettre aux puissances étrangères les conquêtes faites en-deça du Rhin, pour rendre à nos ennemis les moyens de se rallier à nos portes, pour leur faciliter l'entrée de nos provinces et exposer de nouveau nos frontières ? Sans doute une invasion ne changeroit pas les destinées de la République, et la baïonnette des Français peut suppléer aux obstacles qu'offriroit une barrière naturelle; mais l'humanité, qui commande d'être avare du sang des peuples, veut que nous opposions à nos ennemis des montagnes ou des fleuves, plutôt que des soldats et la mort.

Oui, l'humanité nous ordonne d'éloigner de nous cette maison d'Autriche toujours ambitieuse, et qui, presque dans toutes nos guerres, s'est déclarée notre ennemie : la possession de la Belgique lui inspira trop long-temps la

fausse confiance de faire sur nous des conquêtes, et de resserrer l'étendue de nos domaines. Débarrassons-nous d'un voisinage qui seroit un prétexte éternel de guerres : la nature, qui traça les cadres de tous les états, n'appela point au partage de la même enceinte deux peuples ennemis, et l'avantage de repousser la maison d'Autriche au-delà du Rhin est d'autant plus grand que cette mesure place encore de vastes pays entre nous et ses autres possessions.

L'on a dit à un conquérant que ses états aggrandis auroient toujours des voisins. Sans doute il seroit absurde d'aspirer à en être privé ; mais il est prudent de faire disparoître les dangers du voisinage. Sans les Pyrénées et les Alpes, si nos plaines du Midi eussent été exposées à être souvent inondées de sang, si la chaîne du Jura met les provinces adjacentes à l'abri d'une invasion, si l'ancienne Alsace a été constamment protégée par le Rhin contre les efforts de l'Empire, il nous importe de voir couler sur le reste de nos frontières les eaux de ce fleuve protecteur. Du Rhin jusqu'à la mer, nous avions, il est vrai, une forte ligne de défense ; cependant elle a souvent été rompue, et ce n'est que le courage des armées qui a sauvé les pays adjacens. L'insuffisance de nos places fortes est prouvée par la variation fréquente de nos limites ; et comme l'ambition ne trouve dans ces pays ouverts aucun point de repos, ils ont toujours été le théâtre de la guerre.

Voyez les plaines riantes de l'Alsace : elles devoient tenter aussi par leur fécondité l'ambition de nos ennemis ; cependant elles ont été plus rarement ravagées, parce que le fleuve qui les arrose offre plus d'obstacles aux invasions, et ôte l'espoir d'une facile retraite. En vain les armées impériales l'ont passé plusieurs fois ; bientôt elles voyoient leurs communications interrompues : resserrées entre nos armées et le Rhin, elles n'avoient de ressources

que dans la victoire ; la guerre, qui se mélange de succès et de revers, leur procuroit quelques avantages inutiles, et ne leur laissoit, dans les disgraces, que le triste espoir de regagner promptement l'autre rive, sans être maîtresses du lieu, du temps et des circonstances les plus favorables au passage.

Abandonnons le système des longues lignes de défense, et posons au bord du Rhin nos limites. Des lignes continues ne mettent point à l'abri des invasions ; je n'y vois qu'une force d'inertie qui n'a besoin d'être surmontée qu'une fois.

Dans son passage, un ennemi peut détruire l'obstacle ; et en ne laissant que des ruines derrière lui, il n'est plus inquiet sur la difficulté de la retraite : mais un fleuve coule incessamment ; le franchir, ce n'est point enchaîner ses eaux ; elles roulent encore avec la même impétuosité derrière le vainqueur, et lui ferment de nouveau un passage dangereux qui lui a coûté des fatigues, du temps, des hommes, et qui lui en coûtera bien davantage, quand son armée délabrée et ne correspondant plus avec l'autre rive, voudra sauver ses débris au-delà du fleuve qui interceptera sa fuite.

Ce n'est pas qu'un grand fleuve me paroisse suffire à la défense d'un état, et qu'il ne faille encore asseoir sur ses bords quelques camps retranchés, qui, si le passage a été forcé, présentent encore un obstacle à l'ennemi, le menacent d'intercepter ses convois en cas qu'il voulût pénétrer dans le cœur du pays, servent de point de ralliement dans une défaite, et donnent le temps de lever de nouvelles armées en occupant ses forces ; mais une barrière naturelle dispense du moins d'avoir des places aussi nombreuses, diminue les dépenses de l'état qu'elle protège, et laisse d'ailleurs moins de sujets de contestations sur les limites : avantage précieux, et que nous ne pou-

vons pas révoquer en doute, nous qui avons vu les Anglais, sous prétexte d'obscurité dans les limites de l'Acadie, méditer, les armes à la main, la conquête du Canada.

Si cependant il étoit vrai qu'un fleuve ne fît que masquer les mouvemens de l'ennemi, couvrir toutes ses marches, et lui préparer de puissans moyens d'attaque; si le soleil brûlant, et si la rigueur des hivers devoient régulièrement et tour-à-tour pomper et enchaîner ses eaux, j'avoue que ce fleuve ne seroit plus pour l'état qu'une ceinture inutile qui ne le protégeroit pas contre l'invasion. Mais il n'est pas permis à un général de fonder ses succès sur l'inclémence des saisons et les hyvers rigoureux, au point de permettre à une armée de tenter le passage sur les flots glacés du Rhin : ces hyvers, dis-je, reviennent à peine plusieurs fois en un siècle; la nature vient d'en accorder un à la liberté hollandaise. Qui sait si nos ennemis en obtiendront jamais un contre nous, et si, en ce cas, ils triompheroient encore des baïonnettes françaises qui hérisseroient les bords du fleuve? Qui sait si, dans tous les temps, les armées étrangères tromperoient assez bien la vigilance de nos généraux, et si tous leurs apprêts pourroient se faire assez secrètement pour qu'elles tentâssent avec sécurité le passage? La marche d'une armée nombreuse est-elle si facile à déguiser? N'arrive-t-il dans le camp aucun transfuge? Le pays n'offre-t-il aucunes hauteurs d'où l'on puisse découvrir les positions de l'ennemi? Les aérostats, qui facilitent les observations dans les plaines les plus vastes et les plus couvertes, n'ont-ils pas déja concouru à quelques-uns de nos succès? ne suppléent-ils pas aux montagnes? n'aident-ils pas à mesurer l'étendue des bataillons séparés par un fleuve, et à dévoiler la marche, les combinaisons, la conscience du général étranger dont ils permettent à l'observateur d'embrasser toutes les dispositions militaires?

Ne nous arrêtons pas à des craintes chimériques. Le Rhin nous invite à nous étendre jusqu'à lui, et la Hollande rendue à la liberté nous invite de plus à rechercher le voisinage d'un peuple ami et reconnoissant. Depuis long-temps le systême politique des Suisses et l'amitié de Gênes nous faisoient apprécier la proximité des Républiques ; et aujourd'hui que les Provinces-Unies ont mérité la haine des puissances liguées contre la liberté, et que leurs intérêts sont devenus ceux de la France, il importe aux deux peuples de ne plus voir intercepter leurs communications fraternelles et de pouvoir se tendre une main secourable.

Puisse un jour le Rhin arroser, dans tout son cours, des pays dont la prospérité resserre les liens avec nous ! puissent les cercles de l'Empire, placés au-delà de ce fleuve, et qui seront pour nous des voisins sûrs, parce qu'il n'est ni de leur intérêt, ni dans leur constitution de chercher à s'étendre, devenir un jour, au même titre que les Hollandais, des alliés fidèles !

Mais il reste à discuter notre droit à la conquête des provinces qui s'étendent jusqu'au Rhin ; le besoin d'assurer l'intégrité de nos domaines et le bonheur de nos armes, suffiroit-il pour la rendre légitime ? Non : je n'hésite pas à le dire, la force et la convenance ne feroient pas des titres de possession : c'est aux pays soumis par la victoire à consentir librement au partage de la prospérité nationale ; et si la conquête, sans leur faire part des droits communs, ne leur imposoit que le devoir de la soumission, elle ne seroit qu'une usurpation que la raison ne pourroit justifier. La France a droit à des indemnités, mais elle ne doit les exiger des puissances qui nous font la guerre, qu'en rendant heureux les états réunis à notre domaine. Invitons les Belges eux-mêmes à prononcer sur leur incorporation à la France ; notre respect pour la souveraineté des peuples

nous oblige à cette démarche, et la reconnoissance de ceux que nos armes ont affranchis nous en fait prévoir le résultat favorable. Qu'ils nous disent s'ils veulent retourner sous le joug ancien, ou suivre aujourd'hui l'exemple glorieux que leur donnèrent, sous Philippe II, quelques-unes de leurs provinces ; qu'ils déclarent s'ils ont oublié que dans tous nos démêlés avec l'Autriche leurs récoltes furent ravagées par les armées ou par les inondations ; si dans les guerres que pourroit à l'avenir nous susciter cette puissance, elle ne seroit pas trop éloignée d'eux pour les protéger efficacement, et prévenir par l'arrivée de ses troupes nos promptes invasions ; si le système de la maison qui les gouverne n'est pas de les affoiblir pour les retenir dans la dépendance ; si elle les visita jamais autrement que par ses exacteurs ou ses généraux ; si, enfin elle ne leur a pas fait trop de mal pour ne pas les haïr. Que ces peuples, dis-je, consultent leurs annales, recueillent leurs souvenirs, et qu'ils prononcent s'ils leur est avantageux de se réfugier contre l'oppression entre les bras des Français.

Ils le prononceront ainsi : l'image de l'oppression passée, la perspective de la prospérité future nous garantissent leur libre adhésion à notre gouvernement et à nos lois : la liberté de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin, qui va rendre au commerce son activité, n'est elle pas un bienfait de la France ? Ostende, où des traités de paix dictés par l'Angleterre, ont gêné jusqu'à ce jour les relations commerciales, ne nous doit-il pas l'avantage de pouvoir désormais se livrer aux spéculations les plus étendues ? l'industrie des Belges réhabilités dans tous leurs droits par notre conquête, ne va-t-elle pas faire circuler dans leur pays une abondance nouvelle ? placés entre l'Océan et l'Allemagne, leur commerce vivifié ne fournira-t-il pas à l'Europe une grande partie des denrées des autres continens ? placés entre les Hollandais et leurs frères, leurs magasins ne deviendront-ils pas les entre-

pôts des deux peuples ; et les communications faciles que de grands fleuves peuvent établir entr'eux, ne tourneront-elles pas à l'avantage des pays intermédiaires ?

Cependant tous ces moyens de puissance ne sont pas tellement propres à la Belgique, que sa réunion à la France ne leur donne encore de nouveaux accroissemens ; la France si riche, si fertile, si industrieuse, la France qui a des ports, des manufactures, des ressources inépuisables met une mise trop considérable dans la prospérité commune pour faire craindre aux Belges de vivre sous les mêmes lois, et non-seulement cette réunion les enrichit, mais encore elle les protège et garantit leur indépendance.

Ces peuples ne doivent pas oublier qu'en proclamant la liberté, ils se sont attiré le ressentiment des rois : tributaires autrefois de l'Autriche ou de la Prusse, ou des princes de l'Empire, ce n'est pas d'un seul ennemi qu'ils auroient aujourd'hui à se défendre ; leurs maîtres dépossédés pourroient se liguer un jour pour ressaisir une souveraineté que le peuple n'eût dû aliéner jamais ; et à tant de prétentions absurdes et injustes, il est nécessaire que les Belges puissent opposer la puissance d'un état qui n'ait à craindre aucune des conjurations formées contre son indépendance, et qui ôte à ses ennemis l'espoir, l'idée même de morceler le territoire qu'il défend.

Quand il seroit vrai que la Belgique, abandonnée à ses propres forces, pût protéger son indépendance, il n'est pas moins vrai que l'appui de la France la dispenseroit du moins d'avoir des armées aussi nombreuses, et qu'en la rendant plus formidable, il l'exposeroit moins aux horreurs de la guerre ; mais quelque soit l'influence de la liberté et des vertus publiques sur la durée d'un empire, elles ne suffisent pas pour le rendre invincible : un peuple libre ne pâlira point devant un ennemi nombreux

breux, mais il peut succomber : les Spartiates qui se couvrirent de gloire aux Thermopyles y périrent tous. Une armée suisse, après avoir dévoré le plus grand nombre de ses ennemis, fut ensévelie elle-même toute entière dans les plaines de Saint-Jacques. La liberté est énergique et puissante; mais pour la rendre indomptable, il faut l'armer d'une massue, et remettre à un grand peuple le soin de sa défense, à móins que le système politique des nations voisines, ou que des bornes posées par la nature ne garantissent sa durée. Sans leurs montagnes, les Suisses auroient envain cueilli des lauriers tous détrempés de leur sang ; la liberté eût un jour péri au milieu de leurs tombeaux : les Provinces-Unies durent en partie aux inondations le bonheur de recouvrer autrefois leur indépendance ; celle de Gênes est protégée par une chaîne de montagnes, et je ne vois dans les petits états trop accessibles aux armées étrangères, que des théâtres de guerres sanglantes, destinés à devenir un jour la conquête de quelques voisins ambitieux.

Pensera-t-on qu'un simple traité d'alliance avec les Français pourroit protéger les Belges indépendans? Malheur aux pays qui comptent pour leur défense sur des troupes auxiliaires : l'énergie du citoyen ne peut jamais être suppléée; l'on est invincible, quand il s'agit de sa patrie, l'on n'a que du courage, quand il faut défendre ses alliés; et, d'ailleurs, un traité de confédération avec les Belges ne seroit pas entr'eux et les Français le gage d'une paix éternelle : peut-être leur prospérité même deviendroit pour les deux peuples un sujet de jalousie et de dissentions, et peut-être des limites que n'a point tracées la nature, et que peut déplacer le hasard des combats, feroient concevoir à l'une des deux puissances le dessein et l'espérance de s'agrandir un jour.

L'on a dit que la rénonciation de la France à toutes ses conquêtes accéléreroit la paix, et cette vue est sé-

duisante, puisqu'elle ramène à des idées de bonheur public; mais quand elle nous vaudroit ce précieux avantage, en seroit-il plus digne de la loyauté française d'abandonner au ressentiment de nos ennemis, des peuples nombreux qui ont accueilli nos principes, qui ont compté sur notre généreuse indignation contre la tyrannie, et que notre abandon coupable remettroit sous un joug plus cruel que celui qu'ils ont brisé? Nous avons contracté avec les Belges l'engagement sacré de les défendre: déja quelques-unes de leurs provinces se sont incorporées à le France, et il ne dépend plus de nous d'abandonner des peuples que nous avons proclamés libres. Cependant, si la nation française étoit moins frappée (ce que je ne puis croire) de la sainteté de ses promesses et de la position de ses nouveaux frères, que de l'utilité d'une paix prochaine, je demanderai du moins si, en abandonnant les Belges, elle compteroit sur une paix durable; car c'est à ce dernier but que doivent se diriger tous nos efforts: nous ne voulons pas nous reposer dans une sécurité passagère, et enfermer dans un traîté de paix le germe d'une guerre nouvelle.

Mais je suppose que l'Autriche, la Prusse, les princes de l'Empire rétablis en deça du Rhin dans leurs anciennes possessions, consentissent de bonne foi à respecter désormais notre territoire, et renonçassent à de nouveaux projets d'invasion. Leurs vues pacifiques ne me rassurent point assez; je crains leur voisinage immédiat, au sein même de la paix; je crains la contagion des gouvernemens féodaux et ecclésiastiques, dont nous ne serions séparés par aucun fleuve: peut-être les peuples libres, pour conserver cette générosité de sentimens et cette pureté de principes sur lesquelles doit être fondée leur prospérité, ont ils besoin d'être isolés, jusqu'à un certain point, des nations moins avancées dans la carrière et dans le bonheur social: le voisinage des opinions les

fond l'une dans l'autre, et le contact habituel d'un peuple asservi pourroit rendre sur nos frontières l'amour de la patrie moins brûlant, et les préjugés plus difficiles à disparoître.

En vain chercheroit-on à nous effrayer sur les suites de la réunion de la Belgique ; en vain nous diroit-on qu'une grande puissance est toujours affoiblie par des conquêtes qui éveillent les jalousies des autres peuples et multiplient ses ennemis. Non, ce ne sont pas les acquisitions qu'un peuple fait pour sa propre sûreté qui lui attirent la haine ; et si c'est le désir d'obtenir une paix durable qui lui met *pour la dernière fois* les armes à la main, il a bien mérité de l'humanité.

Il est des peuples voisins que la nature a faits pour vivre sous les mêmes lois, et qui ne font que remplir leur destinée en s'unissant. Ainsi, tous les états de l'Espagne, placés dans le même cadre topographique, que souvent ils avoient ensanglanté par leurs divisions, ont dû finir par ne former qu'un seul empire : ainsi, l'Angleterre et l'Ecosse ne devoient voir terminer leurs démêlés sanglans qu'à l'époque du traité qui les a réunis sous un même gouvernement ; ainsi, nous qui avons reconnu l'indépendance des Bataves que nous avions vaincus, nous devons nous maintenir dans la conquête de la Belgique, qui devient nécessaire à notre sûreté, et prouver, qu'exempts des vues ambitieuses que nous prêtent nos ennemis, nous savons du moins affermir notre puissance.

Ne craignons pas que la réunion de la Belgique donne l'allarme à l'Europe, soit regardée comme le prélude de conquêtes ultérieures, et fasse comparer notre constitution républicaine à celle de Rome toujours conquérante et toujours ambitieuse. Le systême politique de Rome

ne seroit point, en effet, rassurant pour les autres peuples, mais il n'est pas devenu le nôtre. Les divisions entretenues dans l'ancienne capitale du monde, par les Patriciens et le Plébeiens, existeront-elles au milieu de nous, et nous obligeront-elles à chercher dans les malheurs de la guerre un point de réunion? Si, dans les temps de la corruption de Rome, où les spéculations du commerce étoient inconnues, le desir de s'enrichir faisoit souhaiter les exactions et le pillage obtenus par la guerre, nos arts et notre industrie, que la paix seule peut rendre florissans, ne nous offrent-ils pas des moyens sûrs et légitimes d'acquérir une aisance durable? Si les Romains réparoient le plus souvent, en faisant des esclaves, les pertes de leur population, ne savons-nous pas que c'est par la prospérité de la paix que nous devons accroître le nombre des citoyens? Cette reunion, enfin, du pouvoir civil et militaire dans les mains des mêmes consuls, ne leur inspiroit-elle pas des vues différentes de celles du gouvernement français, où les pouvoirs ne sont pas accumulés sur les mêmes têtes, et où l'ambition des guerriers avides de gloire n'est pas celle des magistrats intéressés à la paix?

Il n'est de commun entre Rome et la France que le titre de république; leurs vues politiques ne se ressemblent point. Nous sentons qu'un état trop étendu seroit plus exposé à périr, et que les distances affoiblissent l'activité du gouvernement: nous voulons la République, nous voulons donc un pays où les communications fraternelles ne soient jamais interrompues, où les mêmes principes puissent dans tous les temps circuler avec facilité, où l'isolement de quelques provinces ne leur permette pas de se former un esprit particulier. Nous croyons que les différentes parties d'un même empire ne doivent point être séparées par de trop difficiles obstacles, et que s'il est impolitique de ne pas étendre nos possessions jusqu'au

Rhin, il seroit absurde de vouloir chercher au-delà de ce fleuve les bornes de notre République indivisible.

Comment retiendrons-nous des conquêtes ultérieures? La barrière du Rhin n'est-elle pas aussi respectable pour nous que pour nos ennemis, et la fortune traiteroit-elle mieux nos armées qui auroient mis entre elles et leur pays de difficiles barrières? Voyez les Français, obligés à différentes reprises, soit de renoncer à l'Italie, dont les Alpes ont toujours protégé l'indépendance, soit d'abandonner au-delà du Rhin d'inutiles conquêtes. En vain sous Louis XIV ils s'emparèrent de Fribourg, de Philisbourg; la guerre suivante les leur enlève: en vain plusieurs fois ils portent leurs armes dans le cœur de l'Allemagne, il suffit qu'une de leurs campagnes ait une issue malheureuse pour que le fruit de leurs victoires leur soit enlevé, et qu'ils voient s'échapper de leurs mains des pays de conquêtes, qui n'avoient pas une adhérence intime avec le corps de l'état.

Cependant, quelques bornes que nous assignions à notre territoire, les puissances liguées contre la France lui reprocheront de violer aujourd'hui la déclaration par laquelle, en 1790, elle renonçoit aux conquêtes. Ainsi donc elles auroient regardé cette déclaration comme un droit de nous attaquer impunément sans craindre de nous voir toucher à leurs possessions; mais cette prétention est trop absurde; et si l'ennemi qui viola notre territoire, a été ensuite forcé de l'abandonner, nous avons dû le poursuivre où qu'il se refugiât: son pays n'a pas pu devenir pour lui un asile sacré, et notre devoir est de lui ôter les moyens de nous nuire: s'il n'eût pas provoqué la guerre, nous ne serions point entrés chez lui à main armée; mais, en voulant nous opprimer, il s'est ôté lui-même le droit de se plaindre de nos conquêtes.

Qu'il n'espère pas les recouvrer jamais ; ce n'est plus par nos armes seules que leur conservation nous est garantie ; c'est par la prospérité que nous préparons à ces peuples, c'est par l'amour et la reconnoissance que nous aurons droit d'attendre d'eux. Les Belges ne goûtent pas encore les fruits mûrs de la liberté ; mais qu'ils jettent les yeux sur la France délivrée le 9 thermidor, sur les lois bienfaisantes rendues depuis cette époque, sur tous les germes de prospérité que féconde aujourd'hui la justice, et qu'ils déclarent s'ils veulent une autre patrie.

Français ! nation généreuse et libre à laquelle se réuniront les Belges, il dépend aujourd'hui de vous que vos nouveaux concitoyens ne se repentent jamais de s'être jetés dans vos bras, et d'avoir adopté de communes lois ; éloignez d'eux toutes les épines qui vous ont déchirés, applanissez devant eux la carrière de la liberté dans laquelle vous les précédâtes ; songez aux malheurs auxquels les a exposés leur attachement pour vous ; offrez leur de prompts moyens de les réparer. Ce n'est pas assez d'avoir proclamé la liberté de la Meuse, de l'Escaut, et d'avoir, d'une province à l'autre, supprimé des péages onéreux, vous devez, pour donner au commerce plus d'activité, et pour le faire circuler au travers de tous les pays conquis, creuser dans toute leur étendue de nombreux canaux, et ouvrir des routes nouvelles. Il ne suffit pas, à l'aspect de leurs campagnes ravagées, de verser dans le cœur des Belges des consolations ordinaires ; il faut, par une générosité plus spéciale, leur faire aimer le gouvernement français. Des tributs extraordinaires imposés sur les Belges ne rempliroient pas votre but : c'est en gagnant les cœurs, que l'on obtient de nouveaux citoyens, et l'abondance ne peut se maintenir qu'en laissant toutes les fortunes particulières circuler au travers de la cité.

Il faut obtenir, sur tout, qu'un même esprit public anime à jamais les deux nations, et qu'elles soient fondues ensemble par les moyens les plus doux. Eencouragez entre elles les mariages par des dégrèvemens d'impôts ; offrez des portions de terrein plus considérables à ceux de nos défenseurs qu'attireroit la beauté de ces pays fertiles ; appelez dans nos manufactures les Belges industrieux qui voudroient s'instruire dans nos arts ; transportez dans les ateliers que vous établirez chez eux, des ouvriers français qui naturalisent autour d'eux quelques-unes de leurs connoissances ; que nos riches négocians soient invités à aller faire fleurir, par leurs spéculations, les rives de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin ; récompensez, par des preuves encouragèantes de la reconnoissance publique, les Français qui adopteront de jeunes Belges ; qu'entourés de notre affection et des images de la liberté, ces enfans adoptifs viennent se pénétrer de nos opinions politiques, et grandissent dans l'amour de nos lois ; qu'enfin les deux peuples soient tellement habitués l'un à l'autre, et mêlés ensemble par des communications si multipliées, que l'on ne distingue plus les anciens et les nouveaux Français.

Mais c'est à l'uniformité du langage à mettre le sceau à cette précieuse union. En multipliant l'instruction dans un pays où vous avez un grand nombre de préjugés à détruire, et de vérités à répandre, vous devez à-la-fois propager la connoissance de votre langue par tous les moyens qui sont en votre pouvoir ; il faut que des concitoyens puissent s'entendre : la différence de leur idiome relacheroit leurs autres liens, et non seulement les cœurs des Belges demeureroient ëtrangers si cet idiome continuoit à l'être, mais encore la malveillance auroit plus de prise sur des hommes isolés ainsi du reste de leurs frères. Les contrées où se parlent des langues particulières, sont le refuge ordinaire des préjugés expirans,

elles sont moins accessibles aux lumières, elles échappent trop à l'œil du gouvernement, et nos conquêtes ne seront complettement incorporées à la France, que quand un langage uniforme rapprochera toutes les parties de cette vaste république, et viendra soutenir l'harmonie qu'établit entre elles l'amour de la liberté.

DISCOURS,

SUR CETTE QUESTION:

Est-il de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin.

Par Abraham LEMBERT, citoyen de Strasbourg.

> Les limites naturelles sont, pour les peuples libres, ce que sont les rives de l'Océan pour la masse de ses eaux; ils ne peuvent ni s'en éloigner, ni les dépasser (*pag.* 114).

Tel est le problême qu'on présente à la discussion. A la vérité, la question n'est pas assez clairement posée pour fixer une opinion. Car, *est-il de l'intérêt*, suppose dans l'auteur de la question un grand penchant pour la négative, et pour la poser avec impartialité, il auroit fallu demander: *L'intérêt de la République exige-t-il ou non qu'elle prenne le Rhin pour limites?* En second lieu, le mot *intérêt* est si vague, sans autre attribut, qu'on ne sait s'il ne s'agit que d'un intérêt matériel, ou aussi d'un intérêt moral. Dans le premier cas, s'il n'est question que d'une plus grande étendue de territoire, de nouveaux sujets à conquérir, et de nouvelles impositions à percevoir, la question ne sauroit inspirer d'intérêt qu'à ceux qui gagneroient à cette nouvelle

acquisition, et pourroit tout aussi bien être faite en Russie ou au Mogol; mais s'il s'agit d'un plus noble intérêt, du devoir de la France républicaine, du repos de l'Europe, de la liberté, alors, et alors seulement, tout homme ami de son pays et de l'humanité, doit s'empresser de contribuer de ses lumières à éclaircir une matière aussi importante.

N'envisageant la question que sous ce dernier point-de-vue, je hasarde d'y répondre, et de dire sans autre préambule :

Qu'il est de l'intérêt réel de la République de reculer ses limites jusqu'au Rhin.

J'appuie mon opinion sur les motifs ci-après.

1°. La République, par l'organe de la Convention nationale, a déclaré solemnellement, et à l'unanimité, *avant le* 31 *mai*, que le pays entre Landau et Bingen, qui a envoyé des députés à la Convention Rhéno-Germanique, à Mayence, fera désormais partie intégrante de l'Empire français. Ce décret existe; aucune considération n'a pu en affoiblir la force. Le premier intérêt des peuples libres est de remplir religieusement les engagemens qu'ils ont contractés envers ceux qui se sont volontairement jetés entre leurs bras, et le comble du deshonneur seroit pour eux, si, imitant la politique tortueuse des ministres royaux, ils abandonnoient ceux qu'ils ont encouragés à briser leurs chaînes. Or, je demande à mon tour, pourquoi, tandis que nous voyons dans la nouvelle carte constitutionnelle, dans la nomenclature des départemens, ceux du Mont-Terrible, du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes, pourquoi il seroit douteux si un autre pays, dont les habitans ont également juré de vivre libres ou de mourir, et qui a obtenu sa réunion à la France dans les mêmes formes légitimes, resteroit

réuni ou non. Ou il faudroit repousser sous le joug du roi Sarde et de l'évêque de Bâle les Savoisiens, les Niçois et les Rauraciens, ou il faut aussi affranchir un peuple qui s'est sacrifié pour la France, du joug des despotes mitrés et de la féodalité suzeraine. Si donc il est vrai, comme chacun qui est vivement pénétré de la véritable gloire de la République ne pourra le contester, que sans la plus grande ingratitude, que sans donner un démenti formel aux principes qu'elle a reconnus, la France ne peut pas renoncer au traîté solemnel qui la lie à ce peuple, il n'est pas moins vrai, qu'elle ne pourra jamais consentir à restituer à l'Empire germanique les autres pays non réunis à la France et situés sur la rive gauche du Rhin. La République doit être une et indivisible, et il faut pouvoir dire d'elle ce que Moïse dit autrefois aux Israëlites : *Aucun glaive étranger ne passera sur votre territoire*. Quelle seroit donc cette étrange confusion d'intérêt, cette bigarrure géographique inextricable, si d'un côté, en gardant le pays entre Landau et Bingen, on y laissoit amalgamés des baillages du palatinat, qui, par une neutralité simulée, sont restés privés, dans le temps, de l'avantage de se rendre libres; et si, de l'autre, en gardant la Belgique, comme il résulte du traîté fait avec la Hollande, si, en reculant même ses frontières jusqu'au de-là de la Meuse, par la cession qu'ont fait les Bataves des villes et dépendances de Maëstricht et Venloo, on alloit restituer les pays de Clèves, de Juliers, de Cologne, de Trêves, de Deux-Ponts et de Sarrbruck ? Non-seulement le régime français ne prendroit jamais racine dans ces pays; non-seulement on se priveroit des meilleures ressources qu'offrent les pays conquis, et le commerce du Rhin seroit nul pour nous, mais, à la moindre querelle avec l'Empire, querelles d'autant plus fréquentes, que les intérêts réciproques, par le mélange de territoire, se heurteroient

sans cesse : les cohortes ennemies se trouveroient au milieu de nous.

2°. La République, en traitant avec des monarques, doit prendre pour axiôme politique : *paix, mais sécurité ; bonne intelligence, mais garantie*. Ceux qui se persuadent que les calamités de la guerre, versées à pleines mains sur la coalition, en aient rendu les membres sincèrement amis du régime républicain que la France établit chez elle, se trouvent dans une étrange erreur : il faudroit n'avoir jamais connu la politique des cours, leur dissimulation en présence du vainqueur, leur hypocrisie jusqu'à consentir à des sacrifices quand des revers multipliés les y forcent, et leur habileté à saisir la première occasion favorable pour ressaisir ce que la nécessité leur a arraché, et sur-tout quand elles ont affaire à des républicains : il faudroit n'avoir jamais eu la moindre expérience de tout cela, pour croire à une telle conversion. Si dans un temps où l'équilibre de l'Europe étoit encore dans son berceau, où les liaisons de peuple à peuple ne se ressentoient pas tant des chocs respectifs, les isles britanniques ont été néanmoins tant de fois exposées à la guerre civile, par la protection que Louis XIV accordoit au Prétendant, (et remarquons que Guillaume étoit *roi*, et les Anglais n'étoient rien moins que républicains,) combien la sûreté intérieure de la France ne seroit elle point compromise, si elle ne prenoit pas toutes les précautions imaginables contre ceux qui pourroient être tentés un jour, à la faveur des moindres dissentions politiques, inévitables dans les pays libres, d'imiter Louis XIV ? De combien de périls ne seroit-elle pas menacée, si, laissant sa plus importante frontière ouverte aux émigrés qui ont porté les armes contre elle, des lieux de rassemblement aux armées ennemies, le château de Coblentz à Monsieur le Prétendant, et celui de Mayence aux traîtres, pour y tramer de nouveau

leurs sinistres complots et aiguiser avec plus de fureur leurs poignards matricides, elle ne se hâtoit pas de fermer pour jamais, par une barrière inexpugnable, la porte à la guerre étrangère et intestine, à la discorde et à la royauté : c'est contre ce fleuve que viendront se briser et la rage frénétique de l'émigré, et l'intrigue corruptrice du despote d'outre-rhin.

Ne nous aveuglons pas, ne tombons pas dans une pernicieuse sécurité, au moment où nous avons besoin de toute la vigilance de la méfiance; n'allons pas, après avoir battu nos ennemis, négliger nos victoires, et leur préparer des succès qu'ils ne devroient qu'à notre coupable inertie. Si Marlborough a dit que la conquête des frontières françaises étoit au-dessus du génie du plus grand général, il ne parloit que des tems ordinaires, mais non de la situation où se trouve un peuple nouveau-né, sorti à peine du cahos de l'esclavage; où les nouvelles institutions n'ont pas encore acquis la vigueur nécessaire, seul fruit de la durée et de l'expérience; où les athlètes de la liberté, affaissés sous le fardeau de leurs pénibles travaux, aspirent au repos; où le peuple entier, fatigué des souffrances révolutionnaires, se relâche de cette attitude imposante et terrible, qui, dans les momens de danger, fait trembler les conspirateurs indigènes et étrangers; où les partisans de la tyrannie détruite épient le moment de redresser leur idole sur les sanglans cadavres des hommes libres; où les restes errans d'une dynastie humiliée et proscrite, animés par l'esprit de la vengeance, se démènent en tout sens pour ressaisir ce qu'ils appellent l'héritage de leurs pères, et où ils peuvent encore compter sur un grand nombre d'affidés dans le sein de la patrie qui les a vomis; où l'étranger, confondu dans ses chimériques espérances de démembrer la France et d'anéantir jusqu'à la mémoire des Rousseau, des Tell, des Franklin et des Witt, forcé de reconnoître cette République

qu'il a tant de fois déclarée subversive de l'ordre c'est-à-dire du despotisme, et de la religion c'est-à-dire de la domination de Rome, cherche, non-seulement à faire rétrograder l'esprit public et à le familiariser avec les idées de l'ancien régime, mais aussi à se ménager des partis, et à présenter à chaque instant, comme un épouvantail aux yeux des républicains, un *prétendant à la couronne de France*, qu'au moindre différend il reconnoîtroit pour *souverain légitime*. Ce n'est pas dans de pareilles circonstances où des hommes jaloux de leur liberté, que n'aguère ils avoient achetée au prix de leur sang, de leur fortune et de leur honneur, doivent s'endormir sur la foi d'assurances peut-être hypocrites, sur des démonstrations d'amitié factices, pour se laisser mieux surprendre par un ennemi habile à dissimuler; où un peuple vainqueur de ses oppresseurs, doit, par une fausse équité *princière*, négliger les moyens que la victoire lui a procurés pour assurer à jamais son indépendance et le règne de l'égalité.

3°. *Les limites naturelles sont pour les peuples libres, ce que sont les rives de l'Océan pour la masse de ses eaux; ils ne peuvent ni s'en éloigner, ni les dépasser.* Tant qu'ils n'ont pas atteint les barrières que la nature leur a tracées, ils vivent dans une agitation continuelle; une guerre succède à l'autre, et leurs traités de paix, quoique de bonne foi, ne sont, aux yeux de l'homme qui pénètre l'avenir et les besoins des nations, qu'autant de trèves qu'ils sont obligés de rompre aussitôt par le sentiment intime de leur intérêt et de leur situation; ils s'apperçoivent qu'il leur faut un point d'appui plus solide et plus assuré. Tel qu'un jeune-homme, au sortir de l'enfance, poussé par la nature à chercher l'objet qui doit fixer ses vœux pour toujours, il court de conquête en conquête, s'arrête par-tout et ne demeure nulle part: un instinct caché lui dit toujours qu'il n'a pas trouvé

encore celle qui doit l'aider à parcourir le sentier épineux de la vie. Mais soudain il l'apperçoit. . . . . ; c'est elle, et le lien indissoluble est formé pour jamais. C'est ainsi que les peuples parcourent successivement leur carrière ; ils s'arrêtent souvent à de légères conquêtes ; mais un certain mal-être, une impulsion secrète les aiguillone toujours à les pousser plus loin, jusqu'à ce qu'ayant trouvé leur limite naturelle, ils déposent leurs armes, et ne les reprennent que pour s'y maintenir, et pour protéger un foible allié contre d'injustes aggresseurs. Les nations et les individus se ressemblent : même enfance, même jeunesse, mêmes écarts, mêmes desirs fougueux, mêmes inconstances, mêmes vicissitudes et mêmes passions; mais aussi mêmes progrès pour la perfection, même énergie dans l'âge mûr, même vigueur dans les actions, même maturité dans le jugement, et même décadence, hélas ! dans la caducité. Tout ceci, qu'il seroit trop long de justifier par l'histoire des empires, peut aisément s'appliquer à la France. Quatorze siècles de servitude, son caractère national, ses malheurs, ses fastes belliqueuses nous montrent que la sage providence, en plaçant la nation des Francs dans l'ancienne Gaule, y a répandu de bonne heure cette semence de liberté qui ne devoit mûrir que vers la fin du dix-huitième siècle ; elle l'a poussée comme par la main, sous la verge même du despotisme, à étendre son territoire ; mais le dernier pas pour entrer dans les possessions des Gaulois ses prédécesseurs, elle a dû le faire dans les premiers jours de son organisation républicaine. Mais, j'ose le dire, si, par une condescendance aussi pusillanime qu'inconsidérée, on restituoit à l'Empire la rive gauche du Rhin, non-seulement la France s'aliéneroit pour jamais l'esprit des peuples qui se sont fiés à ses principes (1) ; non-seulement le berceau de la Répu-

---

(1) A mes yeux, le traité fait avec les Bataves n'est pas plus sacré que le décret qui prononce la réunion d'un pays quelconque à la

blique seroit déshonoré par une diplomatie trompeuse et mensongère; mais la paix, faite sous de pareilles auspices, ne seroit que peu durable; long-temps encore l'épée ne rentreroit pas dans le fourreau, et des flots de sang seroient encore versés pour forcer la France de prendre enfin le Rhin pour barrières : à moins, ce qu'à Dieu ne plaise, que ses ennemis ne parvinssent, par les raisons détaillées plus haut, à la démembrer et à la replonger sous le joug de cent tyrans, et ne la remettent au point où elle se trouvoit au neuvième siècle.

4°. L'équilibre même de l'Europe prescrit impérieusement à la France de prendre le Rhin pour limites. Jettons les yeux sur la société européenne, et voyons ce qui s'y est passé depuis l'alliance monstrueuse de la France et de l'Autriche. La Russie a réuni à ses domaines la Crimée, une partie de la Pologne, a ébranlé les fondemens de Bisance, vient tout récemment de s'adjuger encore une partie de la Pologne, la Courlande et la Sémigalie. L'Autriche s'est approprié une partie de la Bavière et de la Pologne; la Prusse, une partie de la Pologne et les Margraviats d'Anspach et de Bareuth. L'Angleterre, quoique bannie de l'Amérique Septentrionale, au Canada près, n'en menace pas moins le monde entier de sa tyrannie forbanière. Qui ne voit pas enfin dans la triple alliance qui vient d'être conclue, le dessein bien formé d'anéantir toutes les puissances de l'Europe, et d'élever sur leurs ruines un triumvirat colossal? qui ne voit pas que la triple gueule de ce nouveau Cerbère menace d'engloutir

---

France; ou les États-généraux des provinces unies ne forment pas une autorité légale, ou les Conventions de Chambéri, de Nice, de Porentrui et de Mayence étoient aussi des autorités qui représentoient le souverain légitime : encore ces dernières auroient-elles un grand avantage sur le gouvernement batave, en ce que ce dernier ne forme qu'une représentation provisoire.

toute l'Europe ? Quel sera le nouvel Hercule assez vigoureux pour l'enchaîner dans son antre fétide . . . . . ? Mais tandis que chacun a ajouté à ses domaines et accru sa puissance, la France qu'a-t-elle fait, pour être en mesure non-seulement pour sa propre défense, mais pour la protection de ceux dont l'existence est liée à la sienne ? Rien ! Et si elle n'avoit aidé à rendre libre un peuple virginal, son histoire depuis cette époque ne seroit qu'un tissu de perfidies, de jactances ministérielles, et d'absurdités royales qu'un oubli absolu devroit ensevelir. Où le trouverons-nous donc ce contre-poids si prôné, salutaire en effet quand il existe, mais dérisoire quand on l'invoque dans l'imagination, et qu'il n'est à trouver nulle part ? Le trouverons-nous sur les bords du Pont-Euxin, chez le fier et pusillanime Musulman, lent à se décider dans les dangers, et prompt à céder au moindre revers, ou dans ces cours du Nord, armées pour leur propre défense contre l'altière voisine qui les presse, et les incendie ou les assassine en pleine paix ; ou dans la Prusse, qui, malgré ses nouvelles acquisitions, ne peut jamais résister seule aux tentatives de deux rivaux destructeurs ; ou dans la foible et féodale Germanie, libre et esclave, délibérante et soumise ; ou dans la Hollande, engagée encore dans la lutte contre son ci-devant général ; ou dans les états d'Italie, dont les uns ne font que végéter, tandis que les autres ne calculent que les chances accidentelles pour faire commerce au jour la journée ; ou dans l'Espagne, qui commence à peine de s'appercevoir que l'amour-propre, et une surviyance fort incertaine de quelques individus, n'est pas à comparer à l'intérêt des nations, et en diffère essentiellement. De tous les côtés, je ne vois que des forces éparses sans point de ralliement, sans centre d'union. Il faut donc, pour le salut de toute l'Europe, que LA FRANCE devienne ce centre où doivent aboutir les efforts de toutes les autres puissances ; mais, avant tout, il faut que ses propres peuples soient à l'abri

de toute insulte de l'extérieur ; il faut que son territoire présente sans cesse un front redoutable, où l'aggresseur étranger trouve le tombeau et l'ignominie ; et ce front terrible, c'est le Rhin. Alors, et alors seulement, l'ambition des cabinets dominateurs trouvera une digue formidable qu'il leur sera impossible de franchir.

La constitution germanique, qu'on m'objectera, est une dérision. Sans dire que cette prétendue constitution n'est que le spécieux voile sous lequel l'Autriche cache ses projets d'aggrandissement, et que si, à la paix de Westphalie on a sécularisé plusieurs états ecclésiastiques, on peut fort bien en faire autant à la fin du dix-huitième siècle, je demanderai seulement si les coalisés ne nous auroient pas ri au nez, si, comme ils avoient l'intention, ils étoient parvenus à détacher et à s'approprier quelques départemens de la France, si nous leur avions dit : *mais, messieurs, la constitution française dit qu'il y a 83 départemens !* Il ne s'agit pas ici de parler des dédommagemens qui pourroient être dûs à ceux qui perdroient personnellement à la cession ; il ne s'agit que du principe, incontestable à mon avis, que la cession de la rive gauche du Rhin est *indispensablement nécessaire pour le repos et l'honneur de la France en particulier, et pour la sûreté de l'Europe en général ;* ce qui compose essentiellement *l'intérêt de la République.*

Faut-il encore détailler l'intérêt *matériel* de la France à persister dans la demande de cette cession ? D'abord, si la restitution lui cause un tort matériel, il y a un intérêt matériel à l'éviter. Mais les avantages que la France en retireroit sont en effet immenses : elle acquiert une population nombreuse, dont elle a besoin après une révolution dépopulatrice ; elle acquiert un peuple laborieux, bienfaisant, droit et *éclairé*, oui, éclairé, malgré ce qu'en disent beaucoup de Français qui croient : *hors leur langue,*

point de salut. Le Palatinat, et le pays de Mayence surtout, renferment beaucoup de lumières et de vertus sociales, qui, sous le régime républicain, feront les plus nobles progrès ; elle acquiert des greniers d'abondance, des vignobles, des localités commerciales inappréciables, des mines de fer et d'autres minéraux, une frontière à l'abri de toute hostilité imprévue : or, si ce n'est pas là de l'intérêt, il n'y en a pas pour les états.

RÉPONSE

A LA

QUESTION PROPOSÉE.

Est-il de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin ?

Par le citoyen DUBIGNON.

> *Melius est ergo duos esse simul: habent enim emolumentum societatis suæ.*
>
> Ecclesiast., C. 4, V. 9.

POUR éclairer une question d'une si haute importance, il sera nécessaire d'examiner, 1°. *Quels seroient pour la République française les avantages du reculement de ses limites jusqu'aux bords du Rhin ?* 2°. *Quels en pourroient être les inconvéniens ;* 3°. *S'il peut exister pour elle, et même pour les peuples que cette extension de ses frontières lui incorporeroit, un meilleur état de choses ?* On trouvera pour résultat, que les avantages sont immenses, les inconvéniens nuls ; qu'un meilleur état de choses n'a pas été imaginé.

PREMIÈRE PARTIE.

Les mers, les chaînes de montagnes, les grands fleuves sont incontestablement les meilleures, sinon les seules barrières pour les grands états : aussi paroissent-elles comme tracées par une providence bienfaisante, qui, tout en abandonnant les peuples à leur inquiétude, n'a pas permis du moins que les nations fondissent sans cesse les unes sur les autres.

Le traité qui donneroit à la France le Rhin pour limites, ou, ce qui revient au même, qui étendroit ses frontières au Nord jusqu'aux Provinces-Unies, qu'on peut désormais envisager comme ne faisant qu'un avec elle, seroit donc, abstraction faite de toute autre considération, un des plus grands bienfaits dont le ciel pût jamais la favoriser. Ce n'est pas à nous d'oublier que le Rhin fut l'unique barrière qui contînt, pendant plusieurs siècles, les Germains dans leurs forêts : lui seul, jusqu'à la dissolution de l'empire romain, arrêta ces hordes sauvages qui enfin ravagèrent les Gaules, subjuguèrent l'Europe en la dévastant, et changèrent cette belle partie du monde, devenue leur proie, en des déserts où le peuple ne connut plus que l'esclavage. On sent déja combien il importe à la République de reçuler ses limites jusqu'aux bords du Rhin. Je réduis à six principaux les avantages qui en résultent :

Une suite de barrières tracées par la nature, lesquelles ne laissent plus éprouver à la France que le desir de se maintenir en paix ;

L'extirpation des germes de guerre les plus propres à tout embraser ;

Une telle augmentation de puissance, que la République n'a plus à redouter qu'on trame des coalitions contre elle.

Une gloire dont les trophées ajoutent encore à sa puissance ;

De grandes ressources pour le rétablissement de ses finances ;

L'assurance que la liberté de la Hollande ne sera plus violée ;

C'est ce que je dois développer.

Le territoire et la position de la France la constituent sans doute un des états les plus puissans ; elle n'est exposée qu'au Nord ; et en acquérant pour limites le Rhin, c'est-à-dire une de ces barrières que la nature indique à la sagesse des nations, elle acquiert l'amour de la paix. Toute extension au-delà de ce grand fleuve ne lui présente que dépense et que danger ; par-tout la terre lui échappe en quelque sorte ; elle ne trouve plus autour d'elle que les Alpes, les Pyrénées, les mers, et cette Hollande qui n'est qu'une prolongation de son existence. *Premier avantage :* l'amour de la paix.

Du jour que la Belgique et les provinces que nous avons conquises jusqu'au Rhin, auroient été restituées à leurs anciens maîtres, agitées par les passions qui y fermentent autant que par l'atmosphère de la France, des insurrections renaissant les unes des autres y seroient inévitables. Aussi sont-ce les craintes de la contagion de notre révolution qui ont armé tant de rois pour étouffer la République dans son berceau. Aujourd'hui s'opposera-t-on à ce qu'elle s'isole en quelque sorte, parce qu'elle s'aggrandit en s'isolant ? Politiques imprévoyans et de mauvaise foi ! voulez-vous que les armées de l'Autriche se répandent sans cesse dans la Belgique ou sur les rives du Rhin ? L'autorité contrariée d'un prince invoqueroit une cour puissante contre des sujets qu'il traiteroit de

révoltés. L'appui qu'il en obtiendroit ne motiveroit-il pas suffisamment les secours que solliciteroient d'une République limitrophe des hommes qui se diroient opprimés ? Voilà donc une source intarissable de différens, de révolutions, de guerres. Béni soit, pour toute l'Europe, le traité qui étouffera ce germe éternel de discorde, en incorporant à la France toutes ces provinces ! *Deuxième avantage :* Il n'y a plus pour la France, sur le continent, de germes de guerre, ni même pour une grande partie de l'Europe.

Cet accroissement de près d'un septième (1), qu'acquiert la République dans sa population et dans son revenu, étouffe dans ses voisins les dispositions hostiles, et la présente comme une citadelle inexpugnable aux puissances qui conserveroient contre elle des ressentimens. Le ministre le plus audacieux n'oseroit même imaginer une ligue contre la France ; il lui faudroit le concours de l'Europe entière ; et la République en a su triompher avant de s'être si considérablement aggrandie. L'on peut donc assurer que, tant qu'elle n'annonceroit pas le projet insensé de tout asservir, celui de se conjurer contre elle ne seroit jamais qu'une chimère. *Troisième avantage :* Une grande augmentation de puissance.

La gloire, quand elle se présente avec ses trophées, agit plus ou moins sur tous les hommes ; la plupart en sont subjugués ; elle est donc aussi d'un grand prix : mais pour qu'elle conserve long-temps son despotisme, il

---

(1) Je ne dois entrer dans aucun détail : ici les à-peu-près suffisent. On pourroit me contester toutes mes données avec d'autant plus de facilité, qu'on se rappelle sans doute que, lorsqu'il y a une dixaine d'années on traitoit de l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas, les états publiés par les cours de Vienne et de Munich différoient d'un grand tiers.

faut des monumens qui la rappellent et la constatent en quelque façon sans cesse : autrement l'imagination, que son attrait pour tout ce qui a de la grandeur ébranle et livre si facilement, ne cherche bientôt qu'à secouer un joug qui l'humilie, quand il s'agit de contemporains et sur-tout de rivaux. La gloire est, en politique, ce qu'est le crédit en finance : l'une et l'autre, pour durer, ont besoin d'une base solide ; mais aussi cette base peut porter un poids immense, et les effets qui en résultent sont incalculables. *Quatrième avantage :* Une gloire que le Rhin rappele, et qui ajoute beaucoup à la puissance.

Indépendamment d'une si grande augmentation de revenu, de quelles ressources ne devroient pas être pour les finances de la République les domaines de tant de nobles chapitres et de riches abbayes ? Sans doute les possesseurs seroient indemnisés par des pensions suffisantes à une existence aisée, proportionnées même à la manière de vivre dont ils ont l'habitude ; mais quelle masse de capitaux ! et quel parti on en peut tirer pour remplir l'intervalle inévitable entre la mort naturelle ou violente des assignats et cet ordre de choses si naturel, (quoique depuis des siècles nos ministres des finances aient mis leur habileté à nous le faire oublier,) où les dépenses sont réglées sur le revenu, où du moins les impositions sont déterminées d'après les besoins indispensables. *Cinquième avantage :* De grandes ressources pour le rétablissement des finances.

Comme, par cette extension de nos limites, la Hollande devient notre frontière au Nord, il en résulte que son indépendance est aussi assurée que la nôtre. Le grand nombre de nos places et le voisinage des seules puissances contre lesquelles nous ayons désormais des précautions à prendre, appellent sur ce point nos forces principales ; et, au moyen des rivières et des canaux, il n'y a dans la

République

République aucun département où il soit aussi aisé de porter en peu de temps une armée, que dans la Gueldre et l'Overissel. *Sixième avantage :* L'assurance que la liberté de la Hollande sera aussi durable que la nôtre.

Ainsi, les Provinces-Unies deviendroient en quelque sorte une continuation de notre existence ; tant il est de leur intérêt de s'identifier avec nous pour contenir le parti Anglo-Stathoudérien, qui long-temps menaceroit leur indépendance, si elles perdoient le seul allié auquel il leur soit permis de la confier : ainsi, sur les moyens combinés des deux nations s'élèveroit un commerce dont l'activité seroit également utile au reste de l'Europe.

En vain la nature a creusé l'Escaut, la Meuse et le Rhin, pour échanger par des communications faciles, de concert avec la Seine, le Rhône et la Loire, les productions du Midi contre celles du Nord. Ces fleuves attendent, pour remplir leur destinée, que les peuples dont leurs eaux sont tributaires ne fassent plus qu'un peuple : aussitôt des canaux s'ouvrent pour les unir et joindre la Méditerranée à la mer d'Allemagne et au Suidersée.

De tels avantages ne sont pas contestés ; leur développement demanderoit seul un long mémoire : le temps me manque, et je rentre dans les discussions qui appartiennent plus essentiellement à la question que j'ai entrepris de traiter.

Voyons maintenant si les peuples incorporés à la République auroient à se féliciter d'être devenus Français.

A ceux qui aiment la liberté, qui, en contemplant la perspective de perfectibilité et de bonheur qu'offrent à l'espèce humaine la suppression des corvées, l'affranchissement des terres, l'abolition des priviléges héréditaires, un gouvernement où les droits inhérens à l'homme

soient reconnus et assurés, éprouvent ce noble orgueil auprès duquel les cordons et les titres ne sont que des hochets ; à ceux, en un mot, pour qui l'amélioration de la société est une grande jouissance, il me suffiroit de présenter l'anéantissement du régime féodal et une constitution fondée sur l'égalité. A tous les catholiques dignes du nom de Chrétien, j'annoncerois la suppression de ces chapitres où les quartiers donnent des droits à une opulence fastueuse de ces nombreuses abbayes dont les richesses, et l'usage qu'on y en fait, coontrastent si fortement avec les vœux par lesquels on s'y engage ; de ces autres monastères plus nuisibles et plus multipliés encore, que leurs fondateurs vouèrent à la mendicité et aux superstitions ; la disparition enfin de ce haut clergé qui rappelle toujours celui du douzième siècle, et dont l'existence paroîtra une fable à la postérité.

Aux négocians, je montrerois tous les canaux du commerce ravivés, ses entraves brisées, les péages détruits, la communication ouverte avec toutes les mers.

Aux nobles de tous les rangs, ainsi qu'à ces égoïstes dont les vœux se bornent à couler dans l'indolence des jours paisibles, je dirois : . . . . . . Dans l'état où vous vous trouvez, il n'y a que votre incorporation à un peuple très-fort (à la République française) qui puisse éloigner de vous la guerre ; et vous ne savez que trop quel est pour vous l'effet de tous ces duels nationaux. Amis et ennemis vous dépouillent, et la paix vous laisse avec vos ruines. Au contraire, dans un grand empire, il n'y a que quelques frontières d'exposées à l'invasion ; et d'amples indemnités, quand ce grand empire n'est qu'un peuple de frères, y consolent de toutes les pertes, ne laissent point de larmes sans être essuyées. Cessez d'être un champ de bataille ; que le Rhin devienne votre rempart et le nôtre ; et, pour prix du sacrifice de quelques préjugés que vous

ne défendriez pas long-temps, assurez-vous la jouissance de ce qui vous est le plus cher, de vos propriétés et de la paix.

DEUXIÈME PARTIE.

A tant d'avantages qu'opposer ? Voici les objections que j'ai recueillies :

1°. Les préjugés du pays, qui feroient autant de Vendées de ces belles provinces, si on les incorporoit à la République française ;

2°. La difficulté de régir des contrées lointaines, et le danger de s'aggrandir quand on est déja grand, sur-tout quand on est République ;

3°. Les dépenses qu'occasionneroit la garde de ces provinces, à l'extrémité desquelles il faudroit élever à grands frais une nouvelle ligne de places fortes ;

4°. L'envie et la crainte qu'exciteroit en Europe une extension si considérable du territoire français ; la modération qui convient à notre position ; et combien il nous importe de prouver que notre esprit n'est pas du moins celui des conquêtes.

On ne peut rien dire de plus à *Vienne*.

PREMIÈRE OBJECTION.

Les préjugés du pays.

Supposons que les provinces dont il s'agit sont cédées à la République, et qu'elle leur propose d'accepter sa constitution et ses lois, leur déclarant qu'autrement elles seront régies en pays conquis ; ainsi, par exemple, que l'étoient, ce qu'on appeloit en Hollande, avant la révolution actuelle, les pays de la généralité, Breda, Bois-

le-Duc, etc. Qu'on aille aux voix. Qui doute que la grande majorité ne se déclare pour la réunion? Les chanoines, les moines, les bénéficiers borneront leur crédit à obtenir une bonne capitulation, c'est-à-dire des pensions proportionnées à leurs besoins et même à leurs habitudes. Les nobles, que l'exemple de leurs voisins éclaire sur leurs vrais intérêts, se feront un mérite, auprès de leurs vassaux, de sacrifices devenus indispensables, et obtiendront dans leurs terres l'influence que donnent les bienfaits. Les habitans des campagnes et les riches bourgeois, contens d'adorer, suivant le rite auquel ils croient, le père commun des hommes, s'occuperont des moyens d'acquérir quelque portion de la riche dotation de leur clergé.

Jusqu'ici je ne vois rien qui mène à une Vendée. Les peuples du Nord sont froids et réfléchis; ils calculent leurs intérêts avec calme, et les suivent sans distraction. L'Eglise ayant absorbé, dans toutes ces provinces, plus de la moitié des terres, et les substitutions y attachant une bonne partie du reste à quelques familles nobles, il est très-difficile d'y acquérir un champ. L'excès du mal en est quelquefois le remède. Ici nos départemens du Nord en sont la preuve; ils ont presque applaudi au dépouillement de leur clergé, quoique chaque famille aisée y comptât plusieurs de ses membres; la perspective de devenir propriétaire l'a emporté sur toute autre considération.

Je laisse donc là l'objection de la Vendée, parce que, dans les provinces dont il s'agit, la religion ne sera point attaquée dans ses fondemens, et que ses ministres ne seront pas chassés aves barbarie; parce qu'on n'y aura point à venger la mort d'un roi proclamé martyr par des fanatiques et par des fripons; parce que des flottes anglaises et des bandes d'émigrés n'attiseront pas ce foyer de

discorde ; parce qu'enfin les affaires et les malheurs instruisent les hommes ; que les jours de la paix ne ressemblent point à ceux de la guerre, et que les peuples qui ont eu le spectacle des triomphes des Français et de la déroute de leurs ennemis, ont appris à respecter les uns et à ne rien attendre des autres.

Deuxième Objection.

Pour une République aussi grande que la France, le danger de s'aggrandir.

Hors leurs confédérations, au congrès desquelles les envoyés des villes fédérales remplissoient les fonctions d'ambassadeurs, les peuples anciens n'admettoient point le système représentatif : ces ambassadeurs recevoient des instructions, et n'avoient que des pouvoirs limités, à-peu-près comme les députés qui composoient dernièrement les états-généraux des Provinces-Unies. Nos premiers parlemens n'étoient eux-mêmes, dans la réalité, qu'un congrès de souverains présidé par un chef à vie ; et si l'on remonte plus haut, les Champs de Mai ne présentent que les comices du peuple conquérant.

Cette liberté ombrageuse et même un peu sauvage, qui caractérise les Grecs et les Romains, ne pouvoit leur permettre de confier en d'autres mains ce qu'ils avoient de plus cher, d'investir un autre homme de leur parole et de leur volonté ; car, dans les traités, les négociations et les actes fédératifs, la ratification est une garantie contre la trahison ou l'ineptie du mandataire ; et encore n'est-ce pas directement la liberté, mais la sûreté et le pouvoir qu'un agent peut y compromettre.

En approfondissant cette matière, on trouve que ce n'est que par l'intermède de l'esclavage que l'Europe est parvenue à des assemblées représentatives qui ne fussent

pas fédérales, et qu'avant l'irruption des barbares, pour être libre, chaque ville un peu considérable devoit avoir sa législature. Le droit de cité, autrement celui de votation, ne pouvoit s'étendre bien loin : l'effet d'une guerre heureuse étoit l'assujétissement des vaincus, sauf quelques exceptions à l'égard des familles puissantes que s'incorporoient souvent les vainqueurs, à condition qu'elles s'établiroient dans la métropole : c'est ce qu'on a vu dans les républiques du moyen âge ; c'est ce que présente encore la Suisse, Vénise, Gênes, etc. : telles étoient Rome et Carthage. Si Spartes et Athênes n'étendirent pas au loin leur domination, l'histoire prouve que ce fut l'effet, non de leur modération, mais de leur rivalité.

Le principe qu'une république se corrompt et se perd en s'aggrandissant, étoit donc très fondé avant que les réunions au domaine royal et l'affranchissement des villes eussent amené le systême représentatif. Une grande république étoit celle qui avoit beaucoup de sujets (je ne parle point des esclaves) et par conséquent beaucoup d'ennemis prêts à la détruire ; car l'assujétissement à une ville régnante irrite d'autant plus, que le joug des républicains est plus dur que celui des monarques : le diadême crée un homme d'une autre nature, (1) et lui fait pardonner un orgueil et des vices toujours détestés dans un proconsul.

Les armées de Carthage et de Rome étoient composées, en grande partie, de sujets de ces deux villes, et n'avoient qu'à gagner à un changement de gouvernement, à une guerre civile qui pouvoit élever leur général au pouvoir suprême : César étoit bien sûr du zèle de ses Gaulois.

---

(1) L'ambassadeur Carraccioli disoit qu'il voudroit être, pendant vingt-quatre heures, roi et chien, afin de savoir qu'elle idée ces deux espèces d'êtres se forment des hommes.

Qu'en conclure contre une république fondée sur le système représentatif ? En donnant à tous les mêmes droits, il donne à tous le même intérêt à les défendre; les seules limites que comportent des états libres organisés d'après ce principe, sont le cadre dans lequel ils se trouvent placés. L'Italie peut former une république circonscrite par les Alpes; celle d'Espagne ne s'arrêteroit qu'aux Pyrénées : la position de la France lui permet de s'étendre jusqu'à la mer du Nord.

Il n'y a pas plus loin de Paris à Amsterdam, que de Paris à Lyon. Aussi, nos armées du Nord et du Rhin ne sont-elles pas celles que le gouvernement a le mieux surveillées ? le pouvoir proconsulaire ne s'y est-il pas permis moins d'écarts qu'à Nice et à Perpignan ? Ceux qui redoutent tant que la Convention n'étende nos frontières vers le Nord, devroient, afin d'être conséquens, lui présenter une pétition pour qu'elle prît pour limites, au midi, la Garonne et les Cevennes; et qu'à l'Ouest, au lieu des Alpes, elle s'adossât à la rive droite du Rhône.

Troisième objection.

Les dépenses que nécessiteroit ce reculement de limites.

Les ingénieurs, et un coup d'œil sur la carte répondent, que sept forteresses, y compris Mayence, suffiroient pour l'encadrement militaire de ces vastes acquisitions, et que l'augmentation de troupes que leur garde demanderoit n'excéderoit pas un pour cent de leur population, quand même on conserveroit dans les places de la frontière actuelle leurs garnisons ordinaires; que les frais quelconques de souveraineté ne monteroient pas à moitié du produit : cette barrière ne peut être forcée à l'improviste. L'empereur et le roi de Prusse, les seuls qui peuvent l'attaquer, en sont fort éloignés, et n'y

touchent que par des possessions détachées de la masse de leurs états. Le rassemblement d'une armée ennemie ne pourroit donc se masquer : pendant même qu'elle se met en mouvement, nos braves vétérans se rassemblent à l'appel de la patrie en danger, et des légions accoutumées à vaincre préviennent les violateurs de la paix.

Quatrième objection.

L'envie et la crainte qu'exciteroient contre la République des acquisitions si considérables.

Je l'ai prouvé, le mieux pour l'Europe et pour nous, c'est que la République acquière, par le traité qui se négocie, des provinces nécessaires à sa sûreté, et qu'elle mette ce prix à sa reconciliation avec l'Autriche. C'est le vœu de cet aggrandissement qui seroit funeste s'il n'étoit pas rempli ; toute émotion dans ces provinces, signalées comme l'objet de l'ambition de la grande République, seroient dénoncées comme une combinaison de sa part pour s'en emparer : à peine la paix conclue, on verroit éclore le germe d'une nouvelle guerre.

Laissons donc derrière nous aux foibles la triste consolation de la haine ; le grand point en politique est de se rendre assez fort pour n'avoir rien à craindre : jamais on ne devient trop puissant, quand on reste assez sage et assez juste. Sans doute l'intérêt de quelques potentats attachera leur fortune à la nôtre : personne cependant ne peut se flatter que le tems d'être *aimée* soit encore venu pour la République : il faut auparavant que les rois et les gouvernemens aristocratiques cessent de redouter, non pas sa puissance, mais sa constitution, sa fermentation révolutionnaire et la propagation de ses maximes.

Troisième partie.

Cette politique sage, qui ne s'occupe que du bonheur des nations et des moyens de perpétuer la paix, en étouffant les germes de discorde, en facilitant les relations commerciales, peut-elle rien proposer de plus propre à remplir des vues si philantropiques, que de reculer jusqu'au Rhin les limites de la République française? Qu'imagineroit-elle de plus avantageux pour les conquérans et les peuples conquis?

Tous les plans qu'on peut *opposer* à ce reculement de nos limites se réduisent à trois.

Remettre les choses comme elles étoient avant la guerre, sauf quelques places qu'on abandonneroit à la République ponr renforcer sa barrière.

Faire céder par l'Autriche les Pays-Bas à un archiduc; et reprenant le systême des sécularisations sans lequel on ne seroit jamais venu à bout de la paix de Westphalie, effectuer, dans la souveraineté des autres provinces situées sur la rive gauche du Rhin, des changemens qui les détachent de l'Allemagne dont ce grand fleuve les sépare.

Enfin, former de toutes ces provinces une ou plusieurs républiques qui, jettées entre la France et les autres états de l'Europe, leur servent de barrière commune.

Examinons en peu de mots ces trois hypothèses.

J'ai répondu d'avance à la *première*, et je répète, qu'indépendamment de l'injustice de laisser la France sans indemnités, la position de ces provinces, les insurrections qu'on y annonceroit sans cesse, et qui s'y manifesteroient souvent, les alarmes des souverains et

l'inquiétude des peuples froissés nécessairement par le contact de la France et de la Hollande, tiendroient l'Allemagne elle-même dans une fermentation continuelle, et que ces belles contrées resteroient un champ de bataille, jusqu'à ce qu'elles eussent rempli leurs destinées par leur incorporation à la République.

La *seconde* hypothèse place le foible à côté du fort, et constitue de nouveaux souverains à qui, pour régner, il n'est donné d'autres armes que l'amour de leurs peuples : il faudroit donc des garanties, et voilà tous les malheurs attachés à l'hypothèse précédente.

Quant à la *troisième* hypothèse, il est bien constant qu'il n'est avantageux ni pour nous ni pour les pays conquis, qu'on en constitue un ou plusieurs états libres : leur intérêt s'accorde avec celui de la République pour qu'ils y soient incorporés, et qu'elle n'ait plus au Nord d'autres frontières que les Provinces-Unies.

Ainsi, que ses limites soient reculées jusqu'au Rhin, elle n'a plus rien à prétendre ni à craindre ; il ne lui reste de vœux à former que pour la durée de la paix. Devenue étrangère aux passions qui peuvent agiter les autres états, la République française ne semble placée au milieu de l'Europe à laquelle des mers, un grand fleuve, de vastes chaînes de montagnes, la présentent en quelque sorte comme un autre continent, que pour veiller sur sa tranquillité, servir de centre aux communications du commerce, des sciences, des arts et de la politique, concilier les différends, étouffer les germes de discorde, et contenir les inquiétudes de l'ambition. Les monarques qui vouloient l'étouffer à sa naissance, finissent eux-mêmes par applaudir à ses destinées, et n'emploient leurs soins et leur autorité qu'à prouver que, sous de bons rois, les peuples peuvent également espérer d'être heureux.

MÉMOIRE

SUR LA QUESTION :

Est-il de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin?

Par le citoyen Silvy, ancien agent près les armées de la Moselle et du Rhin.

Gardons-nous bien. . . .

SANS doute il faut se méfier de la manie des conquêtes ; sans doute il ne faut point prétendre réformer tous les gouvernemens qui ne ressemblent pas au nôtre. Frappé des inconvéniens multipliés qui accompagnent la gloire et l'ambition d'un peuple conquérant, je ne me laisserai pas séduire par l'éclat perfide de l'une, ni par les attraits funestes de l'autre, en examinant s'il est de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin.

Mais je me demanderai si la garde de ses frontières ainsi reculées ne coûteroit pas plus à la France, que ne pourroit lui rapporter le pays conquis par ses armées. Je me demanderai si les frais d'administration que comportent, soit les fortifications à faire sur la rive gauche

du Rhin, soit les communications à établir entre le même pays et le nôtre, n'en diminuent point trop considérablement le rapport ; je me demanderai si l'agriculture, le commerce et les arts, dans l'intérieur de la République, ont plus à gagner qu'à perdre à cette opération ; je me demanderai si elle procurera au commerce avec l'étranger de nouvelles ressources, et des facilités extraordinaires ; je me demanderai, enfin, si la sûreté de la France et le bonheur des pays conquis en dépendent ou peuvent s'en passer. Je ne sais si je me trompe, mais la discussion de ces grands objets me semble embrasser tous les points-de-vue sous lesquels la question proposée peut-être considérée, et quelqu'en puisse être le résultat, je m'estimerai heureux si, en traitant des intérêts de ma patrie, je puis éclairer le jugement du citoyen qui veut fixer son opinion et l'asseoir sur une base certaine.

ARTICLE PREMIER.

La garde des frontières ainsi reculées, ne coûteroit-elle pas plus à la France que ne pourroit lui rapporter le pays conquis par ses armées ?

Sans contredit, une force armée répandue sur la rive gauche du Rhin, pour en défendre l'approche à des voisins entreprenans, exige une dépense considérable ; mais quand le pays qu'elle doit préserver d'incursions étrangères peut fournir à tous ses besoins, elle diminue de tous les frais de transport qui en supposent bien d'autres, et la facilité de faire confectionner sur les lieux tout ce qui se rapporte à l'équipement, à la nourriture des hommes et de la cavalerie, jointe à ce premier avantage, doit réduire à la moitié les dépenses pour l'entretien des troupes placées loin de la métropole. Ainsi, dans le cas où vingt-cinq mille hommes placés

sur la rive gauche du Rhin coûteroient à la République cinquante millions par an, si elle devoit tirer de l'intérieur tout ce qui leur est nécessaire en santé comme en maladie, il faut réduire cette somme à celle de vingt-cinq millions. Or, il est démontré que vingt-cinq mille hommes de plus jettés sur la rive gauche du Rhin, peuvent y subsister sans que le pays conquis s'apperçoive de leur présence. Le Palatinat, les pays Bas-Autrichiens et l'électorat de Cologne, avec le superflu de leurs abondantes récoltes, le duché de Limbourg, avec ses draps et ses riches paturages, la vallée de Stromberg, avec ses tanneries et ses forges, l'électorat de Trêves, et le duché de Luxembourg, avec leurs avoines, leurs vins et leurs forêts alimenteroient une armée deux fois plus nombreuse, sans s'exposer pour cela au danger d'une pénurie ou au renchérissement excessif des denrées ou des productions de l'industrie. Je n'indique ici que quelques points principaux; ce sont ceux où l'abondance se fait le plus remarquer; il en est peu qui ne puissent suffire aux besoins de leurs habitans, si ce n'est peut-être le duché de Limbourg et quelques villages situés sur les rives de la Moselle.

D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, les vingt-cinq mille hommes destinés à la protection des frontières ainsi poussées au bord du Rhin, ne sont pas un surcroit de troupes à entretenir; ce sont les mêmes que celles qui gardoient avant la guerre nos anciennes frontières; elles n'occasionnent pas une dépense extraordinaire; mais elles consommeront sur la ligne du Rhin ce qu'elles consommoient à Metz, à Thionville, à Sierk, Sarrelibre, Longwi, Montmidi, Mezières, Givet, etc., qui, dès l'instant de la réunion, ne seront plus que des places de deuxième, troisième et même quatrième ligne, d'où il résulte que le capital offert pour indemnités, pour le pays conquis, demeure tout entier à la République.

Si ce coup d'œil jetté rapidement sur un pays dont l'étendue est de deux mille deux cent trente lieues quarrées, où règne par-tout l'industrie la plus active et le sol le plus fécond en richesses de tout genre, suffit pour rassurer sur le sort des soldats distribués sur la rive gauche du Rhin, et présente un bénéfice d'économie qu'il est peut-être impossible de retrouver en une autre partie de l'Europe, un autre coup d'œil sur les moyens d'indemnités attachés à la conquête de ce même pays, ne laissera point craindre de voir les interets de la République compromis en la conservant. Le clergé séculier et régulier y possède presque tout; biens, dignités et droits de tous les genres sont entre ses mains: de sorte que l'on peut sans exagération porter à quatre milliards le capital de la République en ces heureux climats, en observant, qu'à l'époque où elle divisera ses propriétés entre les citoyens laborieux qui en feront l'acquisition, son revenu se trouvera encore augmenté par les impositions qu'elle percevra. Je ne dis rien des propriétés patrimoniales des princes; l'on sait qu'en examinant bien leurs titres, il ne leur en resteroit guères de légitimement acquises.

Certes il ne s'agit pas ici d'un pays stérile et ingrat, qui ne présente au gouvernement français que des dépenses à faire; il porte avec lui des indemnités trop précieuses pour laisser aucun doute sur l'avantage qu'il y a pour lui à le garder. Non, non les troupes placées sur ces frontières ne coûteront jamais autant que pourra rapporter le pays conquis, mais. . . .

I I.

Les frais d'administration que comportent les fortificatons à faire sur la rive gauche du Rhin, et les communications à établir entre les pays conquis et le nôtre, n'en diminuent-ils point trop considérablement le rapport?

J'avoue qu'au premier aspect ces deux sources de dé-

penses sont effrayantes ; il y a très-peu de places fortes sur la rive gauche du Rhin, et plusieurs points d'un abordage facile sont dans le cas d'être fortifiés ; mais Mayence une fois pris, et la forteresse de Coblentz renversée par un traité de paix, les fortifications à faire ne sont plus aussi importantes. Je suppose cependant que dix forteresses vont s'élever sur la rive gauche du Rhin, depuis Mayence ou Rhinfeld, jusqu'aux bouches de ce fleuve, cette dépense nécessaire pour assurer le repos aux habitans d'un pays trop long-temps malheureux, malgré ses étonnantes ressources, parce qu'il fut toujours ou le théâtre ou l'objet de la guerre, et quelque fois l'un et l'autre en même-temps, ne paroîtra pas à beaucoup près aussi considérable, si l'on fait attention que tous les matériaux de construction en bois, pierre et fer, sont pour ainsi dire sous la main de l'ouvrier ; que l'on peut obtenir sans efforts et par corvée, le transport de ces mêmes objets lorsqu'on le voudra : les habitans du pays comprendront sans peine qu'ils travailleront pour eux-mêmes, en nous rendant facile l'emploi des matériaux qui doivent le protéger et servir de boulevard à leur liberté : la corvée à laquelle ils furent toujours soumis perdra son nom dans cette circonstance qu'il ne leur étoit pas permis de prévoir, et après laquelle ils soupiroient. On les verra, les uns par leurs services personnels, les autres par des sacrifices pécuniaires, se disputer la gloire de concourir à la sûreté de tous ; ils croiront, en jettant les fondemens de ces tours où semble reposer la mort, jetter aussi les fondemens d'une paix éternelle, et ils ne se tromperont pas.

Je suppose cependant que, nonobstant le produit des souscriptions et l'économie des corvées, il en coûte encore un milliard pour border le Rhin de forteresses, cette dépense est, une fois faite, d'une durée éternelle comme son effet. Le capital de la République, dans les contrées

dont il s'agit, se trouve diminué d'un quart : il y a encore un bénéfice assez grand pour ne pas le regarder avec indifférence.

Les routes peuvent s'améliorer ou se confectionner sans frais par la voie des corvées ; la République, dans deux ans, n'auroit plus d'autre charge que celle de l'entretien, et, par une sage répartition d'impôts, elle peut trouver dans le trésor public des fonds destinés à ces travaux utiles ; celui qui, devenu propriétaire par le bienfait d'une révolution à laquelle il ne pouvoit s'attendre, sera exempt de payer des dîmes ruineuses soit à des moines, soit à des princes, aura nécessairement des denrées à vendre, des objets d'industrie à transporter, et concevra sans effort que le commerce ne peut se passer de communications aisées : l'intérêt personnel, dont la voix est si éloquente dans tous les pays, ne peut que lui rendre agréables des sacrifices qui tournent tous à son avantage.

Les frais d'administration, soit pour la construction des forteresses qui doivent à l'avenir garantir le pays conquis des ravages de la guerre, soit pour la réparation ou la confection des routes qui doivent rendre facile l'échange des denrées ou des productions de l'industrie ne peut donc pas être un obstacle à la réunion du pays conquis, entre Meuse et Rhin, à la France ; je passe au troisième objet.

I I I.

L'agriculture, le commerce et les arts, ont-ils plus à gagner qu'à perdre à cette opération?

Il suffiroit peut-être, pour assurer que l'agriculture ne peut que gagner à la réunion des pays conquis à la France, de dire qu'on y cultive plusieurs plantes utiles, qu'à peine ici l'on connoît de nom ; mais l'on peut

ajouter

ajouter à cet avantage une considération peut-être aussi importante que l'acquisition de plantes et d'animaux dont l'espèce ou la semence est encore ou inconnue, ou très-peu répandue en France; c'est celle des procédés employés dans la culture et la conservation des grains et des légumes : l'assiduité allemande a vaincu la stérilité du sol par un travail infatigable et par une suite d'observations et d'expériences qu'on se dispense toujours de faire, quand un sol naturellement bon produit assez au cultivateur pour le faire vivre dans l'aisance, mais dont on profite avec empressement, lorsque les résultats en sont constamment heureux.

La manière de traiter le vin, le grain, le paturage et les légumes, est dans la partie de l'Allemagne conquise par les armées françaises, poussée aussi loin que l'expérience et l'observation peuvent la conduire, et il n'est point douteux que les cultivateurs français n'eussent beaucoup à gagner à l'école de ceux d'Allemagne.

Le commerçant doit desirer d'être à portée d'aller puiser dans leurs sources toutes les matières premières nécessaires à ses ateliers ou à ses manufactures, ou à ses magasins. Eh bien, les branches les plus riches de commerce lui sont ouvertes dans le pays dont la possession est assurée à la France si elle le veut; les objets utiles ou de luxe y sont en égale abondance; et lorsque des rivières en rendent le transport peu coûteux, lorsque la suppression de mille droits onéreux doit en diminuer la valeur dans les achats, quelle activité de semblables ressources ne peuvent-elles pas donner au commerce de l'intérieur de la République? Ce n'est pas seulement par les importations que l'on peut activer le commerce de la République; mais les exportations peuvent encore y donner une nouvelle vie; nos soieries, notre librairie, notre horlogerie, nos parfums, nos vins, nos

fruits secs, nos modes y trouveroient le plus grand débouché. C'est ainsi que les peuples échangent entr'eux les productions de la nature, de l'industrie et du génie, et parviennent aux jouissances que procurent l'abondance et les arts. Sous ces deux rapports, le commerce de l'intérieur de la République ne peut que gagner à la réunion des pays conquis entre Meuse, Moselle et Rhin.

Si le commerce de l'intérieur de la République trouve tant d'avantage à cette importante opération, les arts qui l'accompagnent par-tout doivent de leur côté en recueillir d'immenses. Le dessin, l'histoire naturelle et la chymie y trouveront des ressources incalculables. Quels plus beaux sites, quels sites plus pittoresques que ceux des bords de la Moselle et du Rhin ! La Suisse et l'Italie semblent se trouver dans ces contrées. Ici, sur un coteau près d'une rivière navigable, vous appercevez d'un coup d'œil toute l'activité du commerce et de l'agriculture ; là, sur un roc isolé, s'apperçoivent les ruines d'un fort qui résiste encore à la main du temps, surmonté d'arbres antiques plantés à l'entour, et sur ses murs la vigne flexible, ou le lierre qui les tapissent irrégulièrement. La nature toute seule y est tellement variée, les points-de-vue et les grandes masses qu'elle y présente y sont si importantes, que le voyageur étonné oublie la difficulté de la marche pour y nourrir l'admiration dont son ame est saisie. Je ne dirai pas que des monumens anciens et modernes, ouvrages des mains des hommes, s'y rencontrent très-fréquemment ; qu'on remarque en divers lieux les tracés du génie et de grandes conceptions des Romains ; que l'architecture y a étalé le luxe et la majesté des ornemens qui lui conviennent ; l'on sait que partout où des princes et des prêtres se nourrissent de la sueur du peuple, les édifices somptueux insultent à l'humble chaumière.

Quelles richesses en minéralogie n'offrent point ces contrées ! Le fer, l'étain, le laiton, le cuivre, l'argent, l'agathe, le marbre y sont extrêmement communs ; la même pierre tirée des entrailles de la terre vous présente les nuances et l'éclat de tous les métaux mariés ensemble par la nature. Des sources d'eaux minérales de diverses qualités sont répandues dans les électorats de Trêves et de Cologne ; les arts méchaniques et libéraux, qui demandent le plus d'application, d'adresse et de patience, y sont cultivés avec succès ; la musique et tous les instrumens à cordes ou à vent ont acquis entre les mains des Allemands un degré de perfection dont les Français n'ont peut-être pas encore approché ; les lettres et la philosophie y ont déja fleuri et y fleurissent encore. Les hommes savans et aimables n'y sont pas aussi rares qu'on le pense : Fébronius y a ébranlé à un tel point l'empire de Rome et des moines, qu'il suffiroit de leur annoncer l'heure dernière de leur domination pour y causer une joie universelle. Je pourrois citer ici une foule de grands hommes en tout genre que j'ai eu occasion de connoître ; ils peuvent figurer par-tout où le mérite n'est point un titre de proscription. Les artistes, les hommes de lettres, les philosophes se retrouveront dans leur famille en parcourant ces beaux pays, et ils en reviendront toujours plus riches qu'ils ne l'étoient à leur départ ou à leur arrivée (1).

---

(1) Dans l'histoire des sciences et des arts, les Allemands tiennent une place distinguée parmi les nations de l'Europe. Il n'est que l'homme qui ne sait absolument rien, qui puisse le contester ; et ce n'est point ici le lieu de développer par des faits cette proposition, puisqu'il ne s'agit que des savans et des artistes qui vivent de nos jours. Il est vrai, on remarque quelques lacunes importantes dans leur littérature : mais la nation qui a vu naître les *Gesner*, les *Klopstock*, les *Wieland*, les *Gœthe*, les *Lessing*, les *Herder*, les *Heyne*, les *Uz*, les *Haller*, les *Fichte*, les *Knigge*, les *F. C. V. Moser*, les *Brandes*, et tant d'autres écrivains illustres, n'attend que l'aurore de la liberté pour remplir

IV.

Le commerce avec l'étranger doit-il acquérir, par cette réunion, de nouvelles ressources et des facilités extraordinaires ?

Il suffit d'ouvrir les yeux sur le cours de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, pour prononcer que ces fleuves, liant par des rapports topographiques et commerciaux trois républiques alliées, la Suisse, la France et la Hollande doivent donner au commerce une activité jusqu'à ce jour inconnue, que mille entrepôts peuvent s'établir sur ses bords, où viendront se confondre les productions de l'univers. La Prusse et l'Allemagne ultérieure auront un égal intérêt à faire des échanges des productions indigènes contre celles des pays voisins ou éloignés. Coblentz et Cologne pourront un jour faire oublier Francfort et rivaliser Amsterdam. Le commerce des Anglais avec la Russie peut être heureusement croisé par celui des Français, des Hollandais, des Suisses et des Allemands. L'ouverture de l'Escaut, qui depuis long-temps étoit demandée par la raison et la justice, n'est-elle pas un puissant moyen, un moyen extraordinaire que la réunion des pays conquis à la France offre au commerce ? La France, la Belgique et la Hollande n'acquièrent-elles point par-là une facilité nouvelle pour opérer l'échange des productions de la nature et de l'industrie ?

---

ces lacunes. Un meilleur gouvernement doit naturellement faire rentrer dans la carrière les hommes à grands talens dont la nature a favorisé l'Allemagne ; et il n'est pas douteux qu'à l'abri des persécutions des ennemis du genre humain, ils n'avancent à grands pas dans des carrières aussi brillantes qu'utiles.

Je n'ajoute pas un mot à cette considération trop importante en politique pour n'être pas saisie rapidement. La liberté du commerce, la liberté des professions que l'avidité de quelques petits princes cupides et tyranniques soumit toujours à d'odieux et perfides calculs, doivent produire en peu de temps une révolution sensible dans le commerce de l'Europe, et faire perdre à l'Angleterre une prépondérance ruineuse et avilissante pour toutes les autres nations.

V.

La sûreté de la France et le bonheur des pays conquis dépendent-ils de cette réunion ?

Rendre à l'Allemagne le pays que la force des armes en a détaché, c'est appeler les troupes de l'Empereur sur les frontières de France ; c'est leur fournir le moyen bien facile et de subsister et de nous inquiéter ; ce qu'elles ne peuvent faire sur les bords du Rhin, sans des frais immenses dont la cour de Vienne ne peut manquer bientôt de se lasser.

Placer les troupes de l'Empereur et de l'Empire dans le duché de Luxembourg, les pays-bas autrichiens et l'électorat de Trèves et de Cologne, c'est mettre la France dans l'impossibilité de secourir la Hollande, et livrer cette République à son ancien tyran.

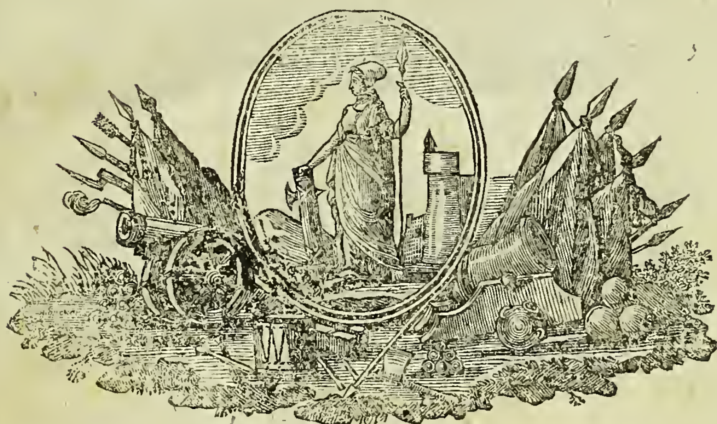
Faire rentrer les troupes de l'Empereur dans les pays dont le sort nous occupe, c'est les vouer à des maux incalculables ; les germes de liberté que la présence des républicains y a répandus et développés ne seroient que les élémens d'une guerre civile ; ou, en supposant que le bon esprit des habitans pût les préserver, combien de victimes n'y feroit point chaque jour la tyrannie ! combien d'hommes généreux ensevelis dans des cachots ! combien d'hommes précieux traînés ignominieusement au supplice !

Tous ces maux peuvent être prévenus. Que la France conserve le pays conquis entre la Meuse et le Rhin ; ses anciennes frontières sont à jamais garanties d'insultes ; elle se trouve à portée de secourir sans obstacle une alliée dont le bonheur a tant d'influence sur le sien ; elle abaisse la domination autrichienne en diminuant ses forces et ses moyens, et assure la paix et la prospérité des pays qu'elle a conquis. Car la rive gauche du Rhin dira d'une voix toute-puissante à la rive droite : Tu ne m'approcheras jamais impunément, et tous tes efforts tourneront à ta honte.

Loin de nous les froids calculs d'une politique pusillanime ; la force a vaincu l'insolence des rois ; la générosité doit être pour les peuples, et leur prospérité commune, fruit naturel de leurs communications et de leurs rapports, est le seul objet qui, dans cette importante matière, doive être pris en considération.

O vous ! entre les mains de qui reposent les destinées de l'Europe intimement liées à celles d'une République naissante, dont vous avez jetté les premiers fondemens ; concevez ce qu'exige de vous la sagesse et l'humanité aussi bien que les intérêts de la patrie. Les pays conquis entre Meuse et Rhin vous offrent une indemnité présente et éternelle pour toutes les dépenses qu'une guerre cruelle vous a forcés à faire ; en les réunissant à la France, vous enrichissez son commerce intérieur ; l'agriculture et les arts acquièrent des avantages immenses ; vous affoiblissez deux ennemis puissans, l'Autriche et l'Angleterre ; vous donnez à votre commerce avec l'étranger une extension qu'il ne sera plus en votre pouvoir de lui procurer, si vous perdez cette occasion ; vous conservez la faculté de tenir vos engagemens avec la Hollande ; vous assurez la paix et la prospérité des enfans adoptifs de la République.

L'AGE PRÉSENT ET LA POSTÉRITÉ RAPPELLERONT L'ÉPOQUE OÙ VOUS ÊTES PLACÉS, POUR VOUS BATIR DES TEMPLES, OU VOUS ACCUSER COMME COUPABLES, D'AVOIR TRAHI LEURS INTÉRÊTS ET TRAFIQUÉ DE LEUR SANG.



De l'Imprimerie de J. G. Guyot, rue des Francs-Bourgeois,
F. S. G. N°. 791.